

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023



**OCP**

[www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma)

<b>Chiffres clés et faits marquants de l'exercice</b>	<b>3</b>
CHIFFRES CLÉS	3
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	4
<b>États financiers consolidés</b>	<b>5</b>
<b>Notes annexes aux états financiers consolidés</b>	<b>11</b>
NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	14
NOTE 4 - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	16
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	24
NOTE 6 - PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	27
NOTE 7 - AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	31
NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	33
NOTE 9 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	39
NOTE 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	42
NOTE 11 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	50
NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	53
NOTE 13 - RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	54
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023</b>	<b>55</b>

### Chiffres clés

Les résultats financiers d'OCP pour les années 2022 et 2023 sont synthétisés dans les indicateurs clés présentés ci-dessus.

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Produits des activités ordinaires</b>	4.1.1.2	<b>91 277</b>	<b>114 574</b>
Résultats des co-entreprises	6.2	774	1 887
<b>EBITDA</b>		<b>29 396</b>	<b>50 076</b>
Résultat opérationnel récurrent		21 002	41 640
Coût de l'endettement financier net	10.1.5	(2 615)	(2 286)
<b>Résultat net de la période - part du Groupe</b>		<b>14 369</b>	<b>28 185</b>
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		117 051	108 052
Endettement financier net	10.1.4	68 283	50 945
Investissements opérationnels		(26 825)	(20 011)
<b>Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)</b>	12.3	<b>169,53</b>	<b>338,41</b>
<b>Dividende par action (en dirhams)</b>	12.2	<b>112,23</b>	<b>98,50</b>

En 2023, les performances financières de OCP ont maintenu une certaine stabilité, témoignant de la résilience du Groupe face à des conditions de marché fluctuantes. En effet, les fondamentaux du Groupe sont demeurés solides, ce qui lui a permis de maintenir une position compétitive sur le marché mondial des engrais.

Il convient de souligner que l'année 2022 a été exceptionnelle pour le Groupe OCP, cette période a été caractérisée par une augmentation significative du chiffre d'affaires, soutenue par la hausse des prix des produits tels que l'acide phosphorique et les engrais sur le marché mondial, dans ce qui pourrait être qualifié d'une année de forte augmentation généralisée des prix des matières premières.

### Faits marquants de l'exercice

#### • Business

Deux nouvelles lignes d'engrais à Jorf Lasfar : Dans le cadre d'un programme de construction de trois nouvelles lignes de production d'engrais TSP, la première et deuxième ligne sont entrées en service en mai et décembre 2023 et la 3<sup>ème</sup> ligne sera opérationnelle pour la fin du premier trimestre 2024. Chacune de ces trois lignes aura une capacité de production de 1 million de tonnes métriques équivalentes de DAP. Le budget total alloué pour la mise en place des trois lignes s'élève à 5,4 milliards de dirhams.

#### • Water Program

Dans le cadre de ce programme, OCP Green Water, une filiale du groupe OCP, produira et commercialisera de l'eau non conventionnelle destinée à un usage industriel, tout en fournissant de l'eau potable à El Jadida et Safi. L'objectif est de mettre à disposition environ 85 millions de mètres cubes d'eau potable en 2023, et d'augmenter ce chiffre à 110 millions de mètres cubes en 2026. Le coût total du projet se lève à 4,9 milliards de dirhams.

Depuis mai 2023, les sites chimiques de Jorf Lasfar et Safi ont atteint l'autonomie en matière de consommation d'eaux non conventionnelles grâce au Programme Eau. L'alimentation en eau potable pour les villes de Safi et El Jadida a démarré respectivement en mois d'Août et Novembre 2023.

#### • Financement

Après les premières émissions subordonnées perpétuelles obligataires qui ont été levées en 2016 et en 2018, le Groupe OCP a lancé sa troisième émission obligataire du même type avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt d'un montant de 5 milliards de dirhams. Cette émission par appel public à l'épargne porte sur l'émission de 50 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 dirhams chacune.



L'émission d'une obligation perpétuelle est traitée comme une composante du capital propre selon les normes comptables internationales (IFRS) et permet de continuer à renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner sa transformation tout en confortant ses ratios de crédit.

International Finance Corporation (SFI, Société Financière Internationale est une institution de la Banque mondiale qui fournit des financements et des services de conseil aux entreprises du secteur privé dans les pays en développement) a accordé au Groupe OCP un prêt vert de 100 millions d'euros destiné à financer la construction de quatre centrales solaires. Ces centrales alimenteront les activités industrielles du Groupe, et lui permettront ainsi de réduire son empreinte carbone et d'accroître sa production d'engrais vert.

L'émission d'une obligation perpétuelle est traitée comme une composante du capital propre selon les normes comptables internationales (IFRS) et permet de continuer à renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner sa transformation tout en confortant ses ratios de crédit.

## Événements postérieurs à la clôture

### **OCP décroche un financement de 188 M\$ pour construire 3 usines modulaires de dessalement d'eau de mer**

OCP a obtenu un prêt de 188 millions de dollars auprès de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Climatique du Canada. Ces fonds serviront au financement de la construction de trois usines modulaires de dessalement d'eau de mer. Ces futures plateformes disposeront d'une capacité annuelle totale de 110 millions de m<sup>3</sup>. Outre une autonomie des sites industriels et miniers du groupe en eau non conventionnelle, le projet permettra de fournir jusqu'à 75 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable aux villes de Safi, El Jadida et les zones voisinant les usines de Safi et Jorf du groupe OCP.

### **Groupe OCP : Nouvelle Organisation et Transferts d'Actifs Ad-Hoc**

Dans le cadre de l'accélération de sa 3<sup>ème</sup> S-Curve, OCP fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multibusiness, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e. Strategic Business Units / Business Units), ainsi que d'une fonction Corporate réinventée à leur service. Dans ce cadre, et dans une volonté de se doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions, le Groupe OCP a décidé de lancer les Strategic Business Units et les strategic programs qui y sont liés. Il s'agit des Strategic Business Units suivantes : Mining, Manufacturing, Rock Solutions, Nutricrops, Speciality Products & Solutions, UM6P et le Strategic Program Mzinda-Meskala.

Dans la continuité de cette transformation, OCP S.A. a créé en octobre 2022 OCP Nutricrops S.A., filiale détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes, en alignement avec la SBU Nutricrops. Composée de Nutricrops SA et les JFCs 1-5, cette SBU a ainsi vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

Ainsi, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 30 milliards de dirhams d'actifs, comprenant 25,3 milliards de dirhams d'actifs industriels liés aux engrais et 4,7 milliards de dirhams de stocks, afin de renforcer la position et les capacités opérationnelles de cette SBU. »



## Compte de résultat consolidé de l'exercice

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	91 277	114 574
Production stockée		(6 993)	10 403
Achats consommés	4.2.2	(33 750)	(54 596)
Charges externes	4.2.2	(9 671)	(11 754)
Charges de personnel	5.1	(11 518)	(11 615)
Impôts et taxes		(313)	(306)
Résultats des co-entreprises	6.2	774	1 887
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		(697)	1 010
Autres produits et charges récurrents		287	471
<b>EBITDA</b>		<b>29 396</b>	<b>50 076</b>
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(8 394)	(8 435)
<b>Résultat opérationnel récurrent</b>		<b>21 002</b>	<b>41 640</b>
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(2 135)	(1 258)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>18 866</b>	<b>40 382</b>
Coût d'endettement financier brut		(3 141)	(2 508)
Produits financiers des placements		526	222
<b>Coût d'endettement financier net</b>	10.1.5	<b>(2 615)</b>	<b>(2 286)</b>
Résultat de change sur dettes et créances financières	10.2.3	863	(3 366)
Autres produits et charges financiers	10.2.3	(713)	(374)
<b>Résultat financier</b>		<b>(2 465)</b>	<b>(6 026)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>16 401</b>	<b>34 356</b>
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(2 105)	(6 122)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>14 296</b>	<b>28 233</b>
Résultat net part du Groupe		14 369	28 185
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		(72)	49
<b>Résultat de base et dilué par action en dirhams</b>	12.3	<b>169,53</b>	<b>338,41</b>

## État du résultat global consolidé

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Résultat net</b>	<b>14 296</b>	<b>28 233</b>
Ecarts actuariels	(311)	(47)
Impôts	97	15
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>(214)</b>	<b>(32)</b>
Ecarts de conversion	(361)	405
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	715	(1 504)
Impôts	(250)	526
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>104</b>	<b>(572)</b>
<b>Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres</b>	<b>(110)</b>	<b>(605)</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>14 187</b>	<b>27 629</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	14 259	27 580
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(72)	49

(\*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36% du bond à échéance 2024 et 44,44% du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

## État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	10.1.3.1	12 644	18 556
Actifs financiers de trésorerie	10.1.3.2	11	509
Stocks	4.2.4	18 272	25 990
Créances clients	4.1.2.2	18 718	15 481
Autres actifs courants	7.3	31 294	23 116
<b>Total actifs courants</b>		<b>80 940</b>	<b>83 652</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs financiers non courants	10.2.2	2 321	1 078
Participation dans les co-entreprises	6.1	7 545	7 076
Actifs d'impôt différé	11.4	52	125
Immobilisations corporelles	8.2	151 884	129 547
Immobilisations incorporelles	8.3	7 197	4 533
<b>Total actifs non courants</b>		<b>168 998</b>	<b>142 359</b>
<b>Total Actif</b>		<b>249 937</b>	<b>226 012</b>

## États financiers consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts et dettes financières courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	19 706	10 136
Provisions courantes	9.2	919	587
Dettes commerciales	4.2.5	28 937	20 306
Autres passifs courants	7.4	10 644	16 953
<b>Total passifs courants</b>		<b>60 205</b>	<b>47 982</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes financières non courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	61 235	59 877
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.2	4 544	5 169
Autres provisions non courantes	9.2	1 904	1 231
Passifs d'impôt différé	11.4	2 110	590
Autres passifs non courants		9	12
<b>Total passifs non courants</b>		<b>69 801</b>	<b>66 880</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>			
Capital social	12.1	8 288	8 288
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe		75 697	52 882
Résultat net - part Groupe		14 369	28 185
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>117 051</b>	<b>108 052</b>
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		2 879	3 098
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>119 930</b>	<b>111 150</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>249 937</b>	<b>226 012</b>



## Variation des capitaux propres consolidés

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel <sup>(1)</sup>	Titres super subordonnés <sup>(2)</sup>	Autres réserves consolidées
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(3 926)</b>	<b>8 272</b>	<b>39 005</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2021					16 326
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2022</b>			<b>(32)</b>		
Coupons titres super subordonnés				(385)	
Variation de périmètre					2 192
Dividendes versés					(8 091)
Autres					556
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(3 959)</b>	<b>7 886</b>	<b>49 988</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2022					28 185
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2023</b>			<b>(214)</b>		
Titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(442)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(9 219)
Autres <sup>(5)</sup>					(598)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(4 173)</b>	<b>12 444</b>	<b>68 355</b>

<sup>(1)</sup> Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

<sup>(2)</sup> Le Groupe OCP a clôturé en 2023 une nouvelle émission obligataire subordonnée perpétuelle avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 5 milliards de dirhams sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres <sup>(3)</sup>	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres ( variation CFH ) <sup>(4)</sup>	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
			(16 326)			
405		(978)	28 185	27 580	49	27 629
				(385)		(385)
				2 192	565	2 757
				(8 091)	(170)	(8 261)
				556		556
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150
			(28 185)			
(361)		465	14 369	14 259	(72)	14 187
				5 000		5 000
				(442)		(442)
					51	51
				(9 219)	(198)	(9 417)
				(598)		(598)
(381)	(521)	(29)	14 369	117 051	2 880	119 930

<sup>(3)</sup> Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

<sup>(4)</sup> Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

<sup>(5)</sup> Il s'agit principalement des écarts avec les résultats définitifs des filiales 2022 et de l'ajustement des dotations d'amortissement chez OCP SA.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>EBITDA</b>		<b>29 396</b>	<b>50 076</b>
Subventions et dons accordés		(2 259)	(988)
Autres charges et produits non courants	7.1		24
Autres charges non courantes des exercices antérieurs		1 378	386
Résultats des co-entreprises		(774)	(1 887)
Autres <sup>(1)</sup>		(4 754)	(2 133)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>22 987</b>	<b>45 470</b>
<b>Incidence de la variation du BFR</b>		<b>1 784</b>	<b>(13 596)</b>
Stocks		9 057	(11 030)
Créances commerciales		(3 480)	(2 183)
Dettes commerciales fournisseurs		1 389	(846)
Autres actifs et passifs courants		(5 183)	462
Impôts versés		(6 421)	(4 637)
<b>Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>18 350</b>	<b>27 244</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(26 825)	(20 011)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		191	141
Placements financiers nets		79	1 952
Incidence des variations de périmètre <sup>(2)</sup>	8.3	(1 447)	(51)
Acquisition d'actifs financiers	10.2.2	(765)	(285)
Cession d'actifs financiers			3 025
Dividende reçus		343	380
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(28 424)</b>	<b>(14 849)</b>
Emission d'emprunts	10.1.2.4	18 689	12 848
Remboursement d'emprunts		(6 623)	(3 640)
Variation TSDI <sup>(3)</sup>		5 000	
Coupons TSDI		(442)	(385)
Intérêts financiers nets versés		(3 140)	(2 529)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	12.3	(9 066)	(8 091)
Dividendes payés aux minoritaires		(198)	(170)
<b>Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>4 221</b>	<b>(1 968)</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		(60)	126
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(5 912)</b>	<b>10 554</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	18 557	8 003
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	12 644	18 557
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>(5 912)</b>	<b>10 554</b>

<sup>(1)</sup> La ligne autre contient principalement l'annulation de la plus-value de consolidation suite à la prise de contrôle de SAEDM pour 1390 millions de dirhams, la neutralisation des flux non monétaires portant principalement sur les effets de changes relatifs aux dettes fournisseurs chez OCP Africa pour 1 178 millions de dirhams, l'actualisation du crédit de TVA pour -600 millions de dirhams et la dépréciation des stocks pour -385 millions de dirhams.

<sup>(2)</sup> Dont acquisition de 49% des titres de SAEDM pour atteindre une participation de 100% pour un prix de 1,6 milliards de dirhams

<sup>(3)</sup> Emission obligataire subordonnée perpétuelle d'un montant de 5 milliards de dirhams.



## Note 1 - Principes comptables

### 1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 06 mars 2024. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2022. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

### 1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

Amendement apporté à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Les modifications comprennent l'ajout d'une définition des estimations comptables ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 afin d'aider les entités à faire la distinction entre les changements dans les méthodes comptables et les changements dans les estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période.

L'application de cet amendement est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe.

## Note 2 - Périmètre de consolidation

### 2.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
<b>Activité industrielle-Mine</b>						
<b>OCP SA - Holding</b>	<b>Maroc</b>	<b>MAD</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100,00</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100,00</b>
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Activité industrielle - Chimie</b>						
Nutricrops	Maroc		IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS*	Maroc	MAD	ME	50,00		
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFECO*	Roumanie	USD	ME	50,00		
<b>Trading</b>						
Black Sea Fertilizer Trading Company - BSFT	Turquie	TRY	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Energie</b>						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Ingénierie et consulting</b>						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	49,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
<b>Fondations</b>						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Ecosystème UM6P</b>						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund*	Etats-Unis	USD	IG	100,00		
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Mining Operations Lab - MOL*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research - MASCIR	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOV*X*	Maroc	MAD	IG	100,00		
<b>Hôtellerie</b>						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA - MHC	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Foncière de la Lagune - SFL	Maroc	MAD	IG	61,84	IG	61,84
Société La Mamounia - SLM	Maroc	MAD	IG	39,37	IG	39,37
Société Palais Jamai - SPJ	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén*	Maroc	MAD	IG	60,49		
Société Hôtelière de Benguerir*	Maroc	MAD	IG	100,00		
<b>Développement urbain</b>						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	51,00
<b>Autres</b>						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00

\* Entités entrantes.

### 2.2. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- L'intégration dans le périmètre de consolidation de la nouvelle joint-venture OCP Fertinagro Advanced Solutions-OFAS détenue à parts égales entre OCP.SA et Fertinagro Biotech, société espagnole spécialisée dans la commercialisation de solutions innovantes de nutrition des plantes. Cette nouvelle entité aura pour objectif la production d'engrais NPK granulaires concentrés et d'engrais enrichis en inhibiteurs d'uréase, en biostimulants et oligo-éléments, à destination du marché mondial.
- South East European Fertilizer Company-SEEFKO, une nouvelle joint-venture établie en Roumanie en parité entre le Groupe OCP et le Groupe Al Dahra actif dans le secteur de l'agriculture. Cette entité sera spécialisée dans l'importation, le stockage et la commercialisation d'engrais.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'entité BIDRA Innovation Ventures Fund. Basé à San Francisco, aux Etats-Unis, il s'agit d'un nouveau fonds soutenu par l'Université Mohammed VI Polytechnique et le groupe OCP, L'objectif est d'accompagner les startups innovantes dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture et des mines. Les projets innovants pourront bénéficier de l'accompagnement financier et de l'expertise de Bidra, l'OCP et l'UM6P, dans les domaines précités, afin de répondre aux challenges actuels et futurs.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de Health Care City Building Company – HCCBC. Il s'agit de la société portant le projet de construction d'une cité de santé au cœur de la ville de Benguéir adossée à l'Université Mohamed 6 Polytechnique.
- L'intégration du MOL-Mining Operations Lab, une nouvelle filiale créée par l'UM6P dans le cadre de sa vision stratégique relative à l'exploitation minière innovante et le développement du mining 4.0.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation l'entité INNOV'X. Filiale de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), INNOVX combine les métiers d'investisseur, d'innovation technologique et de business developer pour concevoir, développer et déployer à échelle industrielle des entreprises et des écosystèmes technologiques innovants, performants et à fort impact environnemental et social. INNOVX opère dans des secteurs stratégiques essentiels à la souveraineté alimentaire, la transition énergétique et numérique, tels que l'agriculture & l'eau, l'innovation sociale, l'énergie, la chimie, et le digital.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de la Société Hôtelière de Benguéir. Cette dernière est en charge de la construction d'un hôtel en partenariat avec le groupe Hilton. Cet hôtel sera situé dans la Ville Verte Mohammed VI et sera le premier hôtel de marque internationale à Benguéir.
- Acquisition en 2023 de 50% des titres de Teal Technology & Services (TTS) pour atteindre une participation de 100%.
- En décembre 2023 le Groupe OCP a pris le contrôle de la SAEDM en ramenant son taux de contrôle à 100% des droits de vote.



## Note 3 - Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle du Groupe s'effectue par axe de production, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar)** : cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.
- **Axe Centre (Youssofia et Benguérir – Safi) et Phosboucrââ** : cet axe regroupe respectivement :
  - La plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Youssofia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi et ;
  - Le site d'extraction à Phosboucrââ. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime à partir du port de Laâyoune.
- **Siège et autres activités** : reprennent les activités Corporate ainsi que les activités des entités internationales.

Il est à noter que, dans le cadre de l'accélération de sa 3ème S-Curve, OCP fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multibusiness, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e. Strategic Business Units / Business Units), ainsi que d'une fonction Corporate réinventée à leur service.

Dans ce cadre, et dans une volonté de se doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions, le Groupe OCP a décidé de lancer les Strategic Business Units et les strategic programs qui y sont liés. Il s'agit des Strategic Business Units suivantes : Mining, Manufacturing, Rock Solutions, Nutricrops, Speciality Products & Solutions, UM6P et le Strategic Program Mzinda-Meskala.

Par conséquent, l'information sectorielle du Groupe sera orientée, à partir des prochains exercices, vers ce nouveau mode organisationnel.

### 3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe Centre et Phosboucrââ		Siège et Autres activités		Éliminations Intersecteur		Total Consolidé	
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits des activités ordinaires	68 112	94 462	15 854	21 098	23 920	13 576	(16 609)	(14 562)	91 277	114 574
Production stockée	(4 270)	3 645	(331)	912	(2 392)	5 846			(6 993)	10 403
Achats consommés	(25 130)	(44 150)	(3 654)	(6 372)	(20 885)	(18 665)	15 919	14 591	(33 750)	(54 596)
Charges externes	(5 022)	(7 120)	(2 437)	(2 280)	(2 755)	(2 831)	544	478	(9 671)	(11 753)
Charges de personnel	(5 086)	(5 240)	(3 318)	(3 397)	(3 115)	(2 996)	1	17	(11 518)	(11 615)
Impôts et taxes	(134)	(115)	(70)	(71)	(108)	(120)			(313)	(306)
Résultat des co-entreprises	134	614			640	1 273			774	1 888
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(53)	259	(34)	73	(609)	679			(697)	1 010
Autres produits et charges opérationnels	(81)	206			224	788	145	(523)	287	471
<b>EBITDA</b>	<b>28 469</b>	<b>42 562</b>	<b>6 009</b>	<b>9 964</b>	<b>(5 083)</b>	<b>(2 449)</b>			<b>29 396</b>	<b>50 075</b>
Amortissements et pertes de valeur	(4 536)	(4 773)	(859)	(874)	(2 999)	(2 789)			(8 394)	(8 435)
<b>Résultat opérationnel récurrent</b>	<b>23 933</b>	<b>37 789</b>	<b>5 150</b>	<b>9 090</b>	<b>(8 082)</b>	<b>(5 238)</b>			<b>21 002</b>	<b>41 641</b>
Autres produits et charges non récurrents	(406)	(299)	(170)	(365)	(1 559)	(594)			(2 136)	(1 258)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>23 527</b>	<b>37 490</b>	<b>4 980</b>	<b>8 725</b>	<b>(9 641)</b>	<b>(5 833)</b>			<b>18 866</b>	<b>40 382</b>

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 91,3 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2023, enregistrant une baisse de 20% par rapport à l'année record de 2022. Cette diminution découle principalement de la réduction des prix de vente en 2023, largement influencée par des prix d'intrants plus bas mais relativement stables par rapport à 2021. Cette tendance à la baisse s'est manifestée sur les deux axes, avec un recul de 28% sur l'axe nord et de 40% sur l'axe centre.

Les charges opérationnelles du Groupe ont diminué de 29% par rapport à l'exercice 2022, principalement en raison de la baisse des achats de matières premières, conséquence des niveaux de prix d'achat du soufre et de l'ammoniaque plus bas.

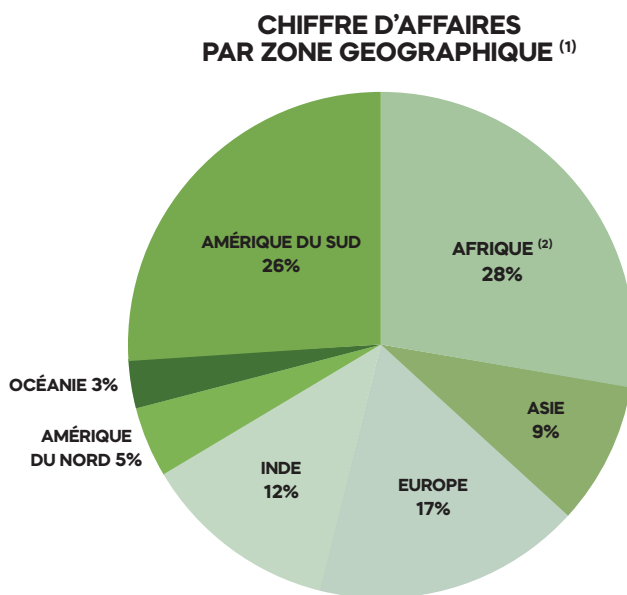
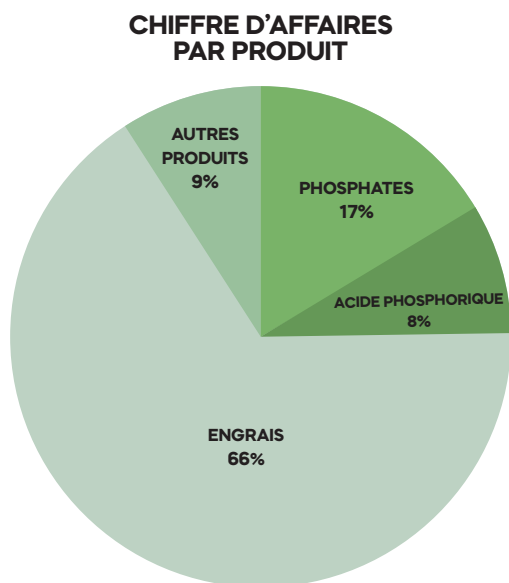
L'EBITDA du Groupe s'est élevé à 29,4 Milliards de dirhams, enregistrant une baisse de 41 % par rapport à l'exercice 2022, impacté par des conditions de marché moins favorables en 2023.

### 3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PRODUIT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En 2023, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 91 277 millions de dirhams, en baisse de 20,2% par rapport à l'exercice 2022.

A noter par ailleurs que 95% de l'actif consolidé est situé au Maroc.

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par produit et par zone géographique réalisé courant l'exercice 2023 est détaillée comme suit :



<sup>(1)</sup> Chiffre d'affaires Roche, Acide et Engrais.

<sup>(2)</sup> Inclut les ventes sur le marché local.

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 10% du chiffre d'affaires consolidé.

## Note 4 - Données opérationnelles

### 4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

#### 4.1.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

##### 4.1.1.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle du bien, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

- **Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board)** : le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.
- **Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight)** : L'OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

##### 4.1.1.2 ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Phosphates	15 241	18 492
Acide Phosphorique	7 312	12 272
Engrais	60 441	73 851
Autres produits	8 284	9 959
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>91 277</b>	<b>114 574</b>

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Principaux marchés</b>						
Ventes locales	6 266	6 229	1 381	2 870	816	1 184
Amérique du Sud	2 544	3 371	763	1 956	19 248	16 974
Europe	1 219	3 992	3 070	5 842	10 410	8 314
Afrique		1			11 976	13 383
Amérique du Nord					4 062	3 945
Inde	3 527	2 504	1 461	760	5 493	17 925
Asie	1 193	1 502	638	843	6 159	11 447
Océanie	491	893			2 275	678
<b>Total</b>	<b>15 241</b>	<b>18 492</b>	<b>7 312</b>	<b>12 272</b>	<b>60 441</b>	<b>73 851</b>



(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>18 432</b>	<b>29 909</b>	<b>7 312</b>	<b>12 272</b>	<b>76 923</b>	<b>88 130</b>
Hors Groupe	8 976	12 263	6 063	9 507	60 441	73 851
Joint-ventures	6 265	6 229	1 250	2 766		
Autres intragroupes	3 191	11 416			16 482	14 279
<b>Eliminations</b>	<b>3 191</b>	<b>11 416</b>			<b>16 482</b>	<b>14 279</b>
<b>Total</b>	<b>15 241</b>	<b>18 492</b>	<b>7 312</b>	<b>12 272</b>	<b>60 441</b>	<b>73 851</b>

Le chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice 2023 est en baisse de 20,2% par rapport à l'exercice 2022.

**- Les ventes de Phosphates affichent une baisse de 17,6% entre les deux exercices 2022 et 2023.**

Cette diminution découle principalement du repli des prix de vente observé au cours de l'exercice 2023, passant de 233 \$/T FOB en 2022 à 157 \$/T FOB sur le marché de l'export en 2023, en corrélation avec la chute significative des prix des engrais.

Un recul des volumes vendus a été constaté en Europe, attribuable à une réduction de l'activité dans cette région. Toutefois, cette baisse a été compensée par une augmentation des volumes vers l'Inde ainsi que vers les joint-ventures Pakistan Maroc Phosphore-PMP et Indo Maroc Phosphore- IMACID.

**- Les ventes d'acide phosphorique ont enregistré une baisse de 40,4 % entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023.**

Cette tendance est attribuable à une baisse des prix de 39,2 %, passant de \$1 536/T en 2022 à \$935/T en 2023 sur le marché international, principalement due à la diminution des prix des intrants entre les deux périodes.

Par ailleurs, une augmentation des volumes a été observée au niveau des exportations, notamment vers l'Inde, où OCP a enregistré une hausse de la demande commerciale d'acide. Cependant, cette augmentation a été partiellement compensée par la baisse des volumes vendus en Europe, résultant de la diminution de la demande dans cette région.

Une baisse des volumes au niveau des ventes locales a également été constatée, expliquée par la diminution des approvisionnements en acide prétraité d'EMAPHOS.

**- Les ventes d'engrais ont également connu un recul de 13,4 milliards de dirhams entre les deux exercices de 2023 et 2022, soit une baisse de 18,2 %.**

Cette diminution est principalement due à la baisse, plus forte qu'anticipée, des prix des engrais sur le marché international suite au repli des cours d'achat de matières premières. Le prix des engrais sur le marché international est passé de \$824/T en 2022 à \$520/T en 2023.

En revanche, les volumes d'engrais ont enregistré une hausse entre les deux périodes, notamment vers l'Amérique Latine, notamment au Brésil, grâce au ciblage de nouveaux marchés, et vers l'Europe, suivant la hausse de la demande résultant de conditions météorologiques favorables.

**- Autres produits.**

Les autres produits concernent principalement l'activité de fret et la vente des autres produits accessoires, tels que le soufre liquide, l'urée, le nitrate d'ammonium, le chlorure de potassium, etc. Cette ligne s'élève à 8,3 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2023, contre 10,0 milliards de dirhams enregistrés en 2022, un recul expliqué essentiellement par la baisse des prix du fret malgré une hausse des volumes en lien avec l'augmentation des volumes vendus. La baisse du chiffre d'affaires relatif à la revente de matières premières s'explique notamment par la baisse des prix.

## 4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

### 4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. A la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un évènement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

### 4.1.2.2 ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Créances clients facturées	20 356	17 168
Provisions - créances clients	(1 638)	(1 687)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>18 718</b>	<b>15 481</b>

Les créances clients augmentent de 3,2 milliards de dirhams entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, soit +20,9%, en corrélation avec le niveau de vente élevé courant le mois décembre 2023.

Le tableau de réconciliation des provisions sur créances clients se présente comme suit :

(En millions de dirhams)	Dépréciations au 1 <sup>er</sup> janvier	Dotations nettes	Effets de change et autres variations	Dépréciation au 31 décembre
<b>2023</b>	1 687	(40)	(8)	1 638
<b>2022</b>	1 409	244	34	1 687

L'état des échéances des créances clients nettes au 31 décembre 2023 est détaillé comme suit :

(En millions de dirhams)	Créances non		Créances échues		Total
	échues	< 30 Jours	30 - 180 Jours	plus de 180 jours	
<b>Créances clients nettes</b>	13 609	1 964	395	2 748	18 718

## 4.1.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

### 4.1.3.1 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX D'EXPLOITATION

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises- dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

### 4.1.3.2 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX DE FINANCEMENT

#### Mise en place d'une comptabilité de couverture des taux de change :

Dans le cadre de ces activités, OCP réalise des ventes en dollar et a émis deux dettes obligataires en dollar remboursables in fine respectivement le 25 avril 2014 et le 22 avril 2015. La première dette d'un montant de 1,25 milliards de dollars arrive à maturité le 25 avril 2024 et la deuxième dette d'un montant de 1 milliard de dollars arrive à maturité le 22 octobre 2025. Ces dettes génèrent à chaque arrêté un effet de change en résultat au titre d'IAS 21. Dans ce contexte, OCP a souhaité limiter cet impact en ayant recours à la comptabilité de couverture.

Avec un chiffre d'affaires de 91,3 milliards de dirhams courant l'exercice 2023, les hypothèses validant l'efficacité de la relation de couverture restent tout-à-fait maintenues et cette documentation de la couverture reste également valable. Selon la stratégie initialement décrite, OCP s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace sur toute la durée de vie de l'opération. L'efficacité de la couverture doit être régulièrement testée sur toute sa durée et se situer dans une fourchette de 80% à 125%.

Depuis le rachat partiel des emprunts obligataires au 23 juin 2021, pour respectivement 41,36% de la tranche 2024 (517 millions de dollars) et 44,44% de la tranche 2025 (444,4 millions de dollars), les réserves de couverture des flux de trésorerie cumulées correspondant à ce rachat seront maintenues dans les réserves recyclables pour un montant total de 496 millions de dirhams et seront recyclées progressivement au moment de la réalisation du chiffre d'affaires à partir d'avril 2024 pour la tranche 2024 et d'octobre 2025 pour la tranche 2025. Le reste de ces tranches non rachetées continuent à servir d'instruments de couverture du chiffre d'affaires futur qui serait réalisables en 2024 et en 2025.

### 4.1.3.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle notamment du risque de contrepartie client, dans l'éventualité que ces derniers soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues ou à l'encaissement des créances, du risque banque et politique.

Le groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

La gestion du risque de crédit s'appuie sur les éléments suivants :

- OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solvabilité de ses clients et contreparties et un monitoring permanent du risque de crédit.
- Le Groupe réalise un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.
- Des reportings et indicateurs de suivi sont mensuellement produits pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

Le Groupe applique une politique préventive notamment en ayant recours à l'assurance-crédit et d'autres formes de garanties et couvertures applicable au poste client fournies par des institutions financières de premier plan, ainsi qu'à travers la mise en place d'un programme de cession des créances sans recours auprès d'établissements bancaires et factoring de renom.

## 4.2. ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

### 4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesses produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note5 : charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisé dans le même exercice.

## 4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

## Achats consommés :

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Achats revendus de M/ses</b>	<b>(3 636)</b>	<b>(2 815)</b>
<b>Achats de matières premières</b>	<b>(21 918)</b>	<b>(44 191)</b>
Soufre	(8 088)	(19 533)
Ammoniaque	(10 144)	(19 941)
Acide sulfurique	(744)	(2 829)
Acide de retour	(1 309)	(1 300)
Autres matières premières	(1 633)	(587)
<b>Consommations énergétiques</b>	<b>(2 831)</b>	<b>(2 947)</b>
Energie électrique	(1 303)	(1 200)
Fuel	(892)	(966)
Gasoil	(532)	(656)
Gaz de chauffe	(87)	(105)
Gazoline	(12)	(13)
Vapeur et autres	(5)	(7)
<b>Pièces de rechange</b>	<b>(811)</b>	<b>(795)</b>
<b>Achats de travaux, études et prestations de services</b>	<b>(2 654)</b>	<b>(2 141)</b>
<b>Fourniture d'eau</b>	<b>(83)</b>	<b>(145)</b>
<b>Matières auxiliaires et autres achats</b>	<b>(1 816)</b>	<b>(1 561)</b>
<b>Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>(33 750)</b>	<b>(54 596)</b>

## Matières premières

Les achats de matières premières ont enregistré une baisse notable de 22,3 milliards de dirhams entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023. Cette variation est principalement due à la diminution des achats consommés de matières premières, notamment du soufre, de l'ammoniaque et de l'acide sulfurique.

En effet, les achats de soufre ont diminué de 11,4 milliards de dirhams en raison de la baisse des cours à la tonne (\$127/T CFR en 2023 comparé à \$301/T CFR en 2022). Les volumes consommés de soufre ont également légèrement baissé en corrélation avec le recul de la production d'acide sulfurique.

De même, les consommations d'ammoniaque ont enregistré une baisse de 9,8 milliards de dirhams, également due à la diminution du prix à la tonne, passant de \$1 096/T CFR en 2022 à \$614/T CFR en 2023. Les volumes consommés ont également diminué grâce à l'amélioration des ratios de consommation et au changement du mix-produit.

Les consommations d'acide sulfurique ont également reculé de 2,1 milliards de dirhams, expliqué par une chute du prix à la tonne de \$224/T CFR en 2022 à \$99/T CFR en 2023, en cohérence avec la baisse du prix du soufre sur le marché international.

## Energie

Les dépenses énergétiques se maintiennent à 2,8 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2023, affichant une quasi-stagnation par rapport à 2022. Cette situation s'explique notamment par des effets prix et volumes positifs sur le gasoil et le fuel, compensée par une augmentation des dépenses d'électricité essentiellement du fait d'effet prix négatif et d'un volume supérieur en lien avec l'activité.

### Prestations de services

Les prestations de services ont enregistré une hausse de 513 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2022. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prestations de préparation et d'expédition des produits suite à l'augmentation des volumes exportés depuis Jorf Lasfar et des ventes export Feeds depuis Safi, ainsi que par le développement de l'écosystème UM6P.

### Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Transport	(4 755)	(6 320)
<i>Transport ONCF sur ventes</i>	(882)	(651)
<i>Transport maritime sur ventes-Fret</i>	(3 490)	(4 772)
<i>Transport phosphates par camions</i>	(209)	(320)
<i>Transport du personnel</i>	(108)	(98)
<i>Autres transports d'exploitation</i>	(66)	(478)
Consulting et honoraires	(645)	(598)
Cotisations et dons	(336)	(1 513)
Entretiens et réparations	(1 545)	(1 573)
Locations et charges locatives	(263)	(159)
Primes d'assurances	(343)	(343)
Publicité, publications et relations publiques	(330)	(234)
Frais postaux et de télécommunications	(165)	(186)
Études, analyse, recherches et documentation	(39)	(115)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(365)	(233)
Autres charges externes	(884)	(481)
<b>Charges externes</b>	<b>(9 671)</b>	<b>(11 754)</b>

Les charges externes se sont établies à 9,7 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2023, enregistrant une baisse de 18 % par rapport à l'exercice 2022. Cette diminution est principalement observée dans le domaine du transport maritime lié aux ventes, en corrélation avec la diminution des prix du fret.

De même, cette baisse s'explique par la diminution du poste des cotisations et dons pour un impact de 1,2 milliard de dirhams principalement attribuable à l'enregistrement en 2022 des dons d'engrais destinés aux pays d'Afrique.

## 4.2.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

### Approvisionnement en soufre

Le marché du soufre a connu une tendance baissière des prix au premier semestre 2023, en raison de la demande limitée des producteurs d'engrais et d'un retour à la normale de l'offre qui s'est rétablie après les perturbations observées en 2021 et 2022. En raison de l'offre excédentaire, les stocks de soufre ont augmenté d'environ 1,3 MT à l'échelle mondiale au premier semestre de 2023. Les prix ont atteint le niveau de 64 \$/t FOB Moyen-Orient à fin juin, soit une réduction de 92 \$/t contre 155 \$/t FOB en début d'année.

Au troisième trimestre, l'augmentation de la demande des producteurs d'engrais suite à la hausse des prix des engrais a conduit au raffermissement des prix du soufre, qui ont atteint 113 \$/t FOB Moyen-Orient à la mi-septembre. Au quatrième trimestre, le marché du soufre a été faible, en raison de la demande limitée de la Chine dans un contexte de fin de saison d'engrais d'automne et de restrictions des exportations de DAP/MAP. De plus, la faiblesse des prix du nickel a entraîné une réduction de la demande indonésienne. Enfin, l'offre a été saine, soutenue par les exportations de crush lump d'Arabie Saoudite et du Kazakhstan. En conséquence, les prix de fin d'année ont chuté à 78 \$/t FOB Moyen-Orient.

En 2023, OCP a contribué à la création d'un approvisionnement supplémentaire en achetant du soufre en morceaux broyé au Kazakhstan et en Arabie Saoudite, et pendant les périodes de cycle bas, OCP a bénéficié des conditions de marché favorables pour constituer un stock stratégique.

### Approvisionnement en ammoniacque

Courant le premier semestre de 2023, le marché de l'ammoniacque a connu une tendance décroissante, en raison d'une demande réduite des secteurs des engrais et de l'industrie suivant la situation macroéconomique défavorable et d'une demande atone. En conséquence, les prix ont baissé jusqu'au niveau de 260 \$/t FOB Caraïbes début juillet contre 940 \$/t FOB au début de l'année.

Au troisième trimestre 2023, le marché de l'ammoniacque était tendu en raison d'une série de ruptures d'approvisionnement inattendues qui ont porté les prix jusqu'à ~ 577 \$ FOB Caraïbes. La reprise de l'offre a conduit à une stabilisation du marché au début du quatrième trimestre et au début d'une réduction progressive des prix en décembre. Les prix en fin d'année se sont établis à 475 \$/t FOB Caraïbes et 425 \$/t FOB Moyen-Orient.

En 2023, OCP a couvert l'essentiel de ses besoins en ammoniacque grâce à ses contrats diversifiés à long terme et a réussi à assurer une continuité de production fluide malgré une réduction significative des perturbations des exportations en provenance de Ma'aden et de l'Asie du Sud-Est.

## 4.2.4 STOCKS

### 4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

### 4.2.4.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	6 178	(1 478)	4 700	8 149	(1 552)	6 597
Produits d'en-cours	7 625	(328)	7 297	7 355	(337)	7 018
Produits finis	6 350	(75)	6 275	12 539	(165)	12 375
<b>Total des stocks</b>	<b>20 153</b>	<b>(1 881)</b>	<b>18 272</b>	<b>28 044</b>	<b>(2 054)</b>	<b>25 990</b>



Le stock de matières et fournitures consommables est essentiellement composé de pièces de rechange non stratégiques pour les installations. Étant donné que la durée de vie de ces pièces est courte, elles ne sont pas considérées comme des immobilisations. Chaque année, le risque d'obsolescence des pièces est examiné pour évaluer si une dépréciation est nécessaire afin de prendre en compte une perte de valeur potentielle.

Le total des stocks à fin décembre 2023 s'élève à 18,3 milliards de dirhams, soit une baisse de 7,7 milliards de dirhams par rapport à fin décembre 2022. Ceci est principalement relatif à un déstockage des engrais et des acides, et par la baisse des coûts de revient des stocks constitués en 2023 du fait du repli des prix des matières premières, matières auxiliaires et autres fournitures.

A noter que dans le cadre de l'optimisation et de la préservation du gisement de phosphates, et en parallèle avec le déploiement des nouvelles laveries à Khouribga et à Gantour, l'utilisation des résultats des essais pilotes prévus pour ces laveries offre la possibilité de valoriser des stocks en qualité Très Basse Teneur TBT. En 2023, le Groupe a intégré dans ces deux sites de Khouribga et de Gantour 4,3 millions de tonnes de roche, représentant une valeur totale de 400 millions de dirhams. Il est prévu un écoulement progressif de ces stocks entre 2024 et 2028 dans les deux sites.

### 4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dettes fournisseurs	7 835	6 000
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	21 102	14 307
<b>Dettes commerciales</b>	<b>28 937</b>	<b>20 306</b>

Les dettes commerciales comprennent les dettes fournisseurs ainsi que les dettes relatives à l'acquisition d'immobilisations. Ce poste a augmenté de 42,5 % à fin décembre 2023 par rapport à fin décembre 2022, en raison de la hausse des investissements en 2023.

## Note 5 - Charges et avantages au personnel

### 5.1. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Salaires, traitements et charges sociales liées	(9 389)	(9 539)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 322)	(1 380)
Autres avantages au personnel	(806)	(696)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(11 518)</b>	<b>(11 615)</b>

Les charges de personnel sont quasi stables entre les deux exercices 2023 et 2022 en légère baisse de 97 millions de dirhams entre l'exercice 2023 et l'exercice 2022.

### 5.2. EFFECTIF

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Personnel Hors cadre	6 344	4 816
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	8 707	7 650
Personnel Ouvriers et Employés	6 119	8 121
<b>Effectif</b>	<b>21 170</b>	<b>20 587</b>

### 5.3. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

#### 5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANT AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime Collectif d'Allocation de Retraite-RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 756 millions de dirhams en 2023 contre 704 millions de dirhams en 2022.
- Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP.
- En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, cet avantage postérieure à l'emploi a fait objet d'une externalisation vers un organisme d'assurance externe sous format d'un produit retraite complémentaire à cotisation définie depuis 2023. Le montant global de la cotisation y afférente en 2023 s'élève à 70 millions de dirhams.
- Les autres avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Ecart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés

### 5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Taux d'actualisation</b>		
Retraite	5,10%	3,99%
Plans médicaux	4,91%	3,92%
<b>Taux attendus d'augmentation des salaires</b>	<b>5,10%</b>	<b>5,10%</b>
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>	<b>2,00%</b>	<b>2,00%</b>

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

La courbe de consommation médicale prise en charge dans le cadre du calcul de l'engagement a été maintenue; elle correspond à la courbe de consommation médicale moyenne par âge estimée en 2020 à partir de l'historique des dépenses médicales sur les années 2017, 2018 et 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, OCP avait retenu l'année 2026 comme année de basculement.

Le Groupe a maintenu la courbe de consommation et le taux d'inflation médicale réévalués en 2020 sur la base de l'historique de la dépense de la période 2017-2019.

Le Groupe a également maintenu le taux de prise en charge des enfants sur la base du même historique 2017-2019, étant égal à 7%.

De même, le Groupe a maintenu les mêmes taux de frais de gestion retenus en 2020 ; correspondant à la reprise d'une part de ses engagements sociaux relatifs à certaines catégories de frais de gestion.

L'augmentation résultante du report de l'année de basculement AMO a eu un effet plus important que celui de la réévaluation à la hausse du taux d'actualisation relatif aux plans médicaux ce qui a fait augmenter légèrement les engagements sociaux relatifs aux plans médicaux.

## 5.3.3 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi				Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi		
<b>Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2021</b>	<b>615</b>	<b>4 255</b>	<b>989</b>	<b>5 858</b>	<b>103</b>	<b>5 964</b>
Prestations payées	(17)	(753)	(33)	(803)	(1)	(804)
Coût des services	2	64	74	140		140
Charges liée à l'actualisation des engagements	20	140	32	193		193
Externalisation et LSF			(465)	(465)		(465)
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(78)	175	(51)	47		47
Cotisations		77		77		77
Autres variations	17			17		17
<b>Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2022</b>	<b>560</b>	<b>3 958</b>	<b>546</b>	<b>5 064</b>	<b>102</b>	<b>5 169</b>
Prestations payées	(13)	(681)		(695)		(695)
Coût des services	1	55		56		56
Charges liée à l'actualisation des engagements	22	155		178		178
Externalisation et LSF			(546)	(546)		(546)
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(93)	404		311		311
Cotisations		78		78		78
Autres variations	(6)			(6)		(6)
<b>Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2023</b>	<b>472</b>	<b>3 967</b>		<b>4 439</b>	<b>102</b>	<b>4 544</b>

## 5.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX HYPOTHÈSES RETENUES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME COMPTABILISÉS

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1%	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
<b>Taux d'actualisation</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-14%	-9%	-15%	-11%
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		17%		19%

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1%	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
<b>Taux d'actualisation</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	17%	12%	19%	14%
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-13%		-15%

## 5.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les seniors Vice-Presidents et Vice-Presidents du groupe ainsi que les conseillers du Président directeur général.

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Avantages du personnel à court terme	145	153
Avantages postérieurs à l'emploi	25	22
<b>Total des rémunérations perçues par les dirigeants</b>	<b>169</b>	<b>176</b>

## Note 6 - Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

### 6.1. ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Paradeep Phosphates Limited - PPL	1 318	1 320
Groupe Prayon	2 965	2 479
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	1 099	1 084
Euro Maroc Phosphore - EMA	546	516
Indo Maroc Phosphore - IMA	645	722
Fertinagro Biotech	582	593
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM (*)		284
OCP Fertinagro Advanced Solutions - OFAS	205	
Autres	185	76
<b>Participation dans les co-entreprises</b>	<b>7 545</b>	<b>7 076</b>

(\*) En décembre 2023 le Groupe OCP a pris le contrôle de la SAEDM en ramenant son taux de contrôle à 100% des droits de vote.

Le résultat des coentreprises et les entreprises associées est analysé comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Paradeep Phosphates Limited - PPL	30	214
Groupe PRAYON	577	898
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	15	270
Euro Maroc Phosphore - EMA	30	201
Indo Maroc Phosphore - IMA	90	144
Autres	31	160
<b>Résultat des co-entreprises</b>	<b>774</b>	<b>1 887</b>

## Notes annexes aux états financiers consolidés

Le Groupe OCP a reçu des dividendes de ses coentreprises et entreprises associées au titre de l'exercice 2022, le détail ces dividendes est le suivant :

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Pakistan Maroc Phosphore - PMP		250
Indo Maroc Phosphore - IMA	167	117
JACOBS ENGINEERING - JESA	118	
Groupe PRAYON	44	
<b>Dividendes reçus des co-entreprises</b>	<b>328</b>	<b>367</b>

## 6.2. BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100% du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées :

### Bilan

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	Autres
<b>ACTIF</b>						
<b>Actifs courants</b>						
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	(172)	125	146	126	25	637
Actifs financiers de trésorerie		4			31	
Stocks	(119)	484	1 440	1 559	1 127	1
Créances clients	4 484	400	516	640	2 279	4 394
Créances d'impôt exigible		116	55	177		189
Autres actifs courants	(27)	707	1 117	1 311	430	1 801
<b>Total actifs courants</b>	<b>4 165</b>	<b>1 836</b>	<b>3 273</b>	<b>3 813</b>	<b>3 892</b>	<b>7 022</b>
<b>Actifs non courants</b>						
Actifs financiers non courants	4				4	14
Participation dans les Entreprises mises en équivalence	242					
Titres de participation						137
Actifs d'impôt différé	130					
Immobilisations corporelles	481	1 386	501	495	1 838	3 688
Immobilisations incorporelles	(81)	432	17	20	2	274
<b>Total actifs non courants</b>	<b>776</b>	<b>1 819</b>	<b>518</b>	<b>515</b>	<b>1 843</b>	<b>4 112</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 942</b>	<b>3 655</b>	<b>3 791</b>	<b>4 329</b>	<b>5 735</b>	<b>11 134</b>



## Notes annexes aux états financiers consolidés

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	Autres
<b>PASSIF</b>						
<b>Passifs courants</b>						
Emprunts et dettes financières courants	(687)	10			2 313	484
Provisions courantes	13		(16)		91	243
Dettes commerciales	(92)	1 065	1 731	2 093	1 061	1 919
Dettes d'impôt exigible					96	282
Autres passifs courants	(13)	13	72	5	201	3 457
<b>Total passifs courants</b>	<b>(779)</b>	<b>1 088</b>	<b>1 787</b>	<b>2 098</b>	<b>3 763</b>	<b>6 386</b>
<b>Passifs non courants</b>						
Emprunts et dettes financières non courants	203	891	2	3		5
Provisions non courantes pour avantages au personnel	150					
Autres provisions non courantes	(755)				29	
Passifs d'impôt différé	211					
Autres passifs non courants	(4)					
<b>Total passifs non courants</b>	<b>(195)</b>	<b>891</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>29</b>	<b>5</b>
Capital social	545	347	620	800	684	1 154
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110				
Réserves	178	1 132	295	1 406	1 048	1 525
Report à nouveau	4 127		830		102	1 800
Résultat net de la période	1 067	87	258	21	108	264
<b>Total capitaux propres</b>	<b>5 916</b>	<b>1 676</b>	<b>2 002</b>	<b>2 227</b>	<b>1 942</b>	<b>4 743</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 942</b>	<b>3 655</b>	<b>3 791</b>	<b>4 329</b>	<b>5 735</b>	<b>11 134</b>

### Compte de résultat

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	Autres
Produits des activités ordinaires	12 494	1 967	4 086	3 166	16 055	9 053
Productions stockée	(534)	(241)	(26)	(160)	(345)	
Achats consommés de matières et fournitures	(6 002)	(1 307)	(3 168)	(2 492)	(12 333)	(5 849)
Charges externes	(2 429)	(158)	(458)	(370)		(891)
Charges de Personnel	(1 604)			(9)	(278)	(1 635)
Impôts et taxes		(2)	(2)	(1)		(11)
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		(3)	(47)	(52)		(7)
Autres produits et charges opérationnels	(95)	(5)	(0)	16	(2 241)	30
<b>EBITDA</b>	<b>1 830</b>	<b>251</b>	<b>385</b>	<b>98</b>	<b>858</b>	<b>689</b>
Amortissements et provisions d'exploitation	(407)	(64)	(49)	(36)	(249)	(36)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 423</b>	<b>187</b>	<b>336</b>	<b>62</b>	<b>608</b>	<b>653</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants		(41)	(32)	(41)		(116)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 423</b>	<b>146</b>	<b>304</b>	<b>21</b>	<b>608</b>	<b>536</b>
Coût d'endettement financier net	(138)	(20)	33	29	(430)	
Résultat de change sur dettes et créances financières						(1)
Autres produits et charges financières		(1)	18			15
<b>Résultat financier</b>	<b>(138)</b>	<b>(21)</b>	<b>52</b>	<b>29</b>	<b>(430)</b>	<b>14</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 285</b>	<b>125</b>	<b>356</b>	<b>51</b>	<b>178</b>	<b>551</b>
Impôts sur les bénéfices	(218)	(38)	(98)	(30)	(70)	(287)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>1 067</b>	<b>87</b>	<b>258</b>	<b>21</b>	<b>108</b>	<b>264</b>

### 6.3. PRESTATIONS FOURNIES PAR OCP AUX CO-ENTREPRISES

OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument essentiellement comme suit :

#### 6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la Roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées à la facturation et au paiement.

Au titre de ces transactions, OCP a enregistré des ventes des phosphates auprès des co-entreprises pour 7 702 millions de dirhams en 2023 contre 7 839 millions de dirhams en 2022.

Par ailleurs, OCP fournit de l'acide phosphorique à ses co-entreprises EMAPHOS, Paradeep Phosphates Limited (PPL) et PRAYON. Au titre de ces ventes, OCP a enregistré un chiffre d'affaires de 2 283 millions de dirhams en 2023 contre 4 953 millions de dirhams en 2022.

#### 6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

Les services et utilités fournis par OCP à ses co-entreprises basées sur la plateforme de Jorf Lasfar concernent principalement l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture d'utilités (soufre liquide, eau, vapeur etc.) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel de l'OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

#### 6.3.3 CONTRATS DE BAIL

OCP a signé des contrats de bail avec les co-entreprises locales basées sur la plateforme de Jorf Lasfar. Les loyers sont payables sur une base mensuelle et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

#### 6.3.4 CONVENTION FINANCIÈRES

OCP a conclu des conventions de cash pooling avec certaines co-entreprises (Indo Maroc Phosphore-IMACID, Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS, Pakistan Maroc Phosphore-PMP...).

#### 6.3.5 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

OCP fournit également des services de Marketing (commercialisation des produits fabriqués par la joint-venture) et d'affrètement à certaines de ses co-entreprises.

OCP a par ailleurs conclu en 2017 un contrat multipartite de cession de pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar avec plusieurs filiales et co-entreprises dont Indo Maroc Phosphore-IMA et Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS.

#### 6.3.6 PRESTATIONS FOURNIES PAR LES CO-ENTREPRISES À OCP

JESA S.A fourni à OCP des prestations d'ingénierie à travers le Framework Services Agreement signé en 2017 et renouvelé en 2022.

## Note 7 – Autres éléments opérationnels

### 7.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- Les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- Les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- D'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

### 7.2. ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat de cession des immobilisations	(94)	(95)
Subventions accordées, dons et libéralités	(2 168)	(911)
Cohésion sociale	(1 163)	(667)
Autres	1 290	415
<b>Autres produits et charges opérationnels non récurrents</b>	<b>(2 135)</b>	<b>(1 258)</b>

Le poste des autres produits et charges opérationnels non récurrents affiche une perte de 2 135 millions de dirhams courant l'exercice 2023, en augmentation de 877 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2022.

Cette variation s'explique, d'une part, par l'octroi d'un don de 1 milliard de dirhams au profit du Fonds spécial séisme Alhaouz, ainsi que par l'octroi de divers dons pour venir en aide aux victimes du séisme, pour un total de 118 millions de dirhams. D'autre part, elle est due à l'augmentation de la charge de la cohésion sociale de 496 millions de dirhams, en raison de l'importance du résultat réalisé en 2022.

Cette augmentation a été partiellement compensé par la constatation d'une plus-value de consolidation de 1390 millions de dirhams suite à la prise de contrôle de la SAEDM. Le Goodwill constaté de ce fait s'élève à 2 725 millions de dirhams.

### 7.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et comptes	15 669		15 669	11 697		11 697
Organismes sociaux	626	(35)	591	390	(35)	355
État (hors impôt sur les sociétés)	10 645		10 645	7 373		7 373
Créances d'impôt exigible	3 569		3 569	2 968		2 968
Autres débiteurs	833	(12)	820	758	(36)	723
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>31 342</b>	<b>(48)</b>	<b>31 294</b>	<b>23 187</b>	<b>(71)</b>	<b>23 116</b>

## Notes annexes aux états financiers consolidés

La ligne « Etat hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, le crédit de TVA, la taxe sur l'exploitation minière et d'autres impôts et taxes. La hausse constatée sur la ligne Etat est due à une augmentation de 3,3 milliards de dirhams du crédit de TVA combinée à une hausse de 4 milliards de dirhams des avances fournisseurs en lien avec le programme des investissements.

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2023 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Total	Non échus	Échus		
			<30 Jours	30 - 120 Jours	> 120 Jours
État, TVA	1 965	1 654	38	79	195
Crédit de TVA-Part courante	8 098	728	3 525	19	3 826
État, autres impôts et taxes	580	528			52
<b>Total</b>	<b>10 645</b>	<b>2 910</b>	<b>3 563</b>	<b>98</b>	<b>4 073</b>

### 7.4. AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 494	3 375
État-TVA	1 592	2 448
Dettes sociales	1 909	1 946
Dettes d'impôt exigible	333	5 786
Autres créditeurs	4 316	3 399
<b>Autres passifs courants</b>	<b>10 644</b>	<b>16 953</b>

Le poste « Autres passifs courants » affiche une baisse de 6,3 milliards de dirhams entre fin 2022 et fin 2023. Cette variation est principalement expliquée par une baisse de la dette fiscale de 5,4 milliards de dirhams.

## Note 8 – Immobilisations corporelles et incorporelles

### 8.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

#### 8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### Evaluation et durée d'utilité des actifs opérationnels

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucrâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

##### Amortissements

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ses composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Durées</b>
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

##### Contrats de location

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf inférieure à 5000 dollars.

À la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location.

##### Coûts d'emprunt

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

A ce titre, le groupe OCP a capitalisé les coûts d'emprunt pour 462 millions de dirhams au cours de l'exercice 2023, contre 347 millions de dirhams au cours de l'exercice 2022.

### 8.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Évaluation initiale et ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées mais comptabilisées en charges.

#### Amortissements

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

#### Dépenses de développement

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

#### Écart d'acquisition

Suite à l'intégration du palier Maghreb Hospitality Company-MHC en juillet 2021, un nouvel écart d'acquisition a été calculé pour l'entité Société La Mamounia, d'un montant de 1 886 millions de dirhams. Le Groupe a mené un travail de valorisation de cette acquisition et a affecté la totalité du goodwill à la prestigieuse marque la Mamounia.

En décembre 2022, le Groupe OCP a souscrit seul à l'augmentation de capital de la Société Foncière de la Lagune-SFL, ce qui a porté sa participation dans cette entité à 81,79 %. Cette prise de contrôle a généré un goodwill de 296 millions de dirhams, qui a été déprécié à 100 % par mesure de prudence.

En décembre 2023, le Groupe OCP a porté sa participation dans la SAEDM à 100%. Cette prise de contrôle a généré un goodwill de 2 725 millions de dirhams. Conformément aux exigences des normes IFRS, ce goodwill doit faire l'objet d'affectation dans les 12 prochains mois. Dans ce cadre, un travail de revue stratégique est en cours.

### 8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

#### Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.



## Notes annexes aux états financiers consolidés

Compte tenu de l'activité du Groupe, les principales unités génératrices de trésorerie identifiées sont : Mining, Manufacturing, Rock Solutions, Nutricrops, Speciality Products & Solutions et l'UM6P.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- *Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée* font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.
- *Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie* font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeurs, lesquels sont définis ci-après :
  - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
  - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
  - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue d'un actif,
  - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
  - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmenté de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

Comme déjà mentionnée précédemment dans ce rapport, la performance exceptionnelle d'OCP en 2023 a été le résultat d'une stratégie efficace, d'une gestion prudente des ressources et de conditions de marché favorables. Bien que l'année 2023 ait enregistré une baisse par rapport à l'année précédente, il n'y a pas d'indications de dépréciation des actifs d'OCP, car les performances financières sont restées solides.

## 8.2. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Écart de conversion	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2023
<b>Valeur Brute :</b>							
Terrains	8 812	117			(1)	47	8 975
Constructions	65 364	19 869		(116)	(2)	3	85 117
Installations techniques, matériel et outillage	105 114	3 035		(298)	(1)		107 850
Matériel de transport	902	14		(7)		9	917
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 897	788		(47)	(6)	134	4 767
Droit d'usage des immobilisations corporelle	4 539	96		(6)	(3)	(3)	4 623
Autres immobilisations corporelles	26 421	5 385		(64)		313	32 055
<b>Total valeur brute</b>	<b>215 049</b>	<b>29 305</b>		<b>(538)</b>	<b>(13)</b>	<b>503</b>	<b>244 305</b>
<b>Amortissements :</b>							
Terrains	(1 196)		(21)			19	(1 199)
Constructions	(17 188)		(1 965)	215	1	(28)	(18 965)
Installations techniques, matériel et outillage	(59 183)		(4 134)	366		(167)	(63 117)
Matériel de transport	(874)		(35)	7		7	(895)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(2 084)		(377)	47	2	(64)	(2 477)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(2 639)		(371)		1	16	(2 992)
Autres immobilisations corporelles	(2 198)		(420)	6		8	(2 605)
<b>Pertes de valeur :</b>							
Terrains	(123)		(47)				(169)
Constructions	(2)						(2)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(85 501)</b>		<b>(7 370)</b>	<b>640</b>	<b>4</b>	<b>(194)</b>	<b>(92 421)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>129 547</b>	<b>29 305</b>	<b>(7 370)</b>	<b>102</b>	<b>(9)</b>	<b>309</b>	<b>151 884</b>

## Notes annexes aux états financiers consolidés

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Écart de conversion	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2022
<b>Valeur Brute :</b>							
Terrains	7 569	258		(2)	3	984	8 812
Constructions	59 842	5 410		(299)	9	402	65 364
Installations techniques, matériel et outillage	103 005	2 808		(861)	3	158	105 114
Matériel de transport	887	17		(16)		14	902
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 025	22		(103)	13	(59)	3 897
Droit d'usage des immobilisations corporelle	4 405	106			7	22	4 539
Autres immobilisations corporelles	16 249	11 045		(77)	1	(798)	26 421
<b>Total valeur brute</b>	<b>195 982</b>	<b>19 666</b>		<b>(1 358)</b>	<b>35</b>	<b>723</b>	<b>215 049</b>
<b>Amortissements :</b>							
Terrains	(1 176)		(22)	1			(1 196)
Constructions	(15 891)		(1 417)	234	(2)	118	(17 188)
Installations techniques, matériel et outillage	(55 032)		(4 722)	823	(1)	(251)	(59 183)
Matériel de transport	(852)		(37)	16			(874)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 917)		(256)	103	(3)	(10)	(2 084)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(2 282)		(350)			(7)	(2 639)
Autres immobilisations corporelles	(1 759)		(693)	16		237	(2 198)
<b>Pertes de valeur :</b>							
Terrains	(133)			11			(123)
Constructions	(2)						(2)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(79 045)</b>		<b>(7 498)</b>	<b>1 204</b>	<b>(7)</b>	<b>(163)</b>	<b>(85 501)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>116 938</b>	<b>19 666</b>	<b>(7 498)</b>	<b>(154)</b>	<b>29</b>	<b>560</b>	<b>129 547</b>

Les principales augmentations réalisées courant l'exercice 2023 portent sur les projets suivants :

### Augmentation de capacité

- Avec une enveloppe budgétaire globale de 5,4 milliards de dirhams, les travaux de constructions des trois nouvelles lignes d'engrais TSP sont en phase de finalisation. En effet, La première et la deuxième ligne sont opérationnelles depuis mai et décembre 2023 respectivement, et la troisième ligne sera mise en service avant la fin du premier trimestre de l'année 2024. Chacune de ces trois lignes aura une capacité de 1 million de tonne métrique d'équivalent DAP par an.
- Avancement des travaux de construction de deux nouvelles lignes sulfuriques. Chaque ligne prévoit une capacité de production de 5000 tonnes métriques humides par jour. Les dépenses globales allouées à ces projets s'élèvent à 3,8 milliards de dirhams.
- Les travaux de construction de la nouvelle ligne sulfurique PS4 au niveau du site de Safi atteignent des phases avancées. Le CAPEX global du projet s'élève 1,3 milliard de dirhams ;
- Les travaux de construction de la nouvelle laverie de Benguéir sont en phase de finalisation. Ce projet permettra d'atteindre une capacité annuelle de 3 Mt et sera mis en service avant la fin de l'année. L'investissement global dédié à la construction de ladite laverie s'élève à 2,4 milliards de dirhams.
- Le site de Laayoune a enregistré des avancées notables dans plusieurs projets. Les travaux de construction de la laverie sont en phase finale, avec une capacité prévue de 3 millions de tonnes par an et un budget de 1,9 milliard de dirhams. De plus, des progrès ont été accomplis dans le développement du complexe chimique, incluant la finalisation des études et des engagements des premiers lots, en parallèle avec les avancées dans la construction du port phosphatier. L'investissement total pour ces deux projets s'élève à 12 milliards de dirhams.

**Programme eau**

Avancement des réalisations inscrites dans le cadre du programme plan d'urgence Eau lancé par OCP en partenariat avec l'Etat et visant à atteindre l'autonomie des sites industriels ainsi que l'alimentation en eau potable des villes d'El Jadida et de Safi par de l'eau dessalée. En effet, depuis mai 2023 les sites de Jorf Lasfar et Safi ont atteint l'autonomie en matière de consommation d'eaux non conventionnelles.

En ce qui concerne les besoins urbains on note le départ de l'alimentation en eau dessalée de la ville de Safi depuis Août 2023 et de la ville d'El Jadida depuis Novembre 2023.

En parallèle le Groupe continue son programme de construction des (Station d'épuration des eaux usées - STEP) au niveau des villes de Fquih Bensaleh, Kasba Tadla, Béni Mellal et extension Khouribga.

**8.3. VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Autres variations	31 décembre 2023
<b>Valeur Brute :</b>							
Goodwill	296					2 725	3 021
Immobilisations en recherche et développement	315	6			8		328
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 160	6			39	1	2 206
Licences et Logiciels	2 242	10			156		2 408
Fond commercial	223						223
Autres immobilisations incorporelles	1 431	749		(65)	(549)	1	1 567
<b>Total valeur brute</b>	<b>6 666</b>	<b>771</b>		<b>(65)</b>	<b>(347)</b>	<b>2 728</b>	<b>9 753</b>
<b>Amortissements :</b>							
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(233)		(27)				(260)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(190)		(39)		1	(1)	(228)
Amortissement des licences et logiciels	(351)		(91)	8	1		(433)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(1 064)		(336)	60			(1 340)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(2 134)</b>		<b>(493)</b>	<b>68</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>(2 557)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>4 532</b>	<b>771</b>	<b>(493)</b>	<b>3</b>	<b>(344)</b>	<b>2 727</b>	<b>7 197</b>

En décembre 2023, le Groupe OCP a acquis 49% des titres de la SAEDM pour un prix de 1,6 milliard de dirhams, ce qui a porté sa participation dans cette entité à 100%. Cette prise de contrôle a généré un goodwill 2 725 millions de dirhams.

## Notes annexes aux états financiers consolidés

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Autres variations	31 décembre 2022
<b>Valeur Brute :</b>							
Goodwill	1 886	296			(1 886)		296
Immobilisations en recherche et développement	210	128			(23)		315
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	216	8			1 931	5	2 160
Licences et Logiciels	2 109	126			6		2 242
Fond commercial	239				(17)		223
Autres immobilisations incorporelles	1 198	326		(17)	(77)		1 431
<b>Total valeur brute</b>	<b>5 858</b>	<b>884</b>		<b>(17)</b>	<b>(65)</b>	<b>5</b>	<b>6 666</b>
<b>Amortissements :</b>							
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(187)		(46)				(233)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(125)		(60)			(4)	(190)
Amortissement des licences et logiciels	(338)		(12)		(1)		(351)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(823)		(243)		1		(1 064)
<b>Pertes de valeur :</b>							
Dépréciation Goodwill			(296)				(296)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(1 473)</b>		<b>(656)</b>			<b>(4)</b>	<b>(2 134)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>4 385</b>	<b>884</b>	<b>(656)</b>	<b>(17)</b>	<b>(65)</b>	<b>2</b>	<b>4 532</b>

### 8.4. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>	<b>(7 519)</b>	<b>(8 111)</b>

Les dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations enregistrées au cours de l'exercice 2023 affichent une baisse de 7,3% (-592 millions de dirhams) par rapport à l'exercice 2022. Cette baisse est principalement expliquée par le prolongement des durées d'utilité chez les JFCs, ainsi que la dépréciation du goodwill de SFL pour 296 millions de dirhams en 2022.

## Note 9 – Provisions et passifs éventuels

### 9.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

### 9.2. DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	<b>(875)</b>	<b>(324)</b>

Les dotations nettes aux provisions courantes pour l'exercice 2023 s'élèvent à 875 millions de dirhams, en hausse de 551 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2022. Ceci s'explique par la constatation en 2023 d'une provision pour litige relatif à la réalisation de projets industriels pour un montant de 565 millions de dirhams.

### 9.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	Dotations	REPRISES		Autres variations	31 décembre 2023
			Utilisées	Non utilisées		
<b>Provisions non courantes</b>	<b>6 400</b>	<b>757</b>	<b>(116)</b>		<b>(593)</b>	<b>6 448</b>
Provisions pour avantages au personnel	5 169				(626)	4 544
Provisions pour réhabilitation des sites	452		(62)			390
Autres provisions non courantes	778	756	(54)		33	1 514
<b>Provisions courantes</b>	<b>587</b>	<b>356</b>	<b>(38)</b>		<b>6</b>	<b>919</b>
Autres provisions courantes	587	356	(38)		6	919
<b>Total des provisions</b>	<b>6 987</b>	<b>1 112</b>	<b>(154)</b>		<b>(586)</b>	<b>7 366</b>

#### Evaluation des provisions pour avantage au personnel

Les provisions pour avantages au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

#### Évaluation des provisions de réhabilitation des sites

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'OCP. Le groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais sont utilisés pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le groupe en profite également pour initier des activités agricoles et forestières profitables aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou

organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche.

### **Risques environnementaux :**

#### ***Gouvernance des risques environnementaux :***

Le Conseil d'administration assure la direction stratégique et garantit le suivi, tandis que le Comité d'audit et de risques aide à contrôler les opérations et examine les données financières et extra-financières (ESG), y compris les informations sur les risques liés au climat. Ces organes supervisent l'équipe de gestion des risques dans la compréhension des risques principaux pour l'entreprise, y compris les risques environnementaux et liés au climat, et considèrent les risques et opportunités liés au climat lors de la surveillance de la stratégie de l'entité. La Stratégie de Durabilité «Vers 2040» du Groupe OCP intègre le climat dans la stratégie commerciale et imprègne toute l'organisation, étant continuellement supervisée par le Conseil et les Comités. La responsabilité et la reddition de compte en matière de gestion des risques sont intégrées à tous les niveaux de l'organisation.

#### ***Engagement du Groupe :***

Le Groupe OCP s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de neutralité sur les scopes 1 et 2 en 2030, et vise à devenir neutre en carbone dans les trois scopes d'ici 2040. Des processus de gouvernance, des contrôles et des procédures ont été mis en place pour surveiller, gérer et atténuer les risques et les opportunités liés au climat. Des revues annuelles des enjeux environnementaux et climatiques sont effectuées, et les risques liés à l'environnement et au climat sont intégrés dans les plans de gestion de chaque ligne de métier selon les normes ISO 31000 et COSO.

#### ***Stratégie et réponse du Groupe aux changements climatiques :***

L'OCP a mis en place une stratégie pour faire face aux risques et opportunités liés au climat. Cette stratégie consiste à identifier et actualiser les risques et opportunités significatifs qui pourraient affecter son modèle économique, sa stratégie et ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme. Les risques prioritaires identifiés comprennent l'impact sur les revenus résultant des changements de la demande en engrais dans les principales régions clientes de l'OCP en raison des conditions météorologiques extrêmes, l'exposition à la tarification du carbone et aux litiges impliquant les parties prenantes du groupe OCP en amont et en aval, le risque le plus crucial étant lié aux émissions de N<sub>2</sub>O en aval. De plus, le non-respect des objectifs de réduction des émissions de carbone par l'OCP aggraverait l'impact des risques climatiques liés aux émissions opérationnelles par rapport à un scénario dans lequel l'OCP prendrait des mesures pour réduire ces émissions. Les opportunités pourraient se présenter pour l'expansion de la gamme de produits globale de l'OCP vers l'ammoniaque vert et des volumes plus élevés de TSP vert en fonction de la prime de marché, de la demande croissante en produits verts et de la disponibilité de l'hydrogène vert. Les scénarios climatiques prévoient une baisse des rendements des cultures qui pourrait entraîner une perte de revenus annuels importante pour le groupe OCP. Pour atténuer ces risques, le groupe OCP a pour objectif de rendre sa stratégie globale actuelle et prospective plus résiliente aux changements climatiques. Pour ce faire, il vise à décarboniser ses opérations, ce qui peut réduire les risques climatiques et générer des avantages économiques importants dans les années à venir grâce à l'expansion de la production de produits verts.

OCP a élaboré une stratégie de transition vers une faible émission de carbone qui inclut le déploiement de l'innovation pour atténuer les risques climatiques, telles que l'utilisation de solutions d'énergie durable, la gestion de l'énergie en temps réel, l'automatisation intelligente de l'énergie, la capacité de cogénération, des accords d'achat d'énergie éolienne, la cartographie du potentiel solaire des sites, le développement de technologies de séchage propre, le projet «Green mining» et l'étude de la mobilité verte. Le groupe OCP s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 et à promouvoir le développement durable. Pour répondre à la crise de l'eau, le groupe OCP a développé un programme d'eau basé sur les principes de l'économie circulaire. Ce programme comprend une évaluation approfondie des risques de pénurie d'eau et l'utilisation de sources d'eau non

conventionnelles pour réduire les prélèvements en eau douce à zéro d'ici 2026. Le groupe a également accéléré son programme d'eau en 2021 avec des mesures exceptionnelles déployées depuis l'année 2022 pour faire face à la pénurie d'eau.

Le groupe OCP prévoit de remplacer l'ammoniaque importé, produit à partir de combustibles fossiles, par de l'ammoniaque vert produit à partir d'énergies renouvelables. En partenariat avec l'UM6P, ils construiront deux unités pilotes pour la recherche et la production exclusive d'ammoniaque vert. Le programme d'ammoniaque vert d'OCP prévoit la production d'un total de 3 millions de tonnes p.a. à 2032. Deux projets sont en phase de développement (par InnovX) : le projet de Tarfaya (1 million de tonnes à 2027) et de Jorf Lasfar (projet intégré au site industriel avec une vocation de développement technologique, 100k tonnes à 2026). OCP souhaite également promouvoir une agriculture durable et régénérative en soutenant les petits exploitants et en développant des programmes utilisant des technologies de pointe. Ils ont également lancé un programme d'agriculture carbone visant à augmenter le stockage du carbone dans le sol et la végétation grâce à des changements dans les pratiques agricoles et l'utilisation des terres.

### 9.4. PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

### 9.5. ENGAGEMENTS DONNÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Lettres de crédit	551	1 232
Droits et engagements divers	624	614
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>1 175</b>	<b>1 846</b>



## Note 10 – Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

### 10.1. ACTIFS FINANCIERS DE GESTION TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT

#### 10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

##### Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Très liquides,
- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- Soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

##### Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

##### Endettement net

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

##### Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie :

- *Le coût de l'endettement brut* : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- *Les produits financiers des placements de trésorerie* : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie

## 10.1.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

## 10.1.2.1 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Dettes financières courantes</b>		
Crédits bancaires	12 000	9 897
Dettes issues des contrats de location	242	240
Emission obligataire	7 463	
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>19 706</b>	<b>10 136</b>
<b>Dettes financiers non courantes</b>		
crédits bancaires	34 099	23 558
Emission obligataire	25 893	34 928
Dettes issues des contrats de location part plus d'un an	1 242	1 389
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>61 234</b>	<b>59 875</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>80 940</b>	<b>70 011</b>

## 10.1.2.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêts, les maturités ainsi que les devises.

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêts	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2023
<b>Crédits bancaires long terme part moins d'un an</b>				<b>12 000</b>
Libellé en USD	[2,94%-3,91%]	3,55%		535
Libellé en MAD	[3,00%-5,62%]	3,57%		4 677
Libellé en EUR	[0,63%-4,78%]	1,66%		828
Libellé en autres devises				4
Intérêts courus non échus				412
Autres Crédits				5 544
<b>Dettes issues des contrats de location</b>				
Libellé en MAD	3,80%	3,80%		242
<b>Émission obligataire</b>				<b>7 463</b>
Libellé en USD	[3,75%-6,88%]	5,63%		7 252
Intérêts courus non échus				212
<b>Total dettes financières courantes</b>				<b>19 706</b>
<b>Crédits bancaires long terme part plus d'un an</b>				<b>34 099</b>
Libellé en USD	[2,94%-3,91%]	3,49%	3	735
Libellé en MAD	[3,00%-5,62%]	3,93%	5	21 884
Libellé en EUR	[0,63%-4,78%]	2,92%	7	10 208
Libellé en autres devises				37
Autres Crédits				1 236
<b>Dettes issues des contrats de location</b>				
Libellé en MAD	3,80%	3,80%	3	1 242
<b>Émission obligataire</b>				<b>25 893</b>
Libellé en USD	[3,75%-6,88%]	5,14%	13	25 893
<b>Total dettes financières non courantes</b>				<b>61 234</b>
<b>Total dettes financières</b>				<b>80 940</b>

## 10.1.2.3 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2023 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 décembre 2023
Crédits bancaires	12 000	29 097	5 002	46 100
Emprunts obligataires	7 463	5 487	20 406	33 356
Dettes IFRS 16	242	363	879	1 484
<b>Dettes à moyen et long terme</b>	<b>19 705</b>	<b>34 947</b>	<b>26 287</b>	<b>80 940</b>

## 10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

## 10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie	6 984	8 923
Équivalents de trésorerie	5 661	9 633
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>12 644</b>	<b>18 557</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie</b>	<b>12 644</b>	<b>18 557</b>

## 10.1.3.2 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actifs financiers de trésorerie	11	509
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>509</b>

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent essentiellement des dépôts à terme supérieurs à trois mois.

## 10.1.3.3 ECHÉANCIER ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

## Echéancier des actifs financiers de trésorerie

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et les investissements du Groupe. À ce titre, le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement de plus d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et d'être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	5 500				5 500
Dépôt à Terme		172			172
<b>Total</b>	<b>5 500</b>	<b>172</b>			<b>5 672</b>

## 10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2023</i>	<i>31 décembre 2022</i>
Crédits financiers	40 597	25 945
Emprunts obligataires	33 144	34 928
Autres emprunts et dettes assimilées	5 713	7 510
<b>Endettement financier brut bancaire et obligataire</b>	<b>79 454</b>	<b>68 383</b>
Dettes financières issues des contrats de location IFRS 16	1 484	1 628
<b>Endettement financier divers</b>	<b>1 484</b>	<b>1 628</b>
Equivalents de trésorerie	5 661	9 633
Disponibilités	6 984	8 923
Actifs financiers de gestion de trésorerie	11	509
<b>Actifs financiers</b>	<b>12 655</b>	<b>19 066</b>
<b>Endettement financier net bancaire et obligataire</b>	<b>66 799</b>	<b>49 317</b>
<b>Endettement financier brut total</b>	<b>80 940</b>	<b>70 011</b>
<b>Endettement financier net total</b>	<b>68 283</b>	<b>50 945</b>

Rapprochement de l'endettement net avec la variation de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie :

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2023</i>	<i>31 décembre 2022</i>
Variation nette de la trésorerie	5 912	(10 554)
Variation des actifs financiers	498	2 029
Variations d'emprunts	10 928	14 395
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>17 338</b>	<b>5 869</b>

## 10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2023</i>	<i>Exercice 2022</i>
Charges d'intérêt	(3 141)	(2 508)
<b>Coût d'endettement financier brut</b>	<b>(3 141)</b>	<b>(2 508)</b>
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	219	79
Autres produits d'intérêts	307	143
<b>Produits financiers des placements</b>	<b>526</b>	<b>222</b>
<b>Coût d'endettement financier net</b>	<b>(2 615)</b>	<b>(2 286)</b>

Le coût d'endettement financier brut affiche une hausse de 633 millions de dirhams entre l'exercice 2023 et celui de 2022 sous l'effet de la hausse des charges d'intérêts due aux émissions effectuées en 2023.

## 10.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

### 10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES

#### Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés comme « Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Le Groupe a choisi d'évaluer ses actifs à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres non recyclables.

#### Autres produits et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement net de la partie efficace de la couverture des taux de change, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeurs et résultats sur actifs financiers.

### 10.2.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Valeur Brute	Réévaluation	Net	Valeur Brute	Réévaluation	Net
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres	1 889	(583)	1 306	1 060	(604)	457
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17		17	17		17
Créances sur cession d'immobilisations	63	(5)	58	94	(5)	89
Autres créances financières	940	(1)	939	515	(1)	515
<b>Total des actifs financiers non courants</b>	<b>2 909</b>	<b>(588)</b>	<b>2 321</b>	<b>1 687</b>	<b>(609)</b>	<b>1 078</b>

Les actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent aux titres non consolidés détenus par OCP S.A et ses filiales, notamment OCP International et l'UM6P. Ce poste enregistre une hausse de 860 millions de dirhams, essentiellement due au nouvelles créations au sein de l'écosystème de l'UM6P.

La réévaluation concerne principalement la dépréciation des titres Heringer en raison de ses difficultés financières.

### 10.2.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat de change sur opérations de financement	863	(3 366)
Charge/produit d'actualisation de crédit de TVA	(664)	(421)
Autres	(49)	48
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>150</b>	<b>(3 740)</b>

Le gain de change net sur les emprunts est de 863 millions de dirhams, expliqué par la baisse du taux de change MAD/\$ qui est passé de 10,45 au 31 décembre 2022 à 9,89 au 31 décembre 2023. L'impact total lié aux effets de change sur l'exercice est de 1 578 millions de dirhams dont une perte de change latente de -458 millions de dirhams relative à la mise en place du moratoire des créances chez OCP Kenya, Tanzanie et Ghana.

Par ailleurs, la charge financière nette de 664 millions de dirhams correspond à la constatation, courant l'exercice 2023, d'une dotation nette complémentaire de 63 millions de dirhams Relative aux conventions de financement du crédit de TVA des exercices 2018 et 2021. L'actualisation du reliquat de crédit de TVA a généré une charge financière de 592 millions de dirhams en décembre 2023.

## 10.3. POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### 10.3.1 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- **Niveau 1** : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- **Niveau 2** : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- **Niveau 3** : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

(En millions de dirhams)	Au 31 décembre 2023					Au 31 décembre 2022				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	12 644	12 644	12 644			18 556	18 556	18 556		
Actifs financiers de trésorerie	11	11		11		509	509		509	
Actifs financiers disponibles à la vente	1 306	1 306			1 306	457	457			457
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17	17			17	17	17			17
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>13 979</b>	<b>13 979</b>	<b>12 644</b>	<b>11</b>	<b>1 324</b>	<b>19 540</b>	<b>19 540</b>	<b>18 556</b>	<b>509</b>	<b>474</b>
Emprunts et dettes financières courants	19 706	19 706		19 706		10 136	10 136		10 136	
Emprunts et dettes financières non courants	61 235	62 424	26 477	35 947		59 875	54 684	30 462	24 222	
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>80 940</b>	<b>82 130</b>	<b>26 477</b>	<b>55 653</b>		<b>70 011</b>	<b>64 819</b>	<b>30 462</b>	<b>34 358</b>	

### 10.3.2 GESTION DES RISQUES

#### 10.3.2.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KFW, Banque européenne d'investissement, Agence française de développement, la Banque islamique de développement, Banque africaine de développement.

#### 10.3.2.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 5,3 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de cash pooling bancaire multi entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts –emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrice. Ce mécanisme est basé sur le mode Zero Balancing Account indirect qui consiste

en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le cash pooling.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par OCP sur certains de ses clients.

### 10.3.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Emprunts non utilisés	6 778	10 739
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	14 168	9 846
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>20 947</b>	<b>20 585</b>

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe.

### 10.3.2.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

A ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

#### Pré-qualification des contreparties

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de placement collectif OPCVM auprès desquelles le groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Émission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas .
- Émission de dettes privées autres que les contreparties bancaires : Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.

Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :

- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquide pour permettre au groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

#### Diversification des contreparties

Les contreparties auxquelles est exposé le groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

#### Fixation des limites par type d'instruments portés auprès d'une contrepartie

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investi directement sur ce type d'instrument ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

### 10.3.2.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. A ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation ;
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement.



## Note 11 – Impôt sur le résultat

### 11.1. TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles.

A partir de 1er janvier 2019, l'interprétation IFRIC 23, Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat, est venue compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat, en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe ont identifié des impacts de première application qui ont été comptabilisés en capitaux propres.

### 11.2. ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2023</i>	<i>Exercice 2022</i>
Charge/produit impôt exigible	(578)	(5 937)
Charge/produit impôt différé	(1 527)	(185)
<b>Total de la charge</b>	<b>(2 105)</b>	<b>(6 122)</b>

Suite à la baisse des résultats fiscaux enregistrés chez OCP SA et certaines de ses filiales, la ligne «charge/produit impôt exigible» concerne principalement la cotisation minimale sur le chiffre d'affaires.

De plus, le Groupe enregistre des charges d'impôt différées en raison de l'impact du rallongement des durées d'utilité de ses matériels et installations techniques, ainsi que de l'impact positif latent du taux de change MAD/USD. Depuis la clôture de l'exercice 2022, le Groupe n'a pas comptabilisé de produits d'impôts différés actifs.

### 11.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
+Résultat net - Part du groupe	14 368	28 184
+Résultat net - Part des minoritaires	(72)	49
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(774)	(1 887)
+/-Impôt de la période	2 105	6 122
<b>Résultat comptable consolidé avant impôt</b>	<b>15 627</b>	<b>32 468</b>
+/- Différences permanentes	1 755	1 096
<b>= Résultat fiscal consolidé</b>	<b>17 383</b>	<b>33 564</b>
Taux d'imposition théorique	35,00%	35,00%
<b>=Impôt théorique</b>	<b>(6 084)</b>	<b>(11 747)</b>
Différence de taux d'impôt par rapport à au taux projeté de la mère (35%)	(259)	3 006
Report variable		(530)
Filiales non soumises à l'impôt	4 006	4 097
Variation de périmètre		(882)
Autres éléments	232	(67)
<b>= charges d'impôts de l'exercice</b>	<b>(2 105)</b>	<b>(6 122)</b>
<b>dont</b>		
<i>impôt exigible</i>	(578)	(5 937)
<i>impôt différé</i>	(1 527)	(185)

### 11.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	Mouvement de l'activité en résultat	Mouvement de l'activité hors résultat	31 décembre 2023
Impôts différés actifs bruts	125	(73)		52
Impôts différés actifs non appréhendés				
<b>Impôts différés actifs nets</b>	<b>125</b>	<b>(73)</b>		<b>52</b>
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>590</b>	<b>1 454</b>	<b>66</b>	<b>2 110</b>

## Notes annexes aux états financiers consolidés

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Différences temporaires	2 259	2 279
Elimination des résultats internes	1 174	1 400
Immobilisations incorporelles	(696)	(674)
Immobilisations corporelles	20	20
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Autres éléments de l'actif	58	(152)
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Autres éléments du passif	31	10
Déficits fiscaux reportables	391	376
Autres	(21)	
Compensation	(5 494)	(5 464)
<b>Total des impôts différés actifs</b>	<b>52</b>	<b>125</b>

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
Différences temporaires	3	3
Elimination des résultats internes	(219)	(244)
Immobilisations incorporelles	220	218
Immobilisations corporelles	7 582	6 851
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(456)	(450)
Autres provisions	(78)	(781)
Déficits fiscaux reportables	(254)	(326)
Autres	358	335
Compensation	(5 494)	(5 464)
<b>Total des impôts différés passifs</b>	<b>2 110</b>	<b>590</b>

## Note 12 – Capitaux propres, dividendes et résultat par action

### 12.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions OCP sont détenues par sa filiale SADV.

(En nombres d'action)	Actions ordinaires
<b>En circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>82 875 000</b>
Emissions en numéraire sur l'exercice 2023	
<b>En circulation au 31 décembre 2023</b>	<b>82 875 000</b>
<b>Valeur nominale</b>	<b>100 Dirhams</b>

### 12.2. DIVIDENDES

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2022 pour 9 219 milliards de dirhams correspondent à un dividende net par action de 112,23 dirhams.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Montant du dividende (en millions de dirhams)	9 219	8 091
Montant du dividende par action (en dirhams)	112,23	98,50

### 12.3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Résultat net part du Groupe ajusté (en millions de dirhams)*</b>	<b>13 926</b>	<b>27 799</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	729 300	729 300
<b>Nombre d'actions pour le calcul du résultat</b>	<b>82 145 700</b>	<b>82 145 700</b>
<b>Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)</b>	<b>169,53</b>	<b>338,41</b>

(\*) En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres subordonnés émis par le groupe OCP (-442 millions de dirhams).

## Note 13 – Relations avec les actionnaires

L'État marocain détient une part majoritaire de 94,12% dans l'OCP. Le groupe BCP détient quant à lui 5,00%, avec une participation directe ainsi que des participations à travers ses filiales Socinvest, Infra Maroc Capital et Prev Invest.SA. Les actionnaires perçoivent des dividendes annuels conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres, notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société, ainsi que d'autres éléments pertinents selon le Conseil d'administration.

En 2023, l'Etat marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 9,2 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2022. Comme toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur, qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'Etat marocain.

Le tableau suivant présente les transactions réalisées avec l'Etat ou avec des entreprises sous contrôle étatique pour les exercices 2022 et 2023 :

(En millions de dirhams)	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Intérêts des placements	64	26	52	15
Coût d'utilités	905		999	
Autres charges d'exploitation	187		202	
Intérêts d'emprunts	12	155	11	45
Déductions des charges sociales	661		623	
Charges de transport ONCF	567		749	
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	
Achats d'immobilisations et de stocks	461		85	

(En millions de dirhams)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Dettes Commerciales	394		623	
Acomptes en cours	46			
Autres créances et dettes (crédeurs)	204		396	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	656	64	1 151	919
Placements			2 500	
Emprunts	920	5 984	486	3 039



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

La Marina Casablanca, Bâtiment C /  
Ivoire III, Bd Sidi Mohammed Ben  
Abdellah, 27223 Casablanca  
Maroc

## Aux Actionnaires de la société

### OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP  
Casablanca

## RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés contenant des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 119.930 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 14.296.

A note avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par l'*International Ethics Standards Board for Accountants* (Code de l'IESBA) et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de l'exercice 2023. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p><b>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles</b>                      (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</p> <p>Au 31 décembre 2023, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 151.884 et MMAD 7.197 (soit 64% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes.</li> <li>- au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée.</li> </ul> <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ;</li> <li>- du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle.</li> <li>- de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• La définition des durées d'utilité</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ;</li> <li>▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ;</li> <li>▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ;</li> <li>▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2023 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques ;</li> <li>▪ pour les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, nous avons examiné la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.</li> </ul>

<p>retenues par composants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation.</li> </ul>	
<p><b>Comptabilité de couverture des risques de change</b> (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.</p> <p>Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.</p> <p>Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.</p> <p>Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La comptabilisation en OCI (<i>Other Comprehensive Income</i>), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ;</li> <li>▪ La comptabilisation de la part non efficace en résultat ;</li> <li>▪ Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette.</li> </ul> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39.</li> <li>▪ examiner notamment :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ;</li> <li>- l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39.</li> </ul> </li> <li>▪ analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ;</li> <li>▪ examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.</li> </ul>



<p>sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.</p>	
<p><b>Provision pour avantages au personnel</b> (cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)</p> <p>Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.440 au 31 décembre 2023.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.</p> <p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...</p> <p>Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;</li> <li>▪ apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;</li> <li>▪ examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;</li> <li>▪ analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;</li> <li>▪ examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;</li> <li>▪ examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.</li> </ul>

considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.	
---	--

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Groupe.

### **Responsabilité des auditeurs relatives à l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Casablanca, le 26 mars 2024

### Les Auditeurs Indépendants

**ERNST & YOUNG**  
  
ERNST & YOUNG  
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddou  
CASABLANCA -  
Tél : (212-2) 2 95.79.00 - Fax : (212-2) 2 39.02.26

**Abdeslam BERRAD ALLAM**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**  
  
Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah  
Bâtiment "C" - Avenue 2 La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 35

**Sakina BENSOUA KORACHI**  
Associée





# ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2023





## **Comptes consolidés au 31 décembre 2023 en normes comptables internationales IFRS**

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2023 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant : <http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

### **Note 1 - Principes comptables**

#### **1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 06 mars 2024. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2022. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

#### **1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

Amendement apporté à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Les modifications comprennent l'ajout d'une définition des estimations comptables ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 afin d'aider les entités à faire la distinction entre les changements dans les méthodes comptables et les changements dans les estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période.

L'application de cet amendement est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe.



## Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

### 2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### • Business

**Une nouvelle ligne d'engrais à Jorf Lasfar :** Dans le cadre d'un programme de construction de trois nouvelles lignes de production d'engrais TSP, la première et deuxième ligne sont entrées en service en mai et décembre 2023 et la 3<sup>ème</sup> ligne sera opérationnelle pour la fin du premier trimestre 2024. Chacune de ces trois lignes aura une capacité de production de 1 million de tonnes métriques équivalentes de DAP. Le budget total alloué pour la mise en place des trois lignes s'élève à 5,4 milliards de dirhams.

#### • Water Program

Dans le cadre de ce programme, OCP Green Water, une filiale du groupe OCP, produira et commercialisera de l'eau non conventionnelle destinée à un usage industriel, tout en fournissant de l'eau potable à El Jadida et Safi. L'objectif est de mettre à disposition environ 85 millions de mètres cubes d'eau potable en 2023 et d'augmenter ce chiffre à 110 millions de mètres cubes en 2026. Le coût total du projet se lève à 4,9 milliards de dirhams.

Depuis mai 2023, les sites chimiques de Jorf Lasfar et Safi ont atteint l'autonomie en matière de consommation d'eaux non conventionnelles grâce au Programme Eau. L'alimentation en eau potable pour les villes de Safi et El jadida a démarré en mois d'Août et Novembre 2023 respectivement.

#### • Financement

- Après les premières émissions subordonnées perpétuelles obligataires qui ont été levées en 2016 et en 2018, le Groupe OCP a lancé sa troisième émission obligataire du même type avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt d'un montant de 5 milliards de dirhams. Cette émission par appel public à l'épargne porte sur l'émission de 50 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 dirhams chacune.

L'émission d'une obligation perpétuelle est traitée comme une composante du capital propre selon les normes comptables internationales (IFRS) et permet de continuer à renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner sa transformation tout en confortant ses ratios de crédit.

- International Finance Corporation (SFI, Société Financière Internationale est une institution de la Banque mondiale qui fournit des financements et des services de conseil aux entreprises du secteur privé dans les pays en développement) a accordé au Groupe OCP un prêt vert de 100 millions d'euros destiné à financer la construction de quatre centrales solaires. Ces centrales alimenteront les activités industrielles du Groupe, et lui permettront ainsi de réduire son empreinte carbone et d'accroître sa production d'engrais vert.



## 2.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### **OCP décroche un financement de 188 M\$ pour construire 3 usines modulaires de dessalement d'eau de mer**

OCP a obtenu un prêt de 188 millions de dollars auprès de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Climatique du Canada. Ces fonds serviront au financement de la construction de trois usines modulaires de dessalement d'eau de mer. Ces futures plateformes disposeront d'une capacité annuelle totale de 110 millions de m<sup>3</sup>. Outre une autonomie des sites industriels et miniers du groupe en eau non conventionnelle, le projet permettra de fournir jusqu'à 75 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable aux villes de Safi, El Jadida et les zones voisinant les usines de Safi et Jorf du Groupe OCP.

### **Groupe OCP : Nouvelle Organisation et Transferts d'Actifs Ad-Hoc**

Dans le cadre de l'accélération de sa 3<sup>ème</sup> S-Curve, OCP fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multibusiness, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e. Strategic Business Units / Business Units), ainsi que d'une fonction Corporate réinventée à leur service. Dans ce cadre, et dans une volonté de se doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions, le Groupe OCP a décidé de lancer les Strategic Business Units et les strategic programs qui y sont liés. Il s'agit des Strategic Business Units suivantes : Mining, Manufacturing, Rock Solutions, Nutricrops, Speciality Products & Solutions, UM6P et le Strategic Program Mzinda-Meskala.

Dans la continuité de cette transformation, OCP S.A. a créé en octobre 2022 OCP Nutricrops S.A., filiale détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes, en alignement avec la SBU Nutricrops. Composée de Nutricrops SA et les JFCs 1-5, cette SBU a ainsi vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

Ainsi, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 30 milliards de MAD d'actifs, comprenant 25,3 milliards de MAD d'actifs industriels liés aux engrais et 4,7 milliards de MAD de stocks, afin de renforcer la position et les capacités opérationnelles de cette SBU. »

## Note 3 - États financiers consolidés

### 3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

<i>(En millions de dirhams)</i>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
Produits des activités ordinaires	91 277	114 574
Production stockée	(6 993)	10 403
Achats consommés	(33 750)	(54 596)
Charges externes	(9 671)	(11 754)
Charges de personnel	(11 518)	(11 615)
Impôts et taxes	(313)	(306)
Résultats des co-entreprises	774	1 887
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(697)	1 010
Autres produits et charges récurrents	287	471
<b>EBITDA</b>	<b>29 396</b>	<b>50 076</b>
Amortissements et pertes de valeur	(8 394)	(8 435)
<b>Résultat opérationnel récurrent</b>	<b>21 002</b>	<b>41 640</b>
Autres produits et charges non récurrents	(2 135)	(1 258)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>18 866</b>	<b>40 382</b>
Coût d'endettement financier brut	(3 141)	(2 508)
Produits financiers des placements	526	222
<b>Coût d'endettement financier net</b>	<b>(2 615)</b>	<b>(2 286)</b>
Résultat de change sur dettes et créances financières	863	(3 366)
Autres produits et charges financiers	(713)	(374)
<b>Résultat financier</b>	<b>(2 465)</b>	<b>(6 026)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>16 401</b>	<b>34 356</b>
Impôts sur résultat	(2 105)	(6 122)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>14 296</b>	<b>28 233</b>
Résultat net - part du Groupe	14 369	28 185
Résultat net - part des intérêts ne donnant pas le contrôle	(72)	49
<b>Résultat de base et dilué par action en dirhams</b>	<b>169,53</b>	<b>338,41</b>

**3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

<i>(En millions de dirhams)</i>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Résultat net</b>	<b>14 296</b>	<b>28 233</b>
Écarts actuariels	(311)	(47)
Impôts	97	15
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>(214)</b>	<b>(32)</b>
Écarts de conversion	(361)	405
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	715	(1 504)
Impôts	(250)	526
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>104</b>	<b>(572)</b>
<b>Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres</b>	<b>(110)</b>	<b>(605)</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>14 187</b>	<b>27 629</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	14 259	27 580
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(72)	49

(\*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36% du bond à échéance 2024 et 44,44% du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

**3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

<i>(En millions de dirhams)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	12 644	18 556
Actifs financiers de trésorerie	11	509
Stocks	18 272	25 990
Créances clients	18 718	15 481
Autres actifs courants	31 294	23 116
<b>Total actifs courants</b>	<b>80 940</b>	<b>83 652</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Actifs financiers non courants	2 321	1 078
Participation dans les co-entreprises	7 545	7 076
Actifs d'impôt différé	52	125
Immobilisations corporelles	151 884	129 547
Immobilisations incorporelles	7 197	4 533
<b>Total actifs non courants</b>	<b>168 998</b>	<b>142 359</b>
<b>Total Actif</b>	<b>249 937</b>	<b>226 012</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

<i>(En millions de dirhams)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Emprunts et dettes financières courants	19 706	10 136
Provisions courantes	919	587
Dettes commerciales	28 937	20 306
Autres passifs courants	10 644	16 953
<b>Total passifs courants</b>	<b>60 205</b>	<b>47 982</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts et dettes financières non courants	61 235	59 877
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 544	5 169
Autres provisions non courantes	1 904	1 231
Passifs d'impôt différé	2 110	590
Autres passifs non courants	9	12
<b>Total passifs non courants</b>	<b>69 801</b>	<b>66 880</b>
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	75 697	52 882
Résultat net - part Groupe	14 369	28 185
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>117 051</b>	<b>108 052</b>
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	2 879	3 098
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>119 930</b>	<b>111 150</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>249 937</b>	<b>226 012</b>

**3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

<i>(En millions de dirhams)</i>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>EBITDA</b>	<b>29 396</b>	<b>50 076</b>
Subventions et dons accordés	(2 259)	(988)
Autres charges et produits non courants		24
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	1 378	386
Résultats des co-entreprises	(774)	(1 887)
Autres	(4 754)	(2 133)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>22 987</b>	<b>45 470</b>
<b>Incidence de la variation du BFR</b>	<b>1 784</b>	<b>(13 596)</b>
<i>Stocks</i>	9 057	(11 030)
<i>Créances commerciales</i>	(3 480)	(2 183)
<i>Dettes commerciales - fournisseurs</i>	1 389	(846)
<i>Autres actifs et passifs courants</i>	(5 183)	462
Impôts versés	(6 421)	(4 637)
<b>Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>18 350</b>	<b>27 244</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26 825)	(20 011)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	191	141
Placements financiers nets	79	1 952
Incidence des variations de périmètre	(1 447)	(51)
Acquisition d'actifs financiers	(765)	(285)
Cession d'actifs financiers		3 025
Dividende reçus	343	380
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(28 424)</b>	<b>(14 849)</b>
Émission d'emprunts	18 689	12 848
Remboursement d'emprunt	(6 623)	(3 640)
Variation TSDI	5 000	(385)
Coupons TSDI	(442)	(385)
Intérêts financiers nets versés	(3 140)	(2 529)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(9 066)	(8 091)
Dividendes payés aux minoritaires	(198)	(170)
<b>Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>4 221</b>	<b>(1 968)</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	(60)	126
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(5 912)</b>	<b>10 554</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18 557	8 003
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12 644	18 557
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(5 912)</b>	<b>10 554</b>

**3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

<i>(En millions de dirhams)</i>	<b>Capital social</b>	<b>Primes liées au capital</b>	<b>Écart actuariel<sup>(1)</sup></b>	<b>Dettes super subordonnées<sup>(2)</sup></b>	<b>Autres réserves consolidées</b>
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(3 926)</b>	<b>8 272</b>	<b>39 005</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2021					16 326
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2022</b>			(32)		
Coupons titres super subordonnés				(385)	
Variation de périmètre					2 192
Dividendes versés					(8 091)
Autres					556
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(3 959)</b>	<b>7 886</b>	<b>49 988</b>
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(3 959)</b>	<b>7 886</b>	<b>49 988</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2022					28 185
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2023</b>			(214)		
Titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(442)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(9 219)
Autres <sup>(5)</sup>					(598)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(4 173)</b>	<b>12 444</b>	<b>68 355</b>

<sup>(1)</sup> Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

<sup>(2)</sup> Le Groupe OCP a clôturé en 2023 une nouvelle émission obligataire subordonnée perpétuelle avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 5 milliards de MAD sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres <sup>(3)</sup>	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) <sup>(4)</sup>	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
<b>(426)</b>	<b>(521)</b>	<b>484</b>	<b>16 326</b>	<b>86 200</b>	<b>2 654</b>	<b>88 854</b>
			(16 326)			
405		(978)	<b>28 185</b>	<b>27 580</b>	<b>49</b>	<b>27 629</b>
				(385)		(385)
				2 192	565	2 757
				(8 091)	(170)	(8 261)
				556		556
<b>(21)</b>	<b>(521)</b>	<b>(493)</b>	<b>28 185</b>	<b>108 052</b>	<b>3 098</b>	<b>111 150</b>
<b>(21)</b>	<b>(521)</b>	<b>(493)</b>	<b>28 185</b>	<b>108 052</b>	<b>3 098</b>	<b>111 150</b>
			(28 185)			
<b>(361)</b>		<b>465</b>	<b>14 369</b>	<b>14 259</b>	<b>(72)</b>	<b>14 187</b>
				5 000		5 000
				(442)		(442)
					51	51
				(9 219)	(198)	(9 417)
				(598)		(598)
<b>(381)</b>	<b>(521)</b>	<b>(29)</b>	<b>14 369</b>	<b>117 051</b>	<b>2 880</b>	<b>119 930</b>

<sup>(3)</sup> Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

<sup>(4)</sup> Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

<sup>(5)</sup> Il s'agit principalement des écarts avec les résultats définitifs des filiales 2022 et de l'ajustement des dotations d'amortissement chez OCP SA.

## Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

### 4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
<b>Activité industrielle-Mine</b>						
<b>OCP SA - Holding</b>	<b>Maroc</b>	<b>MAD</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100,00</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100,00</b>
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Activité industrielle - Chimie</b>						
Nutricrops - Holding	Maroc		Mère Chimie (IG)	100,00	Mère Chimie (IG)	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS*	Maroc	MAD	ME	50,00		
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFECO*	Roumanie	USD	ME	50,00		
<b>Trading</b>						
Black Sea Fertilizer Trading Company - BSFT	Turquie	TRY	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Energie</b>						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Ingénierie et consulting</b>						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	49,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
<b>Fondations</b>						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Ecosystème UM6P</b>						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund*	Etats-Unis	USD	IG	100,00		
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Mining Operations Lab- MOL*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MASCIR	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOVX*	Maroc	MAD	IG	100,00		
<b>Hôtellerie</b>						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA-MHC	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Foncière de la Lagune-SFL	Maroc	MAD	IG	61,84	IG	61,84
Société La Mamounia- SLM	Maroc	MAD	IG	39,37	IG	39,37
Société Palais Jamaï- SPJ	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén				0,60		
Société Hotelière de Benguérir*	Maroc	MAD	IG	100,00		
<b>Développement urbain</b>						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	51,00
<b>Autres</b>						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00

\* Entités entrantes

Groupe OCP  
États financiers - Comptes Consolidés & Sociaux  
au 31 décembre 2023



## 4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- L'intégration dans le périmètre de consolidation de la nouvelle joint-venture OCP Fertinagro Advanced Solutions-OFAS détenue à parts égales entre OCP.SA et Fertinagro Biotech, société espagnole spécialisée dans la commercialisation de solutions innovantes de nutrition des plantes. Cette nouvelle entité aura pour objectif la production d'engrais NPK granulaires concentrés et d'engrais enrichis en inhibiteurs d'uréase, en biostimulants et oligo-éléments, à destination du marché mondial.
- South East European Fertilizer Company-SEEFKO, une nouvelle joint-venture établie en Roumanie en parité entre le Groupe OCP et le Groupe émirati Al Dahra actif dans le secteur de l'agriculture. Cette entité sera spécialisée dans l'importation, le stockage et la commercialisation d'engrais.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'entité BIDRA Innovation Ventures Fund. Basé à San Francisco, aux Etats-Unis, il s'agit d'un nouveau fonds soutenu par l'Université Mohammed VI Polytechnique et le groupe OCP, L'objectif est d'accompagner les startups innovantes dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture et des mines. Les projets innovants pourront bénéficier de l'accompagnement financier et de l'expertise de Bidra, l'OCP et l'UM6P, dans les domaines précités, afin de répondre aux challenges actuels et futurs.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de Health Care City Building Company - HCCBC. Il s'agit de la société portant le projet de construction d'une cité de santé au cœur de la ville de Benguérir adossée à l'Université Mohamed 6 Polytechnique.
- L'intégration du MOL-Mining Operations Lab, une nouvelle filiale créée par l'UM6P dans le cadre de sa vision stratégique relative à l'exploitation minière innovante et le développement du mining 4.0.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation l'entité INNOV'X. Filiale de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), INNOVX combine les métiers d'investisseur, d'innovation technologique et de business developer pour concevoir, développer et déployer à échelle industrielle des entreprises et des écosystèmes technologiques innovants, performants et à fort impact environnemental et social. INNOVX opère dans des secteurs stratégiques essentiels à la souveraineté alimentaire, la transition énergétique et numérique, tels que l'agriculture & l'eau, l'innovation sociale, l'énergie, la chimie, et le digital.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de la Société Hôtelière de Benguérir. Cette dernière est en charge de la construction d'un hôtel en partenariat avec le groupe Hilton. Cet hôtel sera situé dans la Ville Verte Mohammed VI et sera le premier hôtel de marque internationale à Benguérir.
- Acquisition en 2023 de 50% des titres de Teal Technology & Services (TTS) pour atteindre une participation de 100%.
- En décembre 2023 le Groupe OCP a pris le contrôle de la SAEDM en ramenant son taux de contrôle à 100% des droits de vote.



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina  
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société

**OCP S.A.**

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP  
Casablanca

## **RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 119.930 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 14.296.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p><b>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles</b>  <i>(cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</i></p> <p>Au 31 décembre 2023, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 151.884 et MMAD 7.197 (soit 64% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes.</li> <li>- au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée.</li> </ul> <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ;</li> <li>- du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle.</li> <li>- de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La définition des durées d'utilité retenues par composants ;</li> <li>• La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ;</li> <li>▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ;</li> <li>▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ;</li> <li>▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2023 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques ;</li> <li>▪ pour les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, nous avons examiné la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.</li> </ul>

**Comptabilité de couverture des risques de change** (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)

Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.

Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.

Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.

Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :

- La comptabilisation en OCI (*Other Comprehensive Income*), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ;
- La comptabilisation de la part non efficace en résultat ;
- Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :

- procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39.
- examiner notamment :
  - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ;
  - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39.
- analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ;
- examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.

**Provision pour avantages au personnel**

(cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)

Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.440 au 31 décembre 2023.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

**Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 mars 2024

#### Les Auditeurs Contractuels

**ERNST & YOUNG**



**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**



**Sakina BENSOUDA- KORACHI**  
Associée



## BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2023			31 décembre 2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>10 331 003 531</b>	<b>8 164 026 351</b>	<b>2 166 977 180</b>	<b>2 324 321 017</b>
Frais préliminaires	11 812 560		11 812 560	9 591 052
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 866 610 164	7 978 660 735	1 887 949 430	2 021 675 283
Primes de remboursement des obligations	452 580 807	185 365 616	267 215 191	293 054 682
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>6 123 541 945</b>	<b>1 924 888 086</b>	<b>4 198 653 859</b>	<b>3 929 605 005</b>
Immobilisations en recherche et développement	306 593 866	249 103 260	57 490 605	78 066 027
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	611 591 413	506 317 106	105 274 307	57 424 260
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	4 104 708 513	1 169 467 719	2 935 240 793	2 693 466 564
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>155 749 437 772</b>	<b>78 377 917 066</b>	<b>77 371 520 706</b>	<b>71 712 288 395</b>
Terrains	3 772 598 911	1 197 785 854	2 574 813 057	2 675 884 738
Constructions	42 299 618 274	17 985 493 072	24 314 125 202	21 062 055 118
Installations techniques matériel et outillage	69 279 361 821	55 192 894 630	14 086 467 190	16 961 297 322
Matériel de transport	390 529 642	363 683 022	26 846 620	33 165 099
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 751 157 182	1 521 355 890	229 801 292	293 052 076
Autres immobilisations corporelles	11 631 539 064	2 116 704 598	9 514 834 466	9 149 307 463
Immobilisations corporelles en cours	26 624 632 878		26 624 632 878	21 537 526 579
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>28 630 967 027</b>	<b>909 652 753</b>	<b>27 721 314 274</b>	<b>23 045 656 923</b>
Prêts immobilisés	272 626 071	26 000	272 600 071	251 894 607
Autres créances financières	130 550 001	464 060	130 085 941	130 037 791
Titres de participation	28 227 790 955	909 162 692	27 318 628 263	22 663 724 525
Autres titres immobilisés				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)</b>	<b>4 222 917 475</b>		<b>4 222 917 475</b>	<b>6 371 521 020</b>
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	4 222 917 475		4 222 917 475	6 371 521 020
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>205 057 867 750</b>	<b>89 376 484 255</b>	<b>115 681 383 494</b>	<b>107 383 392 360</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>13 385 423 235</b>	<b>2 161 204 246</b>	<b>11 224 218 990</b>	<b>16 779 830 718</b>
Marchandises	223 988 688		223 988 688	59 489 834
Matières et fournitures consommables	6 331 540 660	1 782 914 625	4 548 626 036	6 023 144 601
Produits en cours	4 280 473 595		4 280 473 595	3 581 980 458
Produits intermédiaires et produits résiduels	862 161 954	317 019 634	545 142 320	1 086 285 318
Produits finis	1 687 258 338	61 269 987	1 625 988 351	6 028 930 507
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>60 112 260 573</b>	<b>1 427 335 210</b>	<b>58 684 925 363</b>	<b>53 683 222 511</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	11 748 825 688		11 748 825 688	10 662 804 644
Clients et comptes rattachés	28 507 970 732	1 386 536 489	27 121 434 243	25 609 059 119
Personnel	11 246 632	1 029 231	10 217 401	60 839 514
Organismes sociaux	1 626 678 553	35 239 456	1 591 439 097	1 389 539 428
État (Comptes d'impôts et taxes)	9 398 158 133		9 398 158 133	3 071 763 312
Autres débiteurs	8 659 042 860	4 530 035	8 654 512 825	12 861 478 962
Comptes de régularisation, Actif	160 337 975		160 337 975	27 737 531
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>3 225 501 527</b>		<b>3 225 501 527</b>	<b>7 807 054 342</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)</b>	<b>466 767 653</b>		<b>466 767 653</b>	<b>210 497 936</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>77 189 952 988</b>	<b>3 588 539 456</b>	<b>73 601 413 532</b>	<b>78 480 605 507</b>
<b>TRÉSORERIE-ACTIF</b>	<b>3 036 907 692</b>		<b>3 036 907 692</b>	<b>4 626 255 916</b>
Chèques et valeurs à encaisser	92 164 150		92 164 150	110 134 496
Banques, T G et CCP	2 944 071 035		2 944 071 035	4 515 577 988
Caisses, régies d'avances et accreditifs	672 507		672 507	543 432
<b>TOTAL III</b>	<b>3 036 907 692</b>		<b>3 036 907 692</b>	<b>4 626 255 916</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>285 284 728 430</b>	<b>92 965 023 711</b>	<b>192 319 704 719</b>	<b>190 490 253 784</b>



**BILAN (PASSIF)**

(En Dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital, fonds de dotation	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	34 513 340 000	26 972 000 000
Report à nouveau	3 884	571 809
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	-1 560 894 480	16 841 833 326
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>60 766 509 522</b>	<b>71 628 465 252</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>76 431 125 989</b>	<b>67 427 755 038</b>
Emprunts obligataires	48 513 356 219	45 392 806 131
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	27 917 769 770	22 034 948 908
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>7 899 961 200</b>	<b>7 978 452 888</b>
Provisions pour risques	3 069 475 812	2 515 655 788
Provisions pour charges	390 822 971	452 660 541
Engagements Sociaux	4 439 662 417	5 010 136 559
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>	<b>65 750 395</b>	
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	65 750 395	
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>145 163 347 105</b>	<b>147 034 673 178</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>42 828 818 249</b>	<b>42 655 161 583</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	26 232 186 062	20 736 068 062
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 856 895 818	8 308 406 807
Personnel	657 982 217	774 444 691
Organismes sociaux	1 708 318 920	1 695 062 648
Etat - Impôt et taxes	822 738 912	4 514 217 442
Comptes d'associés		
Autres créanciers	8 990 893 290	6 157 954 870
Comptes de régularisation-passif	559 803 030	469 007 064
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>1 112 086 586</b>	<b>574 040 876</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</b>	<b>35 452 779</b>	<b>226 378 146</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>43 976 357 613</b>	<b>43 455 580 606</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	3 180 000 000	
Banques (soldes créditeurs)		
<b>TOTAL III</b>	<b>3 180 000 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>192 319 704 719</b>	<b>190 490 253 784</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALX Exercice 2023 3=2+1	TOTALX Exercice 2022
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	319 914 035		319 914 035	790 214 570
Ventes de biens & services produits	80 919 409 809	-410 336 040	80 509 073 769	113 974 404 078
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>81 239 323 844</b>	<b>-410 336 040</b>	<b>80 828 987 804</b>	<b>114 764 618 648</b>
Variation de stocks de produits (+-) <sup>(1)</sup>	-4 290 186 018		-4 290 186 018	4 694 231 361
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	3 045 576 586	5 945 502	3 051 522 088	3 343 773 372
<b>TOTAL I</b>	<b>79 994 714 412</b>	<b>-404 390 538</b>	<b>79 590 323 874</b>	<b>122 802 623 382</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises <sup>(2)</sup>	1 071 894 875		1 071 894 875	1 163 185 136
Achats consommés de matières et fournitures <sup>(2)</sup>	32 186 641 992	5 211 793	32 191 853 785	53 075 745 740
Autres charges externes	21 691 080 333	-5 454 335	21 685 625 998	23 308 336 677
Impôts et taxes	211 301 984	355 681	211 657 664	201 116 578
Charges de personnel	9 705 042 685	1 143 530	9 706 186 215	9 889 309 811
Autres charges d'exploitation				72 000
Dotations d'exploitation	10 480 717 211	-275 202 845	10 205 514 366	11 045 946 483
<b>TOTAL II</b>	<b>75 346 679 079</b>	<b>-273 946 176</b>	<b>75 072 732 903</b>	<b>98 683 712 426</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)</b>			<b>4 517 590 971</b>	<b>24 118 910 956</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	649 688 325		649 688 325	609 608 654
Gains de change	1 226 939 224	445 093	1 227 384 317	3 050 436 889
Intérêts et autres produits financiers	691 692 250	-1 693 792	689 998 458	628 450 769
Reprises financières; transferts de charges	2 141 709 681		2 141 709 681	854 936 817
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 710 029 479</b>	<b>-1 248 699</b>	<b>4 708 780 781</b>	<b>5 143 433 129</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Charges d'intérêts	3 439 184 098	5 985 205	3 445 169 302	2 818 633 867
Pertes de change	1 808 237 458	530 880	1 808 768 338	2 351 404 883
Autres charges financières	117 196		117 196	75 165
Dotations financières	1 978 979 324		1 978 979 324	2 024 845 284
<b>TOTAL V</b>	<b>7 226 518 077</b>	<b>6 516 084</b>	<b>7 233 034 161</b>	<b>7 194 959 199</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)</b>			<b>-2 524 253 380</b>	<b>-2 051 526 070</b>
<b>RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)</b>			<b>1 993 337 590</b>	<b>22 067 384 886</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	1 450 470 079	15 900 964	1 466 371 043	5 496 498 062
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	160 736 738	6 513 832	167 250 570	280 521 944
Reprises non courantes; transferts de charges	52 331 531	-	52 331 531	49 619 526
<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 663 538 348</b>	<b>22 414 797</b>	<b>1 685 953 145</b>	<b>5 826 639 532</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 536 729 154		1 536 729 154	2 767 357 273
Subventions accordées	753 273 474		753 273 474	1 529 935 779
Autres charges non courantes	1 977 420 491	-260 206	1 977 160 284	942 553 536
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	764 386 356		764 386 356	114 055 705
<b>TOTAL IX</b>	<b>5 031 809 474</b>	<b>-260 206</b>	<b>5 031 549 268</b>	<b>5 353 902 294</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>-3 345 596 123</b>	<b>472 737 238</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)</b>			<b>-1 352 258 533</b>	<b>22 540 122 124</b>
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII</b>			<b>208 635 947</b>	<b>5 698 288 799</b>
<b>RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>-1 560 894 480</b>	<b>16 841 833 326</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>85 985 057 799</b>	<b>133 772 696 042</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>87 545 952 279</b>	<b>116 930 862 717</b>
<b>RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>			<b>-1 560 894 480</b>	<b>16 841 833 326</b>

<sup>(1)</sup> Variation de stock : Stock final - stok initial, augmentation (+), diminution (-)

<sup>(2)</sup> Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

### I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	319 914 035	790 214 570
2- Achats revendus de marchandises	1 071 894 875	1 163 185 136
<b>I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)</b>	<b>-751 980 840</b>	<b>-372 970 566</b>
<b>II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)</b>	<b>76 218 887 751</b>	<b>118 668 635 439</b>
3- Ventes de Biens et services produits	80 509 073 769	113 974 404 078
4- Variation stocks de produits	-4 290 186 018	4 694 231 361
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
<b>III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)</b>	<b>53 877 479 783</b>	<b>76 384 082 418</b>
6- Achats consommés de matières et fournitures	32 191 853 785	53 075 745 740
7- Autres charges externes	21 685 625 998	23 308 336 677
<b>IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)</b>	<b>21 589 427 128</b>	<b>41 911 582 456</b>
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	211 657 664	201 116 578
- Charges de Personnel	9 706 186 215	9 889 309 811
<b>V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>11 671 583 249</b>	<b>31 821 156 067</b>
<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	-	72 000
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	3 051 522 088	3 343 773 372
- Dotations d'exploitation	10 205 514 366	11 045 946 483
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)</b>	<b>4 517 590 971</b>	<b>24 118 910 956</b>
<b>+ RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-2 524 253 380</b>	<b>-2 051 526 070</b>
<b>RÉSULTAT COURANT (+OU-)</b>	<b>1 993 337 590</b>	<b>22 067 384 886</b>
<b>+ RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-3 345 596 123</b>	<b>472 737 238</b>
<b>VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>208 635 947</b>	<b>5 698 288 799</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)</b>	<b>-1 560 894 480</b>	<b>16 841 833 326</b>

### II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A..F.) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-1 560 894 480</b>	<b>16 841 833 326</b>
Bénéfice +		16 841 833 326
Perte -	-1 560 894 480	
+ Dotations d'exploitation <sup>(1)</sup>	7 990 519 598	8 464 132 628
+ Dotations financières <sup>(1)</sup>	1 512 211 671	1 814 347 348
+ Dotations non courantes <sup>(1)</sup>	754 378 335	111 666 478
- Reprises d'exploitation <sup>(2)</sup>	1 382 070	10 548 585
- Reprises financières <sup>(2)</sup>	1 665 203 257	584 570 272
- Reprises non courantes <sup>(2) (3)</sup>	114 169 102	49 619 526
- Produits des cessions d'immobilisations	1 466 371 043	5 496 498 062
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	1 536 729 154	2 767 582 630
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F )</b>	<b>6 985 818 806</b>	<b>23 858 325 966</b>
- Distribution de bénéfices	9 301 061 250	8 163 187 500
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-2 315 242 444</b>	<b>15 695 138 466</b>

#### (1) A l'exclusion des dotations :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

#### (2) A l'exclusion des reprises :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

#### (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

### I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation a - b	
	a	b	Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	29 481 963 611	39 651 280 818	10 169 317 207	
Besoin de financement global (B)	29 625 055 919	35 025 024 902		5 399 968 983
<b>TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)</b>	<b>-143 092 308</b>	<b>4 626 255 916</b>		<b>4 769 348 224</b>

### II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
Autofinancement (A)	2 315 242 444			15 695 138 466
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		1 466 371 043		6 357 513 135
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		726 699 475		580 973 450
Augmentation des dettes de financement (D)		15 174 807 700		10 591 013 988
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>2 315 242 444</b>	<b>17 367 878 218</b>		<b>33 224 639 039</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	18 985 428 192		17 368 794 245	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	1 266 569 319		1 291 728 357	
Remboursement des dettes de financement (H)	3 957 082 809		3 127 522 874	
Emplois en non valeurs (I)	1 012 872 660		379 775 847	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)</b>	<b>25 221 952 981</b>		<b>22 167 821 323</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>				
		<b>5 399 968 983</b>	<b>8 823 581 341</b>	
<b>IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>				
		<b>4 769 348 224</b>	<b>2 233 236 375</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>27 537 195 424</b>	<b>27 537 195 424</b>	<b>33 224 639 039</b>	<b>33 224 639 039</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paielements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 032 252 852	11 232 735				1 382 070				1 042 103 517
2 Provisions réglementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	7 978 452 888		1 486 372 180	754 378 335	726 699 475		1 665 203 257	114 169 102	1 266 569 319	7 899 961 200
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>9 010 705 740</b>	<b>11 232 735</b>	<b>1 486 372 180</b>	<b>754 378 335</b>	<b>726 699 475</b>	<b>1 382 070</b>	<b>1 665 203 257</b>	<b>114 169 102</b>	<b>1 266 569 319</b>	<b>8 942 064 717</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 806 935 398	2 004 935 278		129 089		2 223 460 308				3 588 539 456
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	210 497 936		466 767 653				210 497 936			466 767 653
Provisions pour risques et charges	363 542 941	210 059 491		71 716 502						645 318 933
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>4 380 976 274</b>	<b>2 214 994 768</b>	<b>466 767 653</b>	<b>71 845 591</b>		<b>2 223 460 308</b>	<b>210 497 936</b>			<b>4 700 626 042</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>13 391 682 014</b>	<b>2 226 227 503</b>	<b>1 953 139 833</b>	<b>826 223 926</b>	<b>726 699 475</b>	<b>2 224 842 378</b>	<b>1 875 701 193</b>	<b>114 169 102</b>	<b>1 266 569 319</b>	<b>13 642 690 758</b>

## ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<b>I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :</b>		
Principe de spécialisation des exercices	1) Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices  2) Conformément à l'avis numéro 27 du CNC en date du 27 septembre 2023, les cotisations au « Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc » institué par le décret n°2.23.811 du 11 septembre 2023 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	1) Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 <sup>ème</sup> en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2023  2) Comptabilisation de 1 milliard MAD en charges à répartir en 2023 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 <sup>ème</sup> en dotations d'exploitation pour un montant de 200 Millions MAD au titre de 2023
<b>II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :</b>		
<b>III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE</b>		

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<b>I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :</b>		<b>NEANT</b>
Aucun changement		
<b>II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÉGLES DE PRÉSENTATION :</b>		<b>NEANT</b>
Aucun changement		

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation			Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice
Immobilisations en non-valeurs (A)	9 549 743 829	1 012 872 660		10 899 504		-242 363 580	-148 882	10 331 003 531
Immobilisations incorporelles (B)	5 456 358 560	707 752 602		168 925 263	-65 142 132		-144 352 348	6 123 541 945
Immobilisations corporelles (C)	144 053 769 792	13 602 018 238		6 368 837 392	-1 871 026 722		-6 404 160 929	155 749 437 772
<b>TOTAL (A+B+C)</b>	<b>159 059 872 181</b>	<b>15 322 643 501</b>		<b>6 548 662 159</b>	<b>-1 936 168 855</b>	<b>-242 363 580</b>	<b>-6 548 662 159</b>	<b>172 203 983 248</b>

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
<b>* SOCIÉTÉS MAROCAINES</b>											
Phosboucrââ	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2023	6 734 960 379	1 512 312 677	
OCP NUTRICROPS S.A	CHIMIE	MAD	13 805 128 000	100	13 805 128 000		13 805 128 000	31/12/2023	13 914 528 142	88 983 438	
Euro Maroc Phosphore - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33	115 500 000		115 500 000	31/12/2023	1 636 965 939	76 062 035	
Indo Maroc Phosphore - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33	206 666 000		206 666 000	31/12/2023	1 774 549 702	242 390 084	166 779 462
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2023	2 034 197 032	57 693 568	
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	366 183 800	100	1 327 371 507	123 304 600	1 204 066 907	31/12/2023	1 110 348 636	-57 393 760	
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2023	409 336 604	15 631 805	
JACOBS ENGINEERING S.A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2023	1 216 241 568	167 641 266	117 679 500
DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2023	51 318 183	7 830 976	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	100	1 917 377 722		1 917 377 722	31/12/2023	557 694 427	149 458	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2023	187 330 301	3 173 543	
OCP HOSPITALITY	IMMOBILIER/SERVICES	MAD	2 922 161 300	100	3 102 355 043	53 225 767	3 049 129 277	31/12/2023	3 042 496 852	-7 678 945	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS RÉGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2023	194 185 861	19 055 464	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CERPPOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2023	3 264 331	-1 458 436	
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2023	83 600 763	5 954 756	11 919 737
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/SERVICES	MAD	15 000 000	100	27 365 812		27 365 812	31/12/2023	59 300 721	17 328 832	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2023	41 834 488	21 886 465	13 427 000
OCP GREEN WATER	TRAITEMENT DES EAUX	MAD	1 750 000 000	100	1 750 000 000		1 750 000 000	31/12/2023	1 729 817 486	-20 000 204	
OCP GREEN ENERGY	ÉNERGIES RENOUVELABLES	MAD	375 000 000	100	375 000 000		375 000 000	31/12/2023	367 763 889	-7 056 175	
S.E.P.K	MINES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
SIDETSA	TOURISTIQUE	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	TOURISTIQUE	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	IMMOBILIER	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
<b>TOTAL (A)</b>					<b>25 349 168 156</b>	<b>398 027 312</b>	<b>24 951 140 844</b>				
<b>* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES</b>											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50	403 740 176		403 740 176	31/12/2023	355 447 LAKHS	8 841 LAKHS	
PRAYON S.A	INDUSTRIEL	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2023	232 790 KEUR	48 890 KEUR	43 598 594
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	218 471 361	100	2 144 704 596	510 610 306	1 634 094 290	31/12/2023	151 410 KUSD	258 KUSD	
UM6P PARIS OFFICE (EX OCP INTERNATIONAL SAS)	IMMOBILIER/SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2023	19 385 KEUR	-16 KEUR	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	4 892 593	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2023	24 259 KUSD	7 549 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552	31/12/2023	43 180 KARS	-15 198 KARS	
3A INNOVATION CENTER LIMITED	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 000 000	50	49 958 000		49 958 000	31/12/2023	10 193 KUSD	193 KUSD	
SEEFKO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50	4 520 400		4 520 400	31/12/2023	2 672 KUSD	1 463 KUSD	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472					
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSÉES	IMMOBILIER	EUR	60 000	0,25	602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	ENGRAIS	DIN	35 000	1,40	1 000		1 000				
<b>TOTAL (B)</b>					<b>2 878 622 799</b>	<b>511 135 381</b>	<b>2 367 487 419</b>				
<b>TOTAL GENERAL (A+B)</b>					<b>28 227 790 955</b>	<b>909 162 692</b>	<b>27 318 628 263</b>				

## TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>28 630 967 027</b>	<b>28 565 718 951</b>	<b>65 248 076</b>		<b>2 878 622 800</b>		<b>919 684</b>	
Prêts immobilisés	272 626 071	207 377 995	65 248 076					
Autres créances financières	130 550 001	130 550 001					919 684	
Titres de participation	28 227 790 955	28 227 790 955			2 878 622 800			
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>60 112 260 573</b>	<b>5 732 910 642</b>	<b>52 992 869 653</b>	<b>1 386 480 278</b>	<b>20 928 588 863</b>	<b>9 975 188 558</b>	<b>36 134 093 180</b>	<b>271 099 452</b>
Fournisseurs débiteurs ,avances et acompte	11 748 825 688		11 748 825 688		1 946 113 753	46 475 242	6 373 480 548	
Clients ,armateurs et comptes rattachés	28 507 970 732		27 121 490 454	1 386 480 278	18 864 367 738	187 506 171	20 066 172 254	271 099 452
Personnel	11 246 632		11 246 632		436 933			
Organismes sociaux	1 626 678 553		1 626 678 553			334 646 287	1 268 769 195	
État (impôts et taxes)	9 398 158 133		9 398 158 133			9 398 158 133		
Autres débiteurs	8 659 042 860	5 732 910 642	2 926 132 218		117 670 439	8 402 726	8 425 065 683	
Comptes de régularisation -Actif-	160 337 975		160 337 975				605 500	

## TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>76 431 125 989</b>	<b>64 602 481 349</b>	<b>11 828 644 640</b>		<b>46 174 445 742</b>	<b>319 649 214</b>	<b>4 583 755 597</b>	
Emprunts obligataires	48 513 356 219	41 261 850 626	7 251 505 593		33 513 356 219			
Autres dettes de financement	27 917 769 770	23 340 630 723	4 577 139 047		12 661 089 522	319 649 214	4 583 755 597	
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>42 828 818 249</b>		<b>42 828 818 249</b>		<b>9 273 985 798</b>	<b>1 951 266 735</b>	<b>23 386 266 867</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 232 186 062		26 232 186 062		6 559 846 969	422 914 937	11 159 824 400	
Clients ,armateurs avances et acomptes	3 856 895 818		3 856 895 818		2 336 276 613		3 495 842 799	
Personnel	657 982 217		657 982 217					
Organismes sociaux	1 708 318 920		1 708 318 920		-135 540	690 956 148	1 005 600 536	
État (impôts et taxes)	822 738 912		822 738 912		94 925	822 738 912		
Autres créanciers	8 990 893 290		8 990 893 290		64 861 997	14 656 738	7 724 999 132	
Comptes de régularisation -Passif-	559 803 030		559 803 030		313 040 834			

## MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers crédeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
<b>Sûretés données</b>			<b>NEANT</b>		
<b>Sûretés reçues</b>			<b>NEANT</b>		

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

Engagements donnés	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Engagement par signature auprès des banques	531 577 323	1 209 709 116
Avals et cautions : Cautions Bancaires	80 000 000	350 752 292
<b>TOTAL (1)</b>	<b>611 577 323</b>	<b>1 560 461 408</b>

Engagements reçus	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Engagement par signature : Emprunts garantis		
Engagement par signature des établissements financiers	6 778 195 226	10 739 018 216
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	7 349 075 658	5 655 709 556
<b>TOTAL (2)</b>	<b>14 127 270 884</b>	<b>16 394 727 772</b>

## PASSIFS ÉVENTUELS

### Passifs éventuels

NEANT

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Dans la continuité de sa transformation, le Groupe OCP s'est doté , en octobre 2022, d'une filiale OCP Nutricrops S.A détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes. OCP Nutricrops a vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

Ainsi, en janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 30 milliards de MAD d'actifs, comprenant 25,3 milliards de MAD d'actifs immobilisés et 4,7 milliards de MAD de stocks, et ce afin de renforcer sa position et ses capacités opérationnelles.





37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina  
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**OCP S.A.**  
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

**Audit des états de synthèse**

***Opinion***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 60.766.509.521,76 compte tenu d'une perte nette de MAD 1.560.894.479,87.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<b>Evaluation des immobilisations corporelles</b>	
<p>Au 31 décembre 2023, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 77.372.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur desdites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ;</li> <li>- du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ;</li> <li>- du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ;</li> <li>o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ;</li> <li>▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ;</li> <li>▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ;</li> <li>▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2023 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.</li> </ul>

**Provision pour avantages au personnel**

La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.440 au 31 décembre 2023.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.

Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

**Evaluation des titres de participations**

Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2023 s'élèvent à un montant net de MMAD 27.319.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

Comme indiqué dans le paragraphe A.5 de l'état A.1, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.

Nos travaux ont consisté à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ;
- Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

**Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à :

- la participation à hauteur de 50% à la création de la société « 3A Innovation Center Limited » pour MMAD 50 ;
- l'acquisition de 51% des actions de la société « Teal Technology Services » pour MMAD 20, portant ainsi son taux de participation à 100%.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 mars 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**



**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**



**Sakina BENSOUDA- KORACHI**  
Associée







**I/ - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE CORRECTION  
DE VALEURS SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE AU 31/12/2023****A / ACTIF****1/ IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS**

Les immobilisations en non valeurs constituées par les frais d'acquisition des immobilisations représentent les dépenses occasionnées par l'acquisition des immobilisations corporelles ou incorporelles. Ce sont les droits de mutation et d'enregistrement, les frais d'interventions immobilières, les frais d'actes et de certificats.

La valeur d'entrée de ces éléments est comptabilisée hors taxes si la TVA est récupérable.

Elles sont amorties en totalité, dès le premier exercice comptable ou dans un délai maximum de cinq ans en fonction de leur nature et de l'importance de leur montant. Les éléments complètement amortis sont compensés avec les amortissements correspondants.

**2/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles représentent :

1. les frais d'études, de recherches et de développement, constitués par l'ensemble de travaux et de services entrepris dans le but d'accroître la somme des connaissances scientifiques et techniques, et d'introduire de nouvelles applications. Ils représentent les dépenses qui correspondent à l'activité réalisée par l'entreprise pour son propre compte.

Pour être portés à l'actif ces projets doivent être nettement individualisés, leur coût distinctement établi et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et financière.

2. les brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation.

La valeur d'entrée de ces immobilisations est enregistrée en comptabilité hors taxes si la TVA est récupérable.

Les immobilisations incorporelles relatives aux frais d'étude et de recherches sont amorties sur une durée de deux ans, celles relatives aux licences et logiciels informatiques leur durée d'amortissement s'étale sur 5 ans.

Les postes relatifs aux frais d'étude, de recherches et de développement, complètement amortis, cessent de figurer au bilan. Ils sont compensés au début de l'exercice suivant avec les amortissements correspondants.

### 3/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'Entreprise pour elle-même, à leur coût de production.

Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable

Le coût d'acquisition est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation. Ces frais recouvrent principalement les frais de transport, d'assurance, de transit, d'entrepôt, d'installation, de montage et les droits de douane.

La valeur d'acquisition des immobilisations payables en monnaies étrangères est convertie au Dirham au cours de change exprimé à la date de livraison.

Le coût de production des immobilisations réalisées par l'entreprise pour elle-même est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes de production.

Toutefois, dans le cas exceptionnel d'un délai d'acquisition supérieur à un an, les frais financiers spécifiques de préfinancement se rapportant à cette période sont inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien (coût d'achat ou coût de réalisation) dès le premier jour du mois si la réception de l'immobilisation ou sa réalisation est effectuée avant le 16 du même mois, sinon, c'est le premier jour du mois qui suit la date de réception conforme) et ce, dans la limite des taux et durées indiqués par l'Administration Fiscale et admis par l'usage.

La méthode retenue est celle des amortissements linéaires. Les taux pratiqués sont fixés comme suit :

Terrains nus	0 %	
Terrains de gisement	3,33 à 20 %	(*)
Agencements et aménagements de terrains	10 %	
Autres terrains	3,33 %	(*)
Bâtiments industriels	5 %	
Bâtiments portuaires	5 %	
Bâtiments administratifs	5 %	
Voies de terre	5 %	
Voies de fer	5 %	
Agencements et aménagements des constructions	10 %	
Constructions pour logements du Personnel	4 %	
Constructions pour œuvres sociales	5 %	
Installations d'eau	10 %	
Installations l'électricité	10 %	
Installations de téléphone	10 %	
Autres installations techniques	10 %	
Outillage	20 %	
Matériel léger	10 %, 16,66 %, 20 %	
Gros matériel	10 %	
Matériel de transport	10 %, 20 %, 25 %	
Mobilier de bureau	10 %	
Matériel de bureau	20 %	
Matériel informatique léger	14,28 %	
Gros matériel informatique	10 %	
Appareils ménagers	20 %	
Matériel de sport et équipements audiovisuels	25 %	
Matériel médical	20 %	
Mobilier médical	10 %	
Œuvres d'art	0 %	

(\*) : le taux retenu dépend de la durée prévisionnelle d'exploitation du gisement.

Lors des retraits pour pertes, réformes ou cessions d'immobilisations corporelles, la valeur d'entrée des éléments sortis et les amortissements cumulés correspondants sont retirés des comptes.

#### **4/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières comprennent :

- les prêts immobilisés, qui à leur entrée dans le patrimoine, ont un délai de recouvrement supérieur à douze mois. Il s'agit essentiellement des prêts accordés au personnel dans le cadre de l'accession à la propriété et autres prêts à caractère social.
- les autres créances financières correspondant aux dépôts et cautionnements versés à des tiers à titre de garantie indisponible jusqu'à la réalisation ou d'une condition suspensive.
- les titres de participation dont la possession est utile à l'activité de l'entreprise notamment parce qu'elle permet d'exercer du contrôle ou de l'influence sur les sociétés émettrices.

#### **5/ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION**

La provision pour dépréciation des titres de participation représente les moins-values constatées lors des comparaisons, entre leur valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine et celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

La valeur actuelle des titres de participation est estimée en fonction du cours moyen du dernier mois s'ils sont cotés, de leur valeur probable de négociation, de leur valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la filiale.

#### **6/ STOCKS**

##### **a) MATIERES ET FOURNITURES CODIFIEES**

Les stocks des matières et fournitures codifiées sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Le CMUP est calculé article par article après chaque entrée, au niveau de chaque Organisation Logistique (site).

La valorisation des entrées en stock est fonction des éléments suivants :

- Prix commande tenant compte :
  - des codes TVA
  - du taux de change
  - de la répartition des frais d'emballage, mise à FOB, ...
  - des formules de révision de prix.
- Montant des frais accessoires à l'achat calculé par article (transit, transport, ...)
- Montant de la douane calculé par article sur la base :
  - de la valeur d'achat de l'article (Achats à l'étranger)
  - du taux de la nomenclature douanière
  - de l'origine de la marchandise.

Lorsqu'il y a décalage entre la réception des matières et fournitures consommables et l'accusé de la facture correspondante (achats à payer) la valorisation des entrées en stock de ces biens est effectuée provisoirement sur la base du prix à la commande majoré d'un coefficient des frais d'approche.

A la fin de chaque exercice, une fois que les factures et provisions sont intégrées dans la

comptabilité, le Système d'Information procède, par Organisation Logistique et commande, à un rapprochement des valeurs des frais d'approche relatifs à la valorisation prévisionnelle avec les frais d'approche afin de dégager les écarts d'entrées qui seront répartis en les consommations et le stock pour mettre à jour le CMUP des articles concernés.

### **b) PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS DE MATIERES ET FOURNITURES**

Les provisions pour dépréciation des stocks de matières et fournitures sont calculées, par Organisation logistique (site), sur la base de la valeur actuelle du stock (valeur d'inventaire).

Cette valeur résulte d'une estimation qui s'apprécie en fonction de l'utilité, de la nature des biens, de l'ancienneté et de l'obsolescence des matières et fournitures.

Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, une provision pour dépréciation est constatée au titre du stock des articles consommables codifiés non mouvementés en entrée depuis un certain nombre d'années :

- 10 % : Articles non mouvementés depuis 2 ans ;
- 20 % : Articles non mouvementés depuis 3 ans ;
- 30 % : Articles non mouvementés depuis 4 ans ;
- 40 % : Articles non mouvementés depuis 5 ans ;
- 50 % : Articles non mouvementés depuis 6 ans ;
- 60 % : Articles non mouvementés depuis 7 ans ;
- 70 % : Articles non mouvementés depuis 8 ans ;
- 80 % : Articles non mouvementés depuis 9 ans ;
- 90 % : Articles non mouvementés depuis 10 ans ;
- 100 % : Articles non mouvementés depuis 11 et plus ainsi que les autres articles déclarés inutilisables.

### **c) STOCKS DE PRODUITS (PHOSPHATES ET PRODUITS DERIVES)**

L'évaluation des stocks des encours et des produits finis est faite au coût de production (prix de revient). Les charges de production qui entrent dans la détermination du coût de production s'entendent des dépenses engagées par l'entreprise au cours des opérations de traitement et de manutention pour amener le produit dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

**B/ PASSIF****PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

L'évaluation des provisions pour risques et charges établie dans le cadre du système propre assureur s'effectue comme suit :

**Barème propre assureur OCP**

T Y P E S	TAUX EN %	A S S I E T T E S
<b><u>ASSURANCE DE PERSONNES STATUTAIRES</u></b>		
<b><u>Personnel en activité</u></b>		
Accident de travail		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds de majoration des rentes</li> <li>- Capital constitutif des rentes</li> </ul>		Conformément à la législation en vigueur
<b><u>Personnel retraité</u></b>		
1) Retraite		
<u>OS 800 du 29/03/1991</u>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part patronale</li> <li>- Part salariale</li> </ul>	17,66 8,00	1.10 du TP + PFA + AF 1.10 du TP+ quote part PFA telle qu'elle est définie à l'article 40 de l'OS.
<u>OS 824 du 26/04/2001</u>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part patronale</li> <li>- Part salariale</li> </ul>	18,72 8,50	1.10 du TP + PFA + AF 1,10 du TP+quote part PFA telle qu'elle est définie à l'article 41 de l'OS.
2) Maladie		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part patronale (RJ, RM &amp; PH)</li> <li>- Part salariale (RJ, RM &amp; PH)</li> </ul>	9,00 3,00	Principal des pensions Principal des pensions

## Barème propre assureur

PRESTATIONS GARANTIES ET PERSONNEL COUVERT	TAUX EN %	ASSIETTES
<b><u>I/ CONTRIBUTIONS PATRONALES</u></b>		
1) Régime de remboursement des frais médicaux et produits pharmaceutiques : - Agents statutaires en activité - Personnel retraité	12,60 9,00	Traitement professionnel. Principal des pensions.
2) Prestations servies aux agents statutaires en activité  - Allocations familiales - Indemnités journalières de maladie - Indemnités journalières en cas d'accident non régi par la législation sur les accidents de travail et les maladies professionnelles - Indemnités journalières de maternité - Indemnités de naissance - Allocation décès	20,00	Traitement professionnel

PRESTATIONS GARANTIES ET PERSONNEL COUVERT	TAUX EN %	ASSIETTES
3) Prestations servies en vertu de l'Ordre de Service <b>779</b> du 5 Avril 1985		
a) Prestations à long terme		
* a/c du 01/03/1993.....	4,80	Totalité de la rémunération perçue par l'agent
* a/c du 01/03/1994.....	5,40	
* a/c du 01/03/1995 .....	6,08	
* a/c du 01/03/1996 .....	7,93	
b) Prestations à court terme	0,67	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 6.000 DH
- Indemnités journalières de maladie		
- Indemnités journalières de maternité		
- Indemnités journalières de naissance		
- Indemnités journalières en cas d'accident non régi par législation sur les accidents		

de travail et les maladies professionnelles - Allocations de décès		
c) Allocations familiales et aide sanitaire		
* a/c du 01/03/1993.....	9,40	Totalité, de la rémunération perçue par l'agent
* a/c du 01/03/1994.....	9,15	
* a/c du 01/03/1995 .....	8,87	
* a/c du 01/04/2002 .....	7,50	
* a/c du 01/09/2005 .....	6,50	
* a/c du 01/09/2007 .....	6	
<b>II/ COTISATIONS SALARIALES</b>		
1)-Pensions servies en vertu de :		
l'Ordre de Service <b>800</b> du 29 Mars 1991	8,00	1,10 du TP +quote part de la PFA telle qu'elle est définie à l'Article 40 de l'OS
l'Ordre de Service <b>824</b> du 26 Avril 2001	8,50	1,10 du TP + quote part de la PFA telle qu'elle est définie à l'Article 41 de l'OS
2) Régime de remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques du personnel retraité	3 ,00	Principal des pensions
(Note de Service 538 du 31 Décembre 1990 complétée par la Note 572 du 19 Octobre 1994)		
3) Prestations servies en vertu de l'Ordre de Service 779 du 5 Avril 1985		
a) Prestations à long terme		
* a/c du 01/03/1993.....	2,40	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 5.000 DH
* a/c du 01/03/1994.....	2,70	
* a/c du 01/03/1995 .....	3,04	
* a/c du 01/03/1996 .....	3,96	
b) Prestations à court terme	0,33	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 6.000 DH

## **II/ - METHODE D'EVALUATION ET DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION**

### **1) - DETTES DE FINANCEMENT ET CREANCES IMMOBILISEES**

Lors de la réalisation, le montant initial exprimé en devises est converti et comptabilisé au Dirham au cours de change exprimé à la date de valeur.

Lors du règlement ou d'encaissement, la comparaison entre la contre-valeur du montant payé ou reçu et la contre-valeur historique, ou valeur de référence, entraîne la constatation d'une différence de change effective imputable aux charges financières ou aux produits financiers de l'exercice.

A la date de clôture de l'exercice, le montant des dettes de financement et des créances immobilisées libellées en monnaies étrangères est converti au Dirham sur la base du cours de change exprimé à cette date et est comparé à celui calculé au cours historique ou de référence inscrit dans les livres comptables.

Lorsque l'application du nouveau cours de change modifie la contre-valeur précédemment comptabilisée, les différences de change constatées par devise sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecarts de conversion - Actif ou Passif.

Toutefois, lorsque les pertes latentes sont attachées à une opération affectant plusieurs exercices, l'entreprise peut dans des cas exceptionnels et sous la responsabilité expresse des dirigeants procéder à l'étalement de ces pertes. Le montant à provisionner correspond à la perte latente étalée linéairement sur l'exercice et sur la durée restant à courir.

Cet étalement ne peut être retenu que si la perte de change semble raisonnablement ne pas devoir être récurrente.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant.

### **2) - CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT**

Les créances contractées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées au Dirham à la date de facturation sur la base d'un cours moyen mensuel déterminé en fonction des cours de change exprimés durant le mois précédent. Ce cours moyen est corrigé éventuellement en fonction de l'évolution des cours de change.

Lors de l'encaissement de ces créances, les écarts constatés en Dirhams par rapport aux valeurs d'entrée, en raison de la variation des cours de change, constituent des pertes ou des gains de change définitifs à inscrire dans les charges financières ou les produits financiers de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances impayées exprimées en devises sont converties au Dirham sur la base du dernier cours de change. Lorsque l'application de ce taux de conversion a pour effet de modifier le montant précédemment converti et comptabilisé en Dirhams (valeur historique), les différences de change constatées sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecart de conversion - Actif ou Passif.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant.



### **3) DETTES DU PASSIF CIRCULANT**

Les dettes du passif circulant réalisées en devises sont converties et comptabilisées au cours de change correspondant à la date de valeur de chaque opération.

A la clôture de l'exercice, le montant des dettes impayées exprimé en devises est converti au Dirham sur la base du dernier cours de change de cet exercice.

Lorsque l'application de ce nouveau cours a pour effet de modifier les montants en Dirhams précédemment déterminés, les différences de change dégagées sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecart de conversion - Actif ou Passif.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant

### **4) TRESORERIE**

Les recettes et les dépenses réalisées en monnaies étrangères sont converties et enregistrées en comptabilité au cours de change correspondant à la date de valeur de chaque opération.

A la clôture de l'exercice, les liquidités en devises sont converties au Dirham sur la base du dernier cours de change. Les écarts de conversion constatés font l'objet de comptabilisation dans les comptes de charges ou de produits financiers.

## **II/ Evaluation des engagements sociaux du Groupe OCP en matière de retraite et maladie**

### **Sommaire**

- s Rappel sur l'externalisation du régime interne de retraite.
- s Description des régimes.
- s Paramètres et hypothèses.
- s Méthode d'évaluation des engagements.
- s Analyse des engagements non couverts.

#### **s Rappel sur l'externalisation du régime interne de retraite**

En 2008, une convention a été signée entre l'OCP et la CDG pour le transfert d'une première partie des prestations de retraite garanties par le régime interne de retraite OCP. Le montant de ce transfert a été évalué à environ 28 milliards de dirhams. Cette convention a traité aussi de la gestion pour le compte de l'OCP que la CNRA a pris en charge pour assurer le service des prestations non transférés au RCAR et garantis par l'OCP.

L'année 2010 a été marquée par la signature, avec la CDG, d'un avenant à ladite convention pour le transfert à la CNRA du reste des prestations garanties par le régime interne de retraite. Le montant de ce transfert est d'environ 7 milliard de dirhams.

Le dispositif de transfert, le périmètre et les modalités techniques définis dans la convention préservent les droits des pensionnés et des actifs, qui sont désormais affiliés au RCAR.

En 2014, le transfert des prestations retraite garanties par le régime interne de retraite de l'OCP a été achevé. Du coup, la seule prestation restant à la charge de l'OCP dans le cadre de son régime interne est l'Allocation Décès.

#### **s Description des régimes**

##### **s Allocation Décès**

Le régime interne de l'OCP garanti, en cas de décès d'un titulaire d'une pension principale de ce régime, le versement d'une allocation décès à ses ayants droit. Le montant de cette allocation est égal à trois fois le montant mensuel de la pension perçue par l'agent avec un minimum de 10 000 Dh.

##### **s Régime d'assurance maladie**

Le régime d'assurance maladie assure au profit des retraités, des membres de leurs familles à charge ainsi qu'aux titulaires des pensions de réversion la couverture des risques maladie à travers le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques.

#### **s Paramètres et hypothèses**

Les engagements sociaux sont calculés sur la base des paramètres et hypothèses actuarielles suivants:

- n Table de mortalité pour la retraite et maladie : TMG-CIMR
- n Taux d'inflation des frais médicaux : 2,00%

- n Taux de revalorisation des prestations indexées : 2,75%
- n Taux nominal d'actualisation de l'engagement Maladie : 4,91%
- n Taux nominal d'actualisation de l'engagement AD : 5,10%
- n Taux de turnover : 0% ; application du système de la coordination entre régimes de retraite

## s Méthodes d'évaluation

L'évaluation de ces engagements sociaux au 31/12/2023 respecte la méthode de la « Projected Unit Credit Method with Service Prorate », encore appelée méthode prospective avec calcul au prorata de l'ancienneté actuelle sur l'ancienneté au terme, en conformité avec les principes édictés par la norme IAS 19 révisée.

## s Analyse des engagements non couverts

### ▪ Variation de la dette actuarielle (en DH)

	2023		
	Régime Retraite	Régime Maladie	Total
Engagement au 1/1 (-)	561 163 653	3 958 586 707	4 519 750 360
Charges liées à l'actualisation des engagements	22 390 430	155 176 599	177 567 029
Prestations payées, net de cotisations	19 374 976	581 921 437	601 296 413
Frais de gestion	0	23 044 014	23 044 014
Droits acquis sur la période	1 479 515	54 534 373	56 013 888
Ecart actuariel du passif	-92 837 321	403 503 079	310 665 758
Engagement au 31/12 (+)	472 821 301	3 966 835 308	4 439 656 609

### ▪ Variation du Fonds de retraite et du Fonds d'assurance maladie

	2023		
	Régime Retraite	Régime Maladie	Total
FROP au 1/1	561 163 653	3 958 586 707	4 519 750 360
Cotisations au titre de l'exercice (CS )	0	77 639 893	77 639 893
Intérêts réalisés	18 181 702	128 258 209	146 439 912
Autres éléments (PP, Quote par CNSS ...)	4 781 655	240 878 159	245 659 814
Prestations payées	19 374 976	658 400 393	677 775 369
FROP au 31/12	564 752 035	3 746 962 575	4 311 714 610

### ▪ Analyses des engagements non couverts

	2023		
	Régime Retraite	Régime Maladie	Total
Engagement évalué au 31/12	472 821 301	3 966 835 308	4 439 656 609
FROP au 31/12	564 752 035	3 746 962 575	4 311 714 610
Solde au 31/12	-91 930 733	219 872 733	127 941 999

Détail des non valeur :

Comptes	Intitulés	Montant
<b>211</b>	<b>FRAIS PRELIMINAIRES</b>	<b>11,812,560.03</b>
2111	Frais de constitution	
2112	Frais Préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais/Fusions,scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	11,812,560.03
<b>212</b>	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>9,866,610,164.40</b>
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	205,778,994.70
2125	Frais d'émission des emprunts	891,808,218.13
2128	Autres charges à répartir	8,769,022,951.57
<b>213</b>	<b>Primes de remboursement des obligations</b>	<b>452,580,806.93</b>
2130	Primes de remboursement des obligations	452,580,806.93
	<b>Total</b>	<b>10,331,003,531.36</b>

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

NATURE	Cumul début exercice 1	Durée de l'exercice 2		Amortissements sur immobilisations sorties 4	Reprises des amortissements 5	Amortissements exceptionnels 6	Régularisations	Cumul d'amortissement fin exercice 7=1+2+3-4-5+6
		de l'exercice 2	sur exercices antérieurs 3					
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)</b>	<b>7.226.422,812</b>	<b>1.161.155,096</b>	<b>2.162,507</b>	<b>220.389,059</b>	-	-	-	<b>8.164.026,351</b>
.Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
.Autres Charges à répartir sur plusieurs exercices	7,065,896,686	1,135,315,605	2,162,507	220,389,050	-	-	-	7,978,660,735
.Primes de remboursement des obligations	159,526,125	-	-	-	-	-	-	185,365,616
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>1.626.763,648</b>	<b>492.477,759</b>	<b>34.212,947</b>	<b>60.130,273</b>	-	-	-	<b>1.924.888,086</b>
.Immobilisation en recherche et développement	222,710,585	24,639,153	1,753,523	-	-	-	-	249,103,260
.Brevets, marques, droits et valeurs similaires	390,251,624	54,131,208	61,934,274	-	-	-	-	506,317,106
.Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
.Autres immobilisations incorporelles	913,791,347	413,707,389	97,900,743	60,130,273	-	-	-	1,169,467,719
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>72.218.881,298</b>	<b>6.626.896,362</b>	<b>238.827,391</b>	<b>361.283,957</b>	-	-	-	<b>78.245.466,302</b>
.Terrains	1,184,758,409	33,069,330	-	-	-	-	20,041,884	1,197,785,854
.Constructions	16,453,098,452	1,638,990,136	71,012,727	55,624,674	-	-	20,041,884	17,985,493,072
.Installations techniques, matériel et outillage	51,155,648,295	4,062,027,099	232,563,919	257,344,683	-	-	-	55,192,894,630
.Matériel de transport	358,684,557	11,199,967	161,051	6,362,553	-	-	-	369,683,022
.Mobilier, matériel de bureau et aménagements	1,415,438,237	123,078,767	24,790,932	41,952,047	-	-	-	1,521,355,890
.Autres immobilisations corporelles	1,651,253,348	758,331,052	425,330,566	-	-	-	-	1,984,253,834
<b>TOTAL : (A+B+C)</b>	<b>80,971,087,668</b>	<b>8,280,329,198</b>	<b>276,202,848</b>	<b>641,803,280</b>	-	-	-	<b>88,334,380,739</b>

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS  
D'IMMOBILISATIONS**

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
	211-212	242,363,580	220,389,050	21,974,529		24,858,959	46,833,488
	213						
	228	65,142,132	60,130,273	5,011,859		5,453,645	10,465,504
	231				5,405,104	5,405,104	
	232	113,296,990	55,624,674	57,672,316	42,668,955	44,135,378	59,138,515
	233	288,734,697	257,344,683	31,390,014	4,230	5,736,513	37,122,294
	234	6,362,553	6,362,553		6,393	6,394	1
	235	42,129,620	41,952,047	177,573	0	3,720,405	3,898,204
	238						
	239	1,420,502,863		1,420,502,863	1,402,389,628	1,482,419,211	1,500,532,446
	<b>Total général</b>	<b>2,178,532,434</b>	<b>641,803,280</b>	<b>1,536,729,154</b>	<b>1,450,474,309</b>	<b>1,571,735,610</b>	<b>1,657,990,453</b>

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat HT	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant des redevances	Redevances		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations (Contrat n°)
							restant à payer			
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
VENUE	6/15/2019	48 mois	273,00 3,33	4 ANS	337,970 58	36,803 30	0,00	0,00	2,730 23	0473870
VENUE	6/15/2019	48 mois	273,00 3,33	4 ANS	337,970 58	36,803 30	0,00	0,00	2,730 23	0473880
VENUE	10/20/2019	48 mois	326,28 734	4 ANS	344,417 37	79,054 13	0,00	0,00	3,262 87	0473940
VENUE	10/20/2019	48 mois	326,28 734	4 ANS	344,417 37	79,054 13	0,00	0,00	3,262 87	0473950
VENUE	11/01/2019	48 mois	526,05 150	4 ANS	540,937 67	141,564 40	0,00	0,00	5,260 52	0473980
VENUE	2/16/2020	48 mois	534,24 150	4 ANS	565,861 54	172,334 64	14,311 05	0,00	5,342 42	0484740
VENUE	4/5/2020	48 mois	326,28 735	4 ANS	291,029 05	105,177 00	26,117 02	0,00	3,262 87	0488130
VENUE	10/20/2020	48 mois	543,53 300	4 ANS	395,891 01	274,612 89	128,927 18	0,00	5,435 13	0499600
VENUE	12/31/2020	48 mois	467,894 00	4 ANS	315,237 23	150,361 80	135,100 94	0,00	4,678 04	0498820
VENUE	1/15/2021	48 mois	407,027 23	4 ANS	203,128 62	120,290 96	122,966 96	0,00	4,070 17	0500440
VENUE	6/31/2021	48 mois	534,24 150	4 ANS	243,491 15	171,228 35	163,549 09	98,606 13	5,342 42	0510950
VENUE	8/31/2021	48 mois	374,637 33	4 ANS	170,748 24	120,073 92	114,969 83	69,147 60	3,746 37	0510920
VENUE	1/15/2021	48 mois	374,637 33	4 ANS	170,748 24	120,073 92	114,969 83	69,147 60	3,746 37	0510930
VENUE	8/15/2021	48 mois	407,027 23	4 ANS	174,410 42	130,495 92	124,488 21	85,693 97	4,070 17	0510940
VENUE	9/15/2021	48 mois	407,027 23	4 ANS	174,410 42	130,495 92	124,488 21	85,693 97	4,070 17	0510960
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513210
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513220
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513230
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513240
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513250
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513260
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513270
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513280
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513290
VENUE	12/20/2021	48 mois	138,471 59	4 ANS	48,031 86	44,318 64	41,935 17	39,863 99	1,384 72	0513300
VENUE	1/5/2022	48 mois	584,114 05	4 ANS	124,632 48	186,948 72	174,122 05	242,681 16	5,841 14	0521950
VENUE	5/25/2022	48 mois	363,820 67	4 ANS	177,526 48	116,442 72	108,433 51	151,156 18	3,638 21	0521230
VENUE	6/30/2022	48 mois	634,175 25	4 ANS	133,399 73	207,971 09	188,448 36	279,509 13	6,341 75	0523800
VENUE	7/15/2022	48 mois	413,820 67	4 ANS	66,222 72	132,445 44	122,580 71	192,815 67	4,138 21	0524630
VENUE	8/1/2022	48 mois	589,134 24	4 ANS	146,689 70	176,027 64	164,990 27	200,569 62	5,893 82	0518330
VENUE	7/31/2022	48 mois	589,134 24	4 ANS	146,689 70	176,027 64	164,990 27	200,569 62	5,893 82	0518340
VENUE	8/22/2022	48 mois	455,404 00	4 ANS	60,731 00	145,724 40	134,472 18	212,629 02	4,544 04	0529270
VENUE	8/22/2022	48 mois	455,404 00	4 ANS	60,731 00	145,724 40	134,472 18	212,629 02	4,544 04	0529280
VENUE	8/22/2022	48 mois	455,404 00	4 ANS	60,731 00	145,724 40	134,472 18	212,629 02	4,544 04	0529290
VENUE	10/1/2022	48 mois	1,712,798 83	4 ANS	137,047 53	548,161 12	502,370 51	926,712 10	17,127 99	0520370
VENUE	1/5/2023	48 mois	300,000 00	4 ANS	28,164 64	28,164 64	27,814 40	61,449 17	960 00	0524120
VENUE	1/5/2023	48 mois	309,517 50	4 ANS	105,476 69	104,164 18	104,164 18	230,126 38	3,095 18	0533480
VENUE	1/5/2023	48 mois	309,517 50	4 ANS	105,476 69	104,164 18	104,164 18	230,126 38	3,095 18	0533500
VENUE	4/25/2023	48 mois	2,023,627 36	4 ANS	485,754 30	582,616 38	1,394,589 22	20,236 27	0520400	
Centre Paris						209,729 81				
<b>Totaux</b>			<b>17,256,922 76</b>		<b>6,077,948 55</b>	<b>5,375,487 13</b>	<b>4,364,095 17</b>	<b>6,029,459 90</b>	<b>172,569 23</b>	

**DETAIL DES POSTES DU C.P.C.**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	Ventes de marchandises au Maroc	195,099,812.22	268,378,807.55
	Ventes de marchandises à l'étranger	124,814,222.55	525,067,968.75
	Reste du poste des ventes de marchandises		-3,232,206.40
712	<b>TOTAL</b>	<b>319,914,034.77</b>	<b>790,214,569.90</b>
	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	Ventes de biens et services produits au Maroc	18,608,942,691.60	37,245,407,525.21
	Ventes de biens et services produits à l'étranger	62,862,645,259.71	73,678,930,586.30
	Ventes de services au Maroc	1,016,612,449.22	1,282,605,842.21
	Ventes de services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits.....		
	Reste du poste des ventes et services produits	-1,979,126,631.33	1,767,460,124.33
	<b>TOTAL</b>	<b>80,509,073,769.20</b>	<b>113,974,404,078.05</b>
	<u>Variation des stocks des biens produits</u>		
713	Variation des stocks des biens produits (+-)	4,237,746,133.10	4,083,205,087.43
	Variation des stocks des produits intermédiaires (+-)	558,223,903.86	639,775,969.22
	Variation des stocks des produits en cours (+-)	-505,784,018.85	-28,749,695.22
	<b>TOTAL</b>	<b>4,290,186,018.11</b>	<b>4,694,231,361.43</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	Jetons de présence reçus	0.00	0.00
	Reste du poste ( produits divers )	0.00	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
719	<u>Reprises d'exploitation : transferts de charges</u>		
	Reprises	2,224,842,378.30	2,260,643,018.63
	Transferts de charges	826,679,709.68	1,083,130,353.69
	<b>TOTAL</b>	<b>3,051,522,087.98</b>	<b>3,343,773,372.32</b>
738	<u>INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS</u>		
	Intérêts et produits assimilés	224,578,711.43	345,401,198.59
	Revenus des créances rattachées à des participations	286,433,366.82	212,864,117.34
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	178,505,430.79	68,889,933.04
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	480,949.05	1,295,519.57
	<b>TOTAL</b>	<b>689,998,458.09</b>	<b>628,450,768.54</b>



DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	<b>CARGES D'EXPLOITATION</b>		
	Achats revendus de marchandises	1,236,393,728.81	1,063,803,209.41
	Variation des stocks de marchandises (+-)	-164,498,853.83	99,381,926.26
	<b>Total</b>	<b>1,071,894,874.98</b>	<b>1,163,185,135.67</b>
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	Achats de matières premières	19,913,793,328.56	45,447,690,147.04
	Variation des stocks de matières premières (+-)	1,706,843,575.20	-958,679,707.93
	Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	2,220,415,884.28	2,379,001,263.36
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+-)	256,946,886.56	86,347,360.42
	Achats non stockés de matières et de fournitures	2,247,008,298.44	2,332,060,861.08
	Achats de travaux, études et prestations de services	5,846,845,811.84	3,789,325,816.24
	<b>Total</b>	<b>32,191,853,784.88</b>	<b>53,075,745,740.21</b>
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	Locations et charges locatives	357,653,468.50	363,044,219.46
	Redevances de crédit-bail	5,375,487.13	7,309,090.17
	Entretien et réparations	986,782,605.54	1,089,792,900.54
	Primes d'assurances	216,825,270.62	231,361,108.23
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	21,149,836.08	13,287,801.58
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	643,124,887.28	601,326,680.87
	Redevances pour brevet, marques, droits.....	11,604,346.31	14,573,103.61
	Transports	4,256,768,514.93	5,175,040,810.87
	Déplacements, missions et réceptions	226,073,442.72	99,587,100.75
	Reste du poste des autres charges externes	14,960,268,138.93	15,713,013,861.36
	<b>Total</b>	<b>21,685,625,998.04</b>	<b>23,308,336,677.44</b>
617	<u>Charges de personnel</u>		
	Rémunérations du personnel	7,115,004,883.35	7,609,189,203.31
	Charges sociales	1,476,577,944.98	1,277,630,016.23
	Reste du poste des charges de personnel	1,114,603,386.71	1,002,490,591.77
	<b>Total</b>	<b>9,706,186,215.04</b>	<b>9,889,309,811.31</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	Jetons de présence		
	Pertes sur créances irrécouvrables		
	Reste de poste des autres charges d'exploitation	0.00	72,000.00
	<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>72,000.00</b>
638	<u>Autres charges financières</u>		
	Charges nettes sur cession de titres et valeurs de placement	117,196.41	75,165.08
	Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>	<b>117,196.41</b>	<b>75,165.08</b>
658	<u>AUTRES CHARGES NON COURANTES</u>		
	Pénalités sur marchés et débits	-69.67	33,481.56
	Rappels d'impôts ( autres qu'impôts sur les résultats )		
	Pénalités et amendes fiscales	28,747,633.00	1,938,810.27
	Créances devenues irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges non courantes	1,948,412,721.10	940,581,244.56
	<b>Total</b>	<b>1,977,160,284.43</b>	<b>942,553,536.39</b>

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET F

INTITULES
<b>I. RESULTAT COMPTABLE NET IMPOT</b>
Bénéfice net
Perte net d'impot
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>
<u>1. Courantes</u>
_ Provisions Dépréciation clients.
_ Annulation Interêts de retard non encaissés
_ Provision Rejets TVA,
_ Dotations non déductibles.
_ Retraitement +V fusion OCP MP ( régime transitoire)
_ Charges sur exercices antérieurs
_ Amortissement prime de Rembt des obligations
_ Cotisations.
_ Ecarts de conversion - Passif 2023
<u>2. Non courantes</u>
_ IS/CM
_ Contribution sociale
_ Pénalité et amendes
_ Subventions et dons
_ autres charges non courantes
_ Provisions dotation non courante
<b>II. DEDUCTIONS FISCALES</b>
<u>1. Courantes</u>
_ Ecart de conversion passif cloture OCP 2022
_ Reprise provision non courante
_ Reprise Provisions Dépréciation clients
_ Interêts de retard non encaissés
_ Exter allocation départ à la retraite
_ Revenus des titres de participation
_ charegs Caisse de retraite et maladie déjà réintégrées.
<u>2. Non Courantes</u>
_ Reprise provision environnement
<b>Total</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>
Bénéfice brut si T1>T2 (A)
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C)</b>

<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>
--------------------------------

Bénéfice net fiscal ( A - C )
-------------------------------

ou déficit net fiscal (B)
---------------------------

<b>VII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER.</b>
--

**ISCAL**

**EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

Montant	Montant
	1,560,894,480
<b>1,313,925,174</b>	
295,043,819	
91,103,986	
36,438,007	
48,205,512	
620,279,708	
15,202,084	
6,494,447	
99,954,435	
101,203,174	
<b>2,449,877,353</b>	
208,635,947	
1,242,432,118	
28,747,633	
821,452,661	
602,292	
148,006,701	
	<b>1,863,011,593</b>
	226,378,146
	13,783,809
	418,344,920
	2,868,200
	490,377,425
	649,688,325
	61,570,769
	<b>61,837,570</b>
	61,837,570
<b>3,763,802,527</b>	<b>3,485,743,643</b>
<b>278,058,883</b>	
	<b>0</b>

<b>278,058,890</b>	<b>0</b>
	<b>0</b>

**Détermination du résultat courant après impôt**

I/ DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
<b>Résultat courant d'après CPC</b>	<b>1,993,337,590</b>
Réintégrations sur opérations courantes	1,313,925,174
Déductions fiscales sur opérations courantes	1,863,011,593
<b>Résultat courant théoriquement imposable</b>	<b>1,444,251,171</b>
Déductions des déficits fiscaux imputés	
Résultat théoriquement imposable	
Impôt théorique sur résultat courant ou cotisation minimale	363,806,870
<b>Résultat courant après impôt</b>	<b>1,629,530,720</b>
II/- INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR LES DISPOSITIONS Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	

OCP SA  
ETAT B14

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>4,596.95</b>	<b>730,527,548.71</b>	<b>728,169,743.67</b>	<b>2,362,401.99</b>
- TVA facturée	4,596.95	730,527,548.71	728,169,743.67	2,362,401.99
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>991,916,622.55</b>	<b>4,067,368,204.75</b>	<b>4,183,991,335.54</b>	<b>875,293,491.76</b>
- TVA récupérable / FG	581,904,472.36	2,882,862,853.84	2,924,170,376.62	540,596,949.58
- TVA récupérable /IMM	410,012,150.19	1,184,505,350.91	1,259,820,958.92	334,696,542.18
<b>A - B ( - CREDIT TVA) ( +TVA DUE)</b>	<b>-991,912,025.60</b>	<b>-3,336,840,656.04</b>	<b>-3,455,821,591.87</b>	<b>-872,931,089.77</b>

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 8.287.500,00,00

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Nom, prénom des principaux associés (1) 1	Adresse 6	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 9	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 7	Exercice actuel 8		Souscrit 10	Appelé 11	Libéré 12
L'ETAT MAROCAIN		77.999.993	77.999.992	100			7.799.999.200,00
La Banque Centrale Populaire	101 Boulevard Zerklouni, Casablanca	84.315	84.315	100			8.431.500,00
S.A.D.V	Hay Erraha, rue Al Abtal, N° 2-4, Casablanca	729.300	729.300	100			72.930.000,00
Infra Maroc Capital	37, Bd Abdelatif Benkadour, Casablanca	2.471.130	2.471.130	100			247.113.000,00
SOCINVEST		681.538	681.538	100			68.153.800,00
PREV INVEST SA		908.717	908.717	100			90.871.700,00
M. Mostafa TERRAB	OCP SA -Hay Erraha, rue Al Abtal, N° 2-4, Casablanca	1	1	100			100,00
Mme BENALI LEILA	Ministère d' Energie, des Mines et du Développement Durable	1	1	100			100,00
Mme FETIATI NADIA	Ministère de l'Economie et des Finances	1	1	100			100,00
M. Mohammed Sadiki	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	1	1	100			100,00
M. MEZZOUR RYAD	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'investissement et de l'Economie Numérique	1	1	100			100,00
M. Abdelouafi Lafit	Ministère de l'Intérieur	1	1	100			100,00
M. Nasser Bourita	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	1	1	100			100,00
M. Abdelatif ZAGHOUN	DG de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat	-	1	100			100,00
		82.875.000	82.875.000				8.287.500,00

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.



ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
.Report à nouveau	571,809	. Réserve légale	
.Résultats nets des exercices antérieurs en instance d'affectation		. Autres réserves	34,513,340,000
.Résultat net de l'exercice	16,841,833,326	. Tantièmes	
Autres réserves	26,972,000,000	. Dividendes	9,301,061,250
Autres Prélèvements		. Resultat net en instance d'affectation	
		. Report à nouveau	3,884
<b>TOTAL A</b>	<b>43,814,405,134</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>43,814,405,134</b>

OCF SA  
ETAT C3

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE  
L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
<b>- SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
CAPITAUX PROPRES PLUS CAPITAUX PROPRES ASSIMILES MOINS IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	59,387,728,292.72	69,304,144,234.61	58,599,532,341.33
<b>- OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	78,093,885,050.21	114,764,618,647.95	80,828,987,803.97
2. RESULTAT AVANT IMPOTS	10,460,706,436.83	22,540,122,124.43	1,352,258,532.86
3. IMPOTS SUR LES RESULTATS	2,814,445,826.00	5,698,288,798.78	208,635,947.00
4. BENEFICES DISTRIBUES	5,125,818,750.00	8,163,187,500.00	9,301,061,250.00
5. RESULTATS NON DISTRIBUES (MIS EN RESERVES OU EN INSTANCE D'AFFECTATION)			
<b>- RESULTAT PAR TITRE (P/LES SOCIETES PAR ACTIONS ET SARL)</b>			
RESULTAT NET PAR ACTION OU PART SOCIALE	92.26	203.22	18.83
BENEFICES DISTRIBUES PAR ACTION OU PART SOCIALE	61.85	98.50	112.23
<b>- PERSONNEL</b>			
MONTANT DES SALAIRES ET PRIMES BRUTS DE L'EXERCICE	6,890,278,175.61	7,609,189,203.31	7,115,004,883.35
EFFECTIF MOYEN DES SALARIES EMPLOYES PENDANT L'EXERC.	16,005	15,732	15,446

OCP SA  
ETAT C4

**TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVICES  
COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE**

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

<b>NATURE</b>	<b>ENTREE CONTRE VALEUR EN DIRHAMS</b>	<b>SORTIE CONTRE VALEUR EN DIRHAMS</b>
FINANCEMENT PERMANENT	3,674,807,700	
IMMOBILISATIONS BRUTES		1,505,256,702
RENTREES SUR IMMOBILISATIONS		
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT		1,222,260,143
PRODUITS	61,269,472,418	
CHARGES		26,511,928,720
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>64,944,280,118</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>29,239,445,565</b>
<b>BALANCE DEVICES</b>		<b>35,704,834,553</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64,944,280,118</b>	<b>64,944,280,118</b>

En MAD	ERNST AND YOUNG	DELOITTE
	31/12/2023	31/12/2023
<b>commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés</b>	1 750 000,00	1 690 000,00
<i>commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels</i>		
<i>commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes consolidés</i>		
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes</b>	200 000,00	780 000,00
<b>autres prestations</b>	443 430,53	80 000,00
<b>Total</b>	<b>2 393 430,53</b>	<b>2 550 000,00</b>



Rapport de Gestion du Conseil  
d'Administration à l'Assemblée  
Générale Ordinaire Annuelle  
Exercice clos au 31 décembre 2023

# SOMMAIRE

1. Contexte de l'activité	03
2. Activité durant l'année 2023	07
3. Résultats de l'exercice 2023 d'OCP S.A	11



## CONTEXTE DE L'ACTIVITE





# SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DE LA ROCHE POUR 2023 (\*)

Le trade de la roche en 2023 a connu une légère augmentation estimée à 3% par rapport à 2022. Cette hausse a été soutenue principalement par l'augmentation des imports de roche au niveau de l'Asie, ce qui a compensé la baisse continue remarquée en Europe.

En premier lieu, les sanctions à l'encontre des producteurs et unités russes en Europe ont pesé lourdement sur les imports de roche qui sont en baisse depuis 2022, principalement chez Lifosa, premier importateur de roche en Europe avec 1,5 MT/an et actuellement à l'arrêt.

Par ailleurs, la demande d'engrais en Inde a atteint un niveau record en cette année (année d'élection), ce qui a soutenu la demande de roche dans la région. En parallèle, la Chine a vu le prix de la roche locale augmenter considérablement, ce qui a poussé les producteurs locaux à importer à des niveaux de prix moins chers auprès d'acteurs plus compétitifs (Egypte).

Quant aux Amériques, la demande s'est stabilisée de façon générale. Nous avons remarqué une augmentation des imports des Etats-Unis (Mosaic), due notamment à des soucis au niveau des mines dudit acteur. Cette augmentation a été compensée par la baisse des imports de roche par le Brésil suite à la diminution de la demande de la roche réactive qui va pour l'application directe.

Par ailleurs, les prix de la roche ont démarré leur baisse à partir de Q2 2023, tirés essentiellement par la diminution des prix des engrais dans le monde.

## BAISSE DE LA DEMANDE EN EUROPE PARTIELLEMENT COMPENSÉE PAR L'ASIE.

- **Inde** : Les imports de roche en 2023 ont augmenté à 9,9 MT enregistrant une hausse de 8% comparée à l'année 2022 avec un niveau d'import de 9,1 MT. La demande en roche a été principalement soutenue par une année d'élection poussant les acteurs publics à maintenir un niveau de production élevé. La production locale du DAP en Inde s'est établie à 4,6 MT en 2023 contre 4,3 MT en 2022, soit une hausse estimée à 6% ;
- **Chine** : La Chine a significativement augmenté ses imports en roche de (+1,3 MT). En effet, la baisse de l'offre au niveau du marché local a entraîné une augmentation des prix locaux. Ceci a rendu les imports plus rentables pour les acteurs chinois, particulièrement de la roche égyptienne (88 \$ CFR pour 26%-27% P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> en moyenne contre plus de 130\$ pour la roche locale) ;
- **Amérique Latine** : La demande est globalement stable en 2023, avec Fertinal qui a rattrapé ses volumes en Q4 2023 pour compenser le rythme faible des imports durant les 3 premiers trimestres.
- **Europe** : L'année 2023 a été marquée par la continuité des sanctions à l'encontre des producteurs et unités russes en Europe et ayant commencé à partir de Q2-2022, ce qui a induit une baisse encore plus importante sur le bilan à fin Septembre 2023, avec le plus grand importateur de roche Lifosa en Lituanie restant actuellement à l'arrêt. Concernant le reste des producteurs, la demande est restée stable, avec un changement du flux du trade Europe-Monde, en constatant une présence plus importante des exportateurs Jordaniens, Algériens, de l'Afrique du Sud et unereprise très légère mais non négligeable de la Tunisie.

## L'IMAGE DE L'OFFRE EN 2023 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA BAISSSE DES PARTS DE MARCHÉ D'OCP EN FAVEUR DE LA HAUSSE DES PARTS DE MARCHÉ DES ACTEURS MARGINAUX

- **Russie** : Les exports russes ont diminué de 7% en 2023 par rapport à 2022, en raison des sanctions et restrictions imposées par l'Union Européenne suite à la guerre Russo-Ukrainienne ;
- **Algérie, Egypte et Syrie** : En 2023, la réduction de la part de marché d'OCP a ouvert l'opportunité à d'autres producteurs de roche comme l'Egypte, la Syrie et l'Algérie pour combler l'écart restant au niveau de la demande. En effet, une hausse des livraisons de roche est constatée principalement au niveau de l'Inde, la Chine et l'Europe ;
- **Jordanie**: Les exports de la Jordanie ont diminué de 8% en 2023. Ceci est essentiellement dû à la baisse de la demande en Indonésie, provoquée par une baisse du niveau du P dans les formules NPK produites, sachant que l'Indonésie est le deuxième plus grand marché de la Jordanie après l'Inde. Par ailleurs, nous notons le nouveau marché de la Chine, ayant profité de l'offre jordanienne en 2023 avec des imports avoisinant les 200 KT ;
- **Afrique du Sud**: L'Afrique du Sud a vu ses volumes à l'export augmenter de plus de 30%. Cette hausse est essentiellement due à l'arrivée de la nouvelle mine sud-africaine Kropz qui a fourni le marché d'un volume autour de 220 KT an ayant l'Europe comme marché principal.

(\*) : Les données couvrent la période Jan-Dec.

Source : Statistiques IFA, GTIS, WFM & Internal Data.



# SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DES ENGRAIS POUR 2023 (1/2)

L'année 2022 a été marquée par une destruction de demande liée à la forte augmentation du prix des engrais et des aléas climatiques tandis que l'année 2023 a été rythmée par une récupération progressive de la demande sur fond de normalisation des prix et par un retour limité de l'offre Chinoise de façon relativement concentrée sur le deuxième trimestre. Ce retour s'est accompagné de quotas et de procédures administratives, ce qui a contribué à limiter l'augmentation de leurs exports notamment sur la deuxième partie de l'année.

A partir de Juillet 2023, des stocks bas d'engrais dans plusieurs marchés, l'avènement concomitant de la haute saison au Brésil et en Inde, la reprise de la demande notamment aux Etats-Unis et en Europe et la faible disponibilité chinoise ont induit un redressement des prix et ont, par conséquent, conduit à un intérêt renouvelé des importateurs.

La première partie de l'année 2023 a été marquée par une baisse générale des prix des engrais, des produits agricoles, et des matières premières. Ce changement a permis de relancer la demande dans de nombreuses régions qui avaient vu une forte réduction de leurs imports au cours de l'année précédente. Cela a été le cas notamment aux Etats-Unis et en Europe, ainsi qu'en Amérique Latine. Cette relance a été retardée dans plusieurs pays par manque de réserves de devise ou en conséquence d'un comportement d'attente espérant une poursuite de la trajectoire baissière des prix.

Le retour agressif de la Chine sur le marché à partir du deuxième trimestre a accentué la tendance baissière, néanmoins, à partir de Juillet et au vu de la surconsommation des quotas au trimestre précédent, les prix des engrais se sont inscrits à la hausse. En effet, le comportement attentiste des acheteurs entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, dans un contexte de baisse de prix, a créé un assèchement des stocks dans plusieurs marchés, notamment à l'ouest du canal de Suez.

Cette augmentation a été soutenue par une hausse des prix des matières premières depuis fin Juillet. Cette hausse s'est accentuée pour l'ammoniac en Septembre avec des problèmes simultanés de production en Arabie Saoudite et à Trinidad à cause de la disponibilité du gaz.

En fin d'année, le marché a connu une stabilité de prix qui a continué en Q1 2024, dans un environnement d'incertitude sur plusieurs fronts :

- Une dualité « Indochinoise » : Avec, d'une part, l'Inde qui a baissé ses subventions et, d'autre part, le gouvernement chinois qui déclare une semaine après, l'arrêt des autorisations d'export pour le reste de 2023 et affirme que la baisse des exports continuerait sur le premier trimestre 2024 ;
- Des stocks d'engrais phosphatés qui restent relativement bas sur toute la supply chain ;
- Une incertitude sur les crops: Les prix des produits agricoles ont continué à diminuer en majeure partie, ce qui a limité relativement la demande pour la fin d'année ;
- Une baisse progressive des prix de l'ammoniac suite à la résolution des problèmes de production rencontrés auparavant (Arabie Saoudite et Trinidad) et avec des prix de gaz baissier ;
- Un niveau de prix du N et du K plus bas par rapport au P.

Dans ce contexte, OCP Nutricrops a globalement augmenté l'export des engrais cette année notamment aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres (95% de l'augmentation annuelle 2022-2023) tout en respectant la saisonnalité des différents marchés et en optimisant le Netback.

# SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DES ENGRAIS POUR 2023 (2/2)

**LA DEMANDE** : « l'affordabilité » s'est améliorée grâce à la baisse des prix des engrais. Le marché a vu une reprise de demande d'engrais par rapport à 2022, partiellement freinée par une situation macro-économique délicate dans certaines régions :

- **Inde** : La demande indienne continue sur sa lancée en cette année, avec des imports qui demeurent très élevés (6,6 MT de DAP vs 6 MT en moyenne durant les 5 dernières années). Malgré la baisse de la pluviométrie cette année, la consommation a été au rendez-vous (11 MT vs 10,5 MT en 2022). Les stocks de fin d'année devraient rester à un niveau faible légèrement supérieur à l'année dernière (2 MT vs 1,8 MT), ce qui est de bon augure pour la demande en 2024 ;
- **Etats-Unis** : Le pays avait connu une forte baisse de la demande en 2022 suite à la hausse des prix et de mauvaises conditions climatiques. Une reprise de la consommation est observée en cette année, ce qui a engendré des imports qui ont augmenté de 58% en DAP-MAP-NP-TSP, pour atteindre environ 2,8 MT ;
- **Brésil** : Les importations ont augmenté au premier trimestre par rapport à 2022. Cependant sur fond d'attente des acheteurs, le deuxième trimestre a été moins favorable. Cette tendance a par la suite été inversée au cours de l'été avec des achats de volumes importants pour subvenir aux besoins des fermiers induisant également une augmentation des prix. L'année a fini en nette augmentation des imports de 8,5 MT vs 7,9 MT en 2022 ;
- **Europe** : La diminution des prix des engrais et la reprise de la demande ont permis une augmentation des imports en cette année 2023, pour que les volumes retrouvent les niveaux de 2021. L'import de DAP-MAP-NP-TSP a augmenté de près de 48% pour atteindre 4MT ;
- **Afrique** : Grâce à l'action du Groupe OCP, les importations DAP, MAP, NPS et TSP en Afrique restent stables en cette année, avec une petite augmentation pour le NPS et le TSP aux dépens du DAP-MAP. En effet, plusieurs pays ont souffert des problèmes de devises, ce qui a retardé les achats notamment dans la première moitié de l'année.

**L'OFFRE** : un retour limité des volumes chinois à partir du troisième trimestre a causé quelques changements sur les répartitions de part de marché :

- **Chine** : A la fin du premier trimestre, le gouvernement chinois a mis en place des quotas à l'export afin de maîtriser le flux sortant et assurer une offre suffisante et compétitive pour le pays. Ces quotas ont été consommés rapidement pendant le deuxième trimestre, ce qui a engendré une baisse de la cadence pendant les troisième et quatrième trimestres. Les volumes exportés sur l'année montrent finalement une augmentation de 22% par rapport à 2022 sur DAP-MAP-NP-TSP, soit +1,6 MT et restent néanmoins significativement en dessous de la moyenne observée entre 2020 et 2021 (-2,7 MT) ;
- **Amérique du Nord** : La production aux Etats-Unis a baissé en 2023 pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Les prix DAP et MAP américains ont connu un premium pendant plusieurs mois, ce qui a provoqué une baisse des exportations, accompagné par une concentration sur le marché local pour refournir les stocks. Les exports DAP-MAP-NPS sur l'année ont baissé de 1MT par rapport à 2022, soit une baisse d'environ 20% ;
- **Arabie Saoudite** : Les exportations saoudiennes en DAP, MAP, NP et NPK sont en hausse de 8% par rapport à 2022, ce qui traduit la résolution des problèmes de production rencontrés auparavant. Les volumes ont été relativement concentrés sur les Etats-Unis, le Brésil et l'Inde avec une diminution des ventes vers le reste de l'Asie. Ce changement est en partie expliqué par le retour des exports chinois vers cette région ;
- **Russie** : Les exportations russes sont en légère baisse en cette année, avec une diminution de 250 KT sur le DAP/MAP/NPS. Ces volumes ont été envoyés notamment vers l'Amérique Latine, l'Europe et l'Inde ;
- **Lithuanie** : L'entreprise Lifosa, filiale d'Eurochem, a annoncé en début Juillet 2023 un arrêt des opérations après avoir fait face à des complications pour se procurer les matières premières, notamment de la Russie. Cette fermeture a provoqué une perte d'offre équivalente à ~800 KT en DAP et NPS ;
- **OCP** : Dans ce contexte international, les exportations d'engrais DAP, MAP, NPS et TSP ont connu une augmentation de 22% vs 2022, totalisant un peu plus de 10,2 MT. Plus particulièrement, les exportations de TSP ont augmenté de 68% à un peu moins de 1,8 MT.



# ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2023



## ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2023 (1/3)

### MARCHÉ DES PHOSPHATES ET SES DÉRIVÉS

En début 2023, OCP a fait face à un contexte de baisse continue des prix CFR après les records atteints en 2022 et à une approche attentiste des distributeurs dans un marché en suroffre avec le retour des Chinois. Le principal défi pour le groupe a été de préserver un niveau de marge brute unitaire confortable post Fly-up en adaptant progressivement son offre à la demande apparente.

La marge brute du Groupe a enregistré une baisse de 18% en comparaison à 2022, tenant compte de la normalisation progressive des prix. La forte hausse des volumes de 20% a permis de limiter l'impact des prix.

**Phosphate** : OCP a réalisé 16% de part de marché en 2023 (vs 20% en 2022).

- Les exportations mondiales du phosphate brut en 2023 ont enregistré une hausse de 3% par rapport à 2022 : 28,5 MT en 2022 contre 29,4 MT en 2023 ;
- Les exportations du phosphate brut du Groupe OCP sur l'année 2023 ont connu une hausse de 8%, en passant de 5,2 MT en 2021 à 5,6 MT en 2023.

**Acide** : OCP demeure le premier exportateur d'acide phosphorique. La part de marché d'OCP en 2023 est en baisse de 3% par rapport à l'année dernière.

- Les exportations mondiales d'acide phosphorique ont connu une hausse en 2023 par rapport à 2022, tirée par la hausse de production de l'engrais DAP en Inde ;
- Les exportations d'OCP ont connu une baisse de 9% passant de 1,3 MT  $P_2O_5$  en 2022 à 1,2 MT  $P_2O_5$  en 2023, due à des demandes commerciales non servies et non récupérables suite à des arbitrages de marges en faveur des engrais.

**Engrais** : Avec une hausse des exportations des engrais, OCP a devancé la Chine et se positionne en première place pour être le premier exportateur d'engrais avec 30% de part de marché mondial.

16% en 2023 par rapport à 2022, avec une hausse de la demande d'import aux USA, au Brésil, en Europe et en Amérique Latine et une réduction de la demande en Afrique, le sous-continent Indien et l'Océanie ;

- Les exportations d'engrais sont en hausse de 20% avec un volume réalisé en 2023 de 11,1 MT vs 9,3 MT en 2022, faisant face à une rétraction du marché dans sa globalité ;
- Le Groupe a privilégié la préservation d'un niveau de marge confortable en orientant de façon agile son outil industriel afin d'optimiser le Netback et assurer une meilleure pénétration de l'engrais TSP ;
- Les importations du marché africain ont baissé de 8% en 2023 avec 3,38 MT (vs 3,65 MT en 2022) ;
- Malgré la baisse du marché, OCP a pu conserver une part de marché comparable aux niveaux historiques. Cependant, les ventes filiales ont plus que doublé grâce au push initié par OCP en faveur de ses filiales et à la disponibilité des produits sur place.

# ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2023 (2/3)

## MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES EN 2023

Le marché du soufre a été caractérisé par une tendance de prix baissière au premier semestre 2023, en raison d'une offre améliorée après les perturbations observées en 2021 et 2022 et d'une demande limitée des producteurs d'engrais. Les prix ont atteint le niveau de 64 \$/T FOB Moyen-Orient à fin Juin, soit une baisse de 92 \$/T depuis le début d'année. Au troisième trimestre de l'année, l'augmentation de la demande des producteurs d'engrais suite à la hausse des prix des engrais a conduit à l'accroissement des prix du soufre, qui ont atteint 113 \$/T FOB Moyen-Orient à la mi-septembre. Au quatrième trimestre, le marché a été détendu, en raison de la faible demande des industriels suite à la situation macroéconomique défavorable, de la demande limitée des producteurs d'engrais en Chine et de l'offre améliorée par le produit en crush de l'Arabie saoudite et du Kazakhstan. Les prix de fin d'année ont ainsi chuté à 78 \$/T FOB Moyen-Orient.

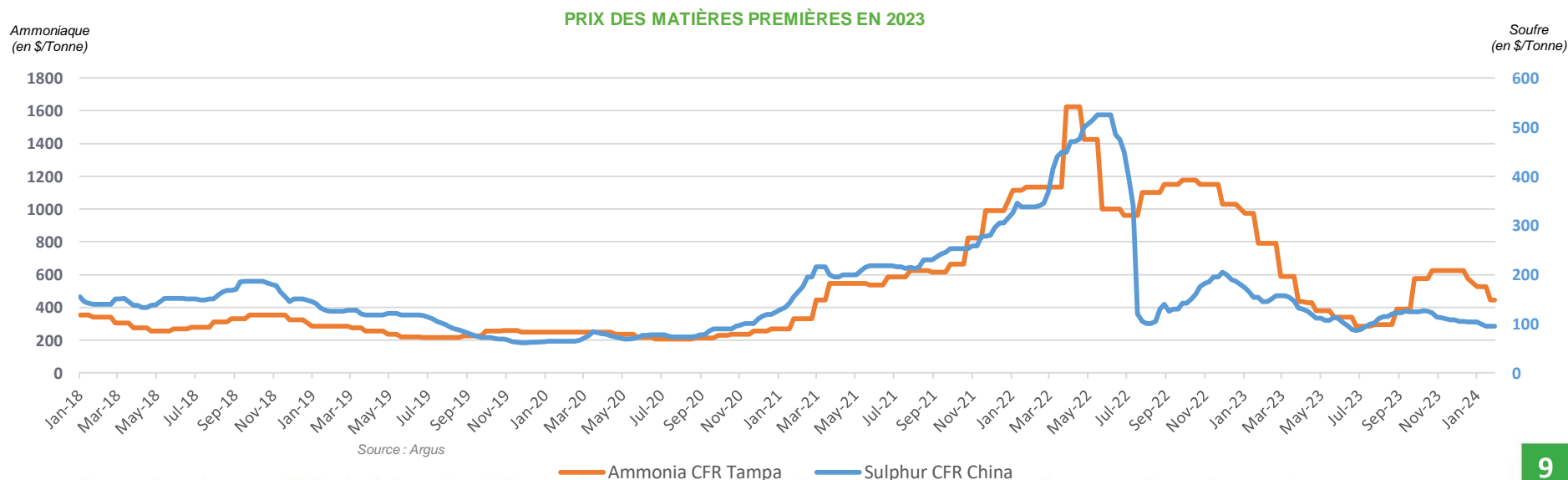
Le marché de l'ammoniaque a également connu une tendance de prix décroissante au premier semestre 2023, en raison d'une demande réduite des secteurs des engrais et de l'industrie ainsi qu'une situation macroéconomique défavorable. En conséquence, les prix ont chuté au niveau de 260 \$/T FOB Caribbean en début Juillet, contre 940 \$/T FOB au début de l'année. Au cours de la période Août-Octobre, les prix de l'ammoniaque se sont raffermis en raison des perturbations de la production dues à des problèmes techniques, principalement en Arabie Saoudite et en Indonésie. Les prix ont ainsi atteint 578 \$/T FOB Caribbean à fin octobre. Durant le quatrième trimestre, la reprise de l'offre a permis de stabiliser le marché, et même exercer une pression à la baisse sur les prix durant fin Novembre et Décembre. Les prix de fin d'année ont atteint le niveau de \$475/T FOB Caribbean and \$425/T FOB Middle East.

OCP a pu réaliser un sourcing compétitif durant cette période et bénéficier des conditions favorables du marché pour constituer un stock stratégique de soufre :

- Soufre : les importations sont de ~ 7 MT à \*114,7 \$/T CFR en 2023 (vs 130 \$/T \*\*équivalent CFR du FOB Moyen Orient) contre ~ 6,2 MT à 297 \* \$/T CFR en 2022 ;
- Ammoniaque : les importations sont de ~1,48 MT à \*495 \$/T CFR à fin Septembre 2023 (VS 519 \$/T moyenne de CFR TAMPA et \*\*équivalent CFR du FOB Moyen Orient) contre 1,84 MT à \*1120 \$/T CFR en 2022.

\* Prix correspondant aux volumes déchargés aux ports marocains durant l'année calendaire

\*\* FOB Moyen Orient plus le fret Moyen Orient- Maroc





# ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2023 (3/3)

## ACTIVITÉS D'EXTRACTION ET PRODUCTION

### ROCHE

#### ACTIVITÉ EXTRACTION

- L'année 2023 a été marquée par l'augmentation du volume extrait de 28% par rapport à l'année passée, favorisant ainsi l'extraction à la reprise pour cette année. La production de la roche en 2023 est de 30,2 MTSM vs 23,7 MTSM en 2022.

#### PRODUCTION MARCHANDE

- La production marchande de phosphate est passée de 30,5 MT en 2022 à 32,1 MT en 2023, soit une augmentation de 5%.

#### LIVRAISONS LOCALES

- Les livraisons locales aux industries de transformation du Groupe OCP, s'élèvent à 26,4 MTSM en 2023 contre 24,5 MTSM en 2022, soit une baisse de 7,8 %.

#### ACIDE PHOSPHORIQUE

- Le Groupe a su préserver ses acquis en capitalisant sur ses capacités de production d'Acide Phosphorique tout en les conjuguant avec le contexte baissier de la demande au premier semestre.
- Les ventes à l'export de l'acide phosphorique sont de 1,2 MT  $P_2O_5$  en 2023 contre 1,3 MT  $P_2O_5$  en 2022, soit une diminution 9%. Les ventes totales de l'acide phosphorique, hors acide purifié (APP), ont enregistré une diminution de 1% par rapport à 2022.

### ENGRAIS & FEEDS

- La production est restée sensiblement au même niveau avec une légère hausse en volume absolu de 362 KT, s'adaptant ainsi à la demande. Le volume produit d'engrais MAP a notamment augmenté de +1,1 MT et celui du TSP de +0,6 MT sur la période.
- Les ventes globales des engrais ont enregistré une augmentation de 18%. Celles à l'export sont passées de 9,3 MT en 2022 à 11,1 MT en 2023, soit une hausse de 20%.



# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A



# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A

## CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires correspond pour 15.680 MMAD aux ventes de l'activité roche et pour 56.920 MMAD aux ventes de l'activité chimie. Par ailleurs, les ventes du soufre et de l'ammoniac représentent 3.349 MMAD et le fret facturé s'élève à 2.388 MMAD.
- Ces ventes sont réparties comme suit :

Activité Mine	Quantité en KTonnes	Montant en MMAD	Prix moyen de vente en MAD
Export	3 626	5 489	1 514
Local	8 256	10 192	1 234
<b>Total</b>	<b>11 882</b>	<b>15 680</b>	
Activité Chimie	Quantité en KTonnes	Montant en MMAD	Prix moyen de vente en MAD
Acides	744	7 242	9 734
Engrais	9 831	49 678	5 053
<b>Total</b>	<b>10 575</b>	<b>56 920</b>	



# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A

## CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation se présentent de la manière suivante :

Charges d'exploitation en MAD	
Achats revendus de marchandises	1 071 894 874,98
Achats consommés de matières et fournitures	32 191 853 784,88
Autres charges externes	21 685 625 998,04
Impôts et taxes	211 657 664,19
Charges de personnel	9 706 186 215,04
Autres charges d'exploitation	0,00
Dotations d'exploitation	10 205 514 365,98
<b>Total</b>	<b>75 072 732 903,12</b>

- Les achats consommés de matières et de fournitures correspondent principalement aux consommations de matières premières pour l'activité chimique (soufre, ammoniac, acide sulfurique ...), de consommations énergétiques (mazout et gaz de chauffe, coke de pétrole, pièces de rechange, énergie électrique, gasoil, explosifs,...), de prestations de services et autres matières et fournitures consommables.
- Les autres charges externes sont composées essentiellement des charges de transport (ONCF, camions, fret sur ventes et transport de personnel), des honoraires de consulting, des cotisations et dons octroyés, des frais d'entretien et réparation et de la facturation du personnel externe.
- Les impôts et taxes comprennent essentiellement la taxe minière (3 MAD/tonne extraite) et les taxes locales (professionnelle et des services communaux).
- Les charges de personnel regroupent principalement les salaires, les indemnités et les primes accordées ainsi que les charges sociales y afférentes.

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A

LES DOTATIONS D'EXPLOITATION sont détaillées comme suit :

Dotations d'exploitation en MAD	
Dotations d'exploitations aux amortissements	8 254 489 707,39
Dotations d'exploitations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	11 232 734,97
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges momentanés	210 059 490,70
Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation des stocks	1 709 891 458,57
Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation créances de l'actif circulant	295 043 819,00
Dotations d'exploitation des exercices antérieurs	-275 202 844,65
<b>Total</b>	<b>10 205 514 365,98</b>

LE RÉSULTAT FINANCIER se présente comme suit :

Résultat financier en MAD	
Produits des titres de participation	649 688 324,61
Gains de change	1 227 384 317,43
Intérêts et autres produits financiers	689 998 458,09
Reprises financières, transferts de charges	2 141 709 680,60
<b>Total produits financiers</b>	<b>4 708 780 780,73</b>
Charges d'intérêts	3 445 169 302,43
Pertes de change	1 808 768 338,41
Autres charges financières	117 196,41
Dotations financières	1 978 979 323,78
<b>Total charges financières</b>	<b>7 233 034 161,03</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 524 253 380,30</b>

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A

## INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

- Les produits des titres de participation correspondent aux dividendes versés par JFC V pour 296 284 031,24 MAD, par IMACID pour 166 779 462,00 MAD, par JESA pour 117 679 500,00 MAD ainsi que PRAYON, COMATAM et OCP Solutions pour respectivement 43 598 593,9 MAD, 13 427 000 MAD et 11 919 737,47 MAD.
- Les intérêts et autres produits financiers comprennent les éléments suivants :

Intérêts et autres produits financiers en MAD	
Intérêts et autres produits assimilés (DAT et autres intérêts financiers)	224 578 711,43
Revenus des créances rattachées à des participations	286 433 366,82
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	2 174 741,12
Revenus des créances de l'actif circulant	176 811 638,72
<b>Total</b>	<b>689 998 458,09</b>

Quant aux **charges d'intérêts**, celles-ci se décomposent comme suit :

Charges d'intérêts en MAD	
Intérêts sur dettes extérieures	2 143 334 276,23
Intérêts sur dettes locales	879 714 236,16
Autres	422 120 790,04
<b>Total</b>	<b>3 445 169 302,43</b>

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A

## COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Le résultat net de l'exercice 2023 s'élève à -1 560 894 479,87 MAD. Celui-ci se décline comme suit :

Montants en MAD	
Résultat d'exploitation	4 517 590 970,72
Résultat financier	-2 524 253 380,30
Résultat non courant	-3 345 596 123,29
Résultat avant impôts	-1 352 258 532,87
Impôts sur les résultats	-208 635 947,00
Résultat net	-1 560 894 479,87

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A

## ANALYSE DES COMPTES DE BILAN

Au 31 décembre 2023, les masses de bilan se présentent ainsi :

Synthèse des masses du bilan en MAD	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Financement permanent	145 163 347 105,39	147 034 673 178,02	-1 871 326 072,63
Actif immobilisé	115 681 383 494,37	107 383 392 360,31	8 297 991 134,06
Fonds de roulement	29 481 963 611,02	39 651 280 817,71	-10 169 317 206,69
Actif circulant	70 375 912 004,82	70 673 551 165,06	297 639 160,24
Dettes circulantes	43 976 357 613,49	43 455 580 605,66	-520 777 007,83
Besoin en fonds de roulement	26 399 554 391,33	27 217 970 559,39	-818 416 168,06
Trésorerie *	3 082 409 219,69	12 433 310 258,32	-9 350 901 038,63
* dont titres et valeurs de placements	3 225 501 527,22	7 807 054 342,15	-4 581 552 814,93

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 D'OCP S.A

## FONDS DE ROULEMENT

Les principaux événements qui ont impacté le fonds de roulement durant l'exercice 2023 sont :

### Au niveau des capitaux propres :

Baisse des capitaux propres en 2023 expliquée par l'effet combiné entre le résultat net de l'exercice 2023 de -1.5 Mds MAD et la distribution de dividendes nets pour 9.3 Mds MAD.

### Au niveau des dettes de financement:

- Nouveaux tirages en Euro courant 2023 pour 3.675 MMAD équivalent à 335 millions Euros avec :
  - 2.575 MMAD équivalent à 235 millions Euros auprès de la CIB
  - 1.099 MMAD équivalent à 100 millions Euros auprès de l'IFC
- Nouveaux tirages en MAD auprès des banques marocaines totalisant 6,5 milliards MAD.
- Emission d'un Emprunt obligataire National pour 5 milliards MAD
- Remboursements de 4 milliards MAD.

### Au niveau des provisions long terme :

- Baisse de l'engagement de retraite pour 80 MMAD.
- Externalisation de l'engagement AFDR (Allocation forfaitaire de départ à la retraite) suite au paiement du reliquat des droits acquis à fin décembre 2023 pour 490 MMAD.
- Baisse de la provision pour réhabilitation des sites miniers pour 62 MMAD suite principalement à la hausse des taux d'actualisation appliqués.
- Hausse de la provision pour divers risques pour 741 MMAD expliquée principalement par la constatation de provision sur des litiges fournisseurs pour un total de 565 MMAD ainsi que la hausse de la provision pour risque fiscal de 64 MMAD.

### Au niveau des investissements :

- La hausse est principalement relative au don destiné au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre - Séisme d'Al Haouz- pour 1 milliards de MAD.
- Hausse des investissements pour 13,5 milliards de MAD compensés par les amortissements de la période pour 6 milliards de MAD ainsi que les cessions pour un total de 1,8 milliards de MAD.

- Augmentation du Capital de OCP Green Water de 3 milliards de MAD libérés à hauteur du ¼ soit 750 MMAD.
- Libération des ¾ restants du capital initial de OCP Green WATER pour un reliquat de 750 MMAD
- Libération des ¾ restants du capital initial de OCP Green Energy pour un reliquat de 281 MMAD
- Augmentation du capital de OCP Hospitality pour 165 MMAD
- Augmentation du capital de OCP International pour 155 MMAD
- Acquisition de 50% du capital de Teal Technology & Services (TTS) pour un montant total de 20 MMAD pour atteindre une participation de 100% en 2023
- Augmentation du capital de OCP AFRICA pour 877 MMAD
- Création de la filiale 3A INNOVATION CENTER LIMITED pour 50 MMAD correspondant à une participation de 50%

## BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (hors titres et valeurs de placements)

Baisse du besoin en fonds de roulement entre 2022 et 2023 suite principalement à l'effet compensé entre :

- Hausse des dettes fournisseurs de 5,3 Mds MAD
- Hausse des autres créanciers de 3 Mds MAD
- Baisse des stocks de 5,6 Mds MAD
- Baisse des autres débiteurs de 4,1 Mds MAD
- Hausse de la créance d'IS pour 5,9 Mds MAD
- Baisse des clients créditeurs de 4,5 Mds MAD
- Hausse du crédit de TVA de 3,4 Mds MAD
- Hausse des créances clients et fournisseurs débiteurs pour 2,6 Mds MAD

## TRÉSORERIE (y compris titres et valeurs de placements)

La trésorerie nette s'établit à 3,1 Mds MAD à fin 2023 contre 12,4 Mds MAD à fin 2022, soit une baisse de 9,4 Mds MAD, expliquée par la baisse des valeurs mobilières de placement (DAT et OPCVM) pour 4,6 Mds MAD et la trésorerie pour 4,7 Mds MAD.

### Fiche Synthétique sur les Instruments et Méthodes du Contrôle de Gestion

#### I- Dispositif et principes de pilotage du Groupe OCP

Le Groupe OCP a fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multi-business, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e Strategic Business Units (SBU)), ainsi d'un Corporate réinventé, orchestrant les interdépendances stratégiques entre SBUs pour veiller à la réalisation des synergies et à l'atteinte de l'optimum Groupe :

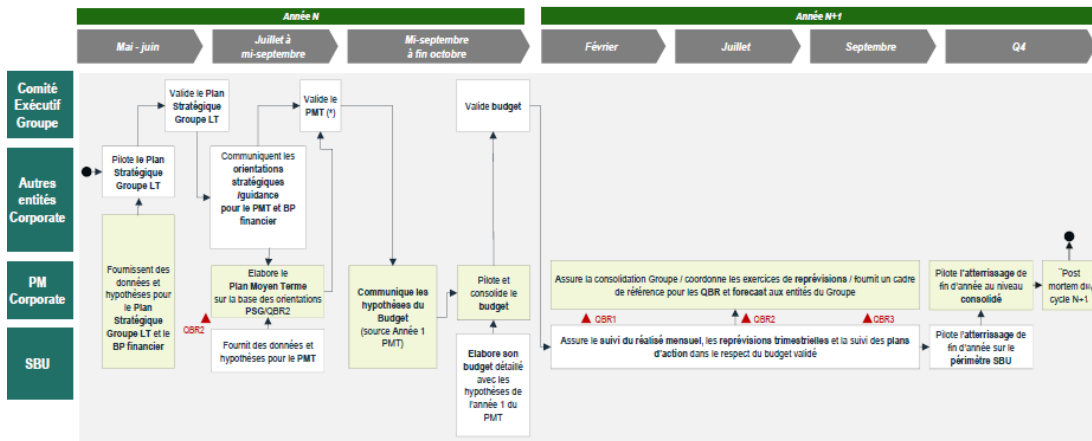


#### 1- Principes de pilotage

Le cycle de management repose sur les principes structurants suivants :

- Le Cycle de Management doit garantir la complémentarité, synchronisation et la cohérence d'ensemble de la séquence stratégique (ensemble des exercices de planification) du Groupe OCP de la stratégie au pilotage opérationnel.
- Le cycle de management traduit l'engagement des différentes strates managériales à la réalisation des objectifs stratégiques.
- Performance management Corporate assure l'animation et l'orchestration du Cycle de Management à l'échelle du Groupe : elle définit le calendrier global et s'assure de la bonne intégration des différentes étapes du cycle
- Les SBUs ont une totale autonomie dans le déroulement et l'animation du cycle de management relevant de leur périmètre
- Le Strategic Committee examine, revoit et valide les livrables du cycle de management relevant du périmètre Groupe.

- Le suivi des réalisations est assuré à travers les reporting remontés par les différentes SBU et les revues de performance

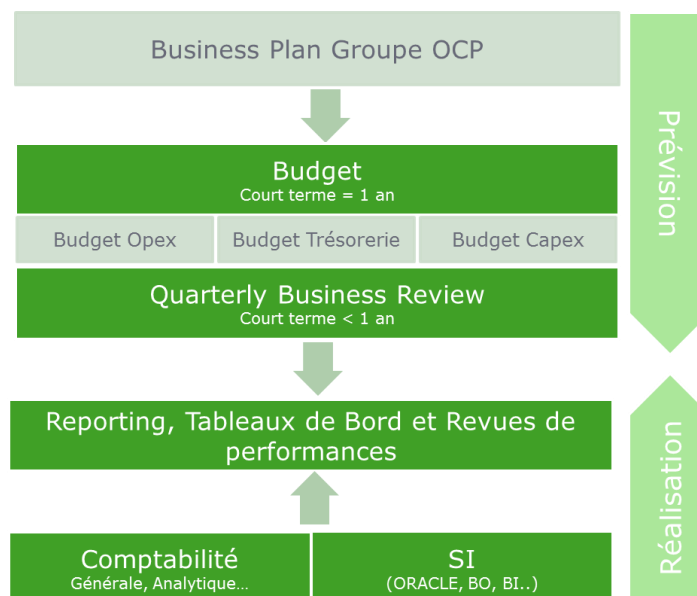


Séquence stratégique du Cycle de Management

## 2- Cycles de gestion du Groupe :

Les différents cycles de gestion sont présentés dans le schéma ci-dessous, il s'agit de deux macros processus à savoir les prévisions et les réalisations.

### 2.1- Le cycle prévisionnel :



- Le Business Plan du Groupe :**

Le Business Plan du Groupe a pour vocation de matérialiser et de chiffrer les grandes orientations stratégiques du Groupe, et les programmes d'investissements les accompagnant, sur un horizon pluriannuel.

- Le Budget :**

Le Budget correspond à la première année du Business Plan. Il est la référence annuelle d'objectifs de résultat fixé par le Groupe, et est construit avec le niveau de détail nécessaire et suffisant, qui permettra une comparaison du réalisé la plus pertinente possible. Il détaille les objectifs de chaque responsable budgétaire.



Le processus d'élaboration budgétaire vise donc :

- Le cadrage de l'exercice budgétaire du Groupe OCP ;
- L'élaboration du budget du Groupe au niveau de granularité requis ;
- L'approbation du budget par le Conseil d'Administration ;
- La communication du budget à toutes les parties prenantes.

▪ **La Quarterly Business Review (QBR):**

La Quarterly Business Review est à la fois une analyse trimestrielle du réalisé, et une re-prévision du Budget sur le reste de l'année, permettant d'affiner l'atterrissage annuel. Le processus de QBR est trimestriel, et se fait avec le même niveau de détail que le Budget sur les prévisions de production et de ventes, le Compte de Produits et Charges et les CAPEX.

**2.2- Le cycle de réalisation :**

▪ **Les Reportings et tableaux de bord :**

Les Reportings et tableaux de bord mensuels déterminent le résultat réel du Groupe, qu'ils comparent aux prévisions (Budget, Reforecast, N-1). Ils permettent d'identifier les écarts par rapport aux objectifs et de préconiser les plans d'actions adéquats.

➤ **Reporting Groupe :**

Ce reporting de gestion à vocation économique permet de présenter les états financiers consolidés du groupe en normes marocaines et IFRS.

➤ **Rapports de production et tableaux de bord :**

On distingue deux types de rapports de production : le rapport journalier et le rapport mensuel de production, ce dernier est issu de la consolidation mensuelle des résultats journaliers, après la cubature des stocks. Les rapports sont produits aux niveaux Sites et Groupe.

➤ **Revue de la performance opérationnelle et économique :**

Ces revues sont préparées par le Contrôle de gestion. Elles permettent d'analyser et de suivre mensuellement la performance opérationnelle et économique des SBUs / sites industriels. Les éléments présentés constituent un détail de la performance globale des SBUs / sites, en mettant en avant les indicateurs de la performance opérationnelle (volumes de production par stade, consommations spécifiques, rendements, ratios de consommation), financiers et RH. Les réunions de performance sont tenues mensuellement dans le cadre des comités SBUs /sites, l'entité Performance Management Corporate assure la consolidation des réalisés mensuels et des revues de performance (y compris les KPI) à remonter au Startegic Committee.

**II- Principes structurants de l'organisation de la fonction Performance Management :**

En phase avec la dynamique de transformation et la création des SBU, La fonction Performance Management est repensée afin de satisfaire les nouvelles exigences,

La fonction performance management du Groupe OCP est aujourd'hui organisé de la manière suivante :

▪ **Performance Management Corporate :**

- Soutenir l'Exécutif du Groupe OCP dans l'atteinte des objectifs stratégiques en orchestrant le pilotage de la performance à l'échelle du Groupe,
- Répondre avec efficacité et qualité aux besoins de pilotage de l'Exécutif Groupe,

- Animer et coordonner l'ensemble des cycles de planification court et moyen terme du Groupe
- S'assurer que les modalités de ce support soient robustes, appropriées dans l'ensemble du Groupe, simples, efficaces et flexibles aux meilleures pratiques et technologies
- Être gardienne des Systèmes, Pratiques et du Langage de gestion qui assurent la « colonne vertébrale » du Pilotage de Groupe
- Animer la filière Performance Management pour assurer la cohésion de la communauté, la cohérence des livrables et la complémentarité des moyens
- **Performance Management SBUs**
  - Les PM SBUs sont responsables de l'animation (orientation, animation et orchestration) du Cycle de Management sur leurs périmètres respectifs.
  - Fournissent les données et hypothèses pour le Plan Stratégique Groupe LT et le BP financier
  - Animent et construisent leurs budgets détaillés avec les hypothèses de l'année 1 du PMT
  - Assurent le suivi du réalisé mensuel, les reprévisions trimestrielles et le suivi des plans d'action dans le respect du budget validé et pilote l'atterrissage de fin d'année sur le périmètre SBU

### III- Projets structurants

#### 1. Top 10 des Engagements CAPEX Développement Industriel :

Intitulé Projet	Engagements	Paiements
Pipeline Eau dessalée Jorf Lasfar - Khouribga	4.890.411.347	2.248.554.886
Port de Safi	3.170.685.356	626.508.007
Dessalement Wave 2 à Jorf Lasfar	1.606.778.397	499.415.467
Programme Energie Phase 1 (parcs solaires à Khouribga et Benguerir)	1.521.251.878	142.479.652
Pipeline Eau Safi - Gantour - Marrakech	1.329.510.546	4.613.392
Phosboucraâ Fertilizer Complex (PFC)	1.305.433.001	839.582.154
Extension nouvelle Centrale (Lignes SAP U & E)	1.026.796.339	156.419.079
Plan d'urgence Eau	974.675.577	1.857.134.572
Trois nouvelles lignes d'engrais à Jorf Lasfar et leurs infrastructures	984.104.442	1.307.645.097
TSP Hub à Jorf Lasfar	764.991.936	301.951.473

#### 2. Top 10 des Engagements CAPEX Hors Industriel\* :

Intitulé Projet	Engagements	Paiements
Université Mohammed VI Polytechnique - Rabat	4.148.736.686	3.735.110.635
Université Mohammed VI Polytechnique - Benguerir - Tranche II	2.460.830.092	2.169.108.446
Centre Hospitalier Universitaire de Benguerir (CHU)	1.798.273.590	940.369.060
Société Hotelière de Benguerir (SHB)	1.335.544.605	536.348.026
Campus résidentiel 1337 khouribgua	539.513.678	128.133.609
Mine verte à Khouribga	280.434.911	133.721.409
Ensemble immobilier (OCP Academy) - 1ère et 2ème tranches village Kasbah	146.366.070	146.366.069
Industrial Backbone SAP	93.073.499	171.286.314
Centre d'essais de véhicules à Sidi Daoui (Khouribga) et ses annexes	44.976.879	97.087.118
Hôpital Multidisciplinaire de Safi (HMS)	42.400.174	42.694.736

(\*) hors Peninsula et rachat des actions SAEDM détenues par l'Etat

### IV- Réalisations 2022

#### 1. Activité Minières

##### 1.1. Production (en Mt)

Le tonnage extrait (1) par le Groupe OCP a atteint 30,2 MT en 2023 contre 23,7 MT en 2022, soit une augmentation du volume extrait de 28% par rapport à l'année passée, favorisant ainsi l'extrait à la reprise pour cette année.

Cette performance de production a connu l'augmentation du volume stocké sur terrain naturel de 4,2 MT

par rapport à fin 2022 avec une augmentation de 2 MT au niveau de Khouribga et de 2,6 MT au niveau de Gantour, atténuée d'un déstockage de 0,4 MT au niveau de Phosboucraâ.

Les expéditions ont maintenu le même niveau de l'année 2022 avec 29 MTSM malgré le contexte baissier de la demande.

La production marchande de phosphate est passée de 30,5 MT en 2022 à 28,7 MT en 2023, soit une réduction de 6%. La tendance baissière sur la période reflète l'adaptation de l'activité minière à la conjoncture marquée par une contraction de la demande pour la production minière et chimique.

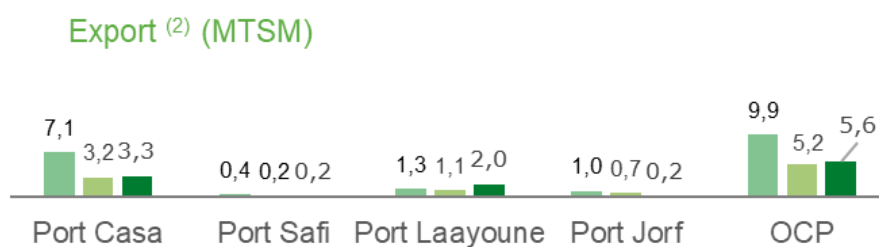


(1) Quantité de phosphate traitée (criblée, lavée et/ou séchée) et prête à la commercialisation et à la valorisation

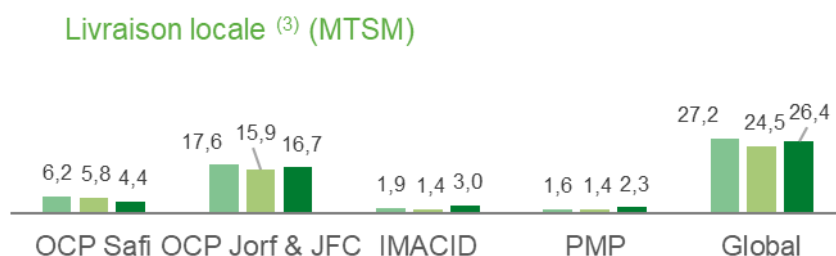
## 1.2. Ventes (en Mt)

Les quantités des phosphates exportées en 2023 ont atteint 5,6 MT contre 5,3 MT en 2022, soit une hausse de 6%

Les quantités livrées aux industries de transformation du Groupe s'élèvent à 26,4 MT contre 24,5 MT en 2022, soit une hausse de 8%.



(2) Tonnage facturé



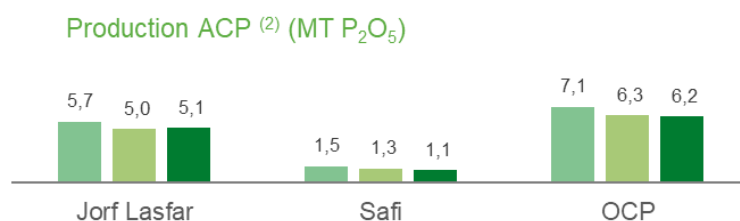
(3) PV des réceptions Mine-Chimie

## 2. Activités des Industries Chimiques

### 2.1. Production (en Mt)

### 2.1.1.Acide phosphorique

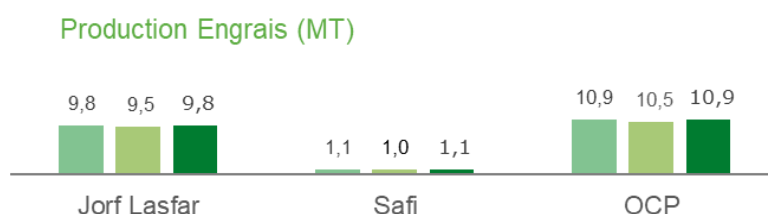
La production totale d'acide phosphorique à fin décembre 2023 est de 6,2 MT P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> contre 6,3 MT P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> en 2022.



(2) Production totale Acide 29%

### 2.1.2.Engrais

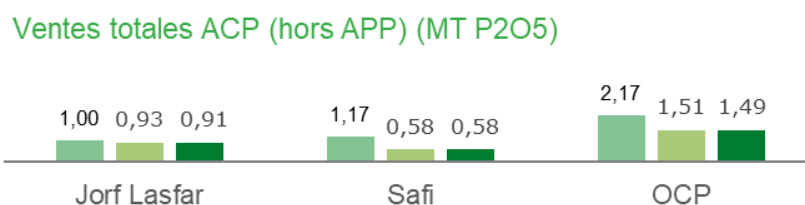
La production totale d'engrais du Groupe OCP à fin décembre 2023 est de 10,9 MT contre 10,5 MT en 2022, soit une augmentation de 4%.



## 2.2. Ventes (en Mt)

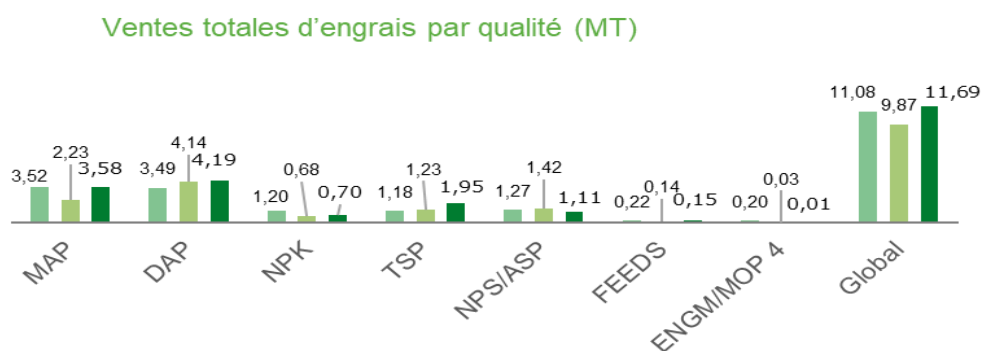
### 2.2.1.Acide phosphorique

Les ventes totales de l'acide hors APP ont enregistré une diminution de 1% par rapport à 2022 ;



### 2.2.2.Engrais

Les ventes globales des engrais ont enregistré une augmentation de 18%. Celles à l'export sont passées de 9,3 MT en 2022 à 11,1 MT en 2023, soit une hausse de 19%.



(4) ENGM/MOP : Engrais mélange/Murite of Potash

## 1. Faits marquants de l'exercice

### => Concrétisation du programme de développement industriel et excellence opérationnelle

#### **Activité d'extraction :**

La production minière reflète les efforts de flexibilité opérationnelle des sites miniers vis-à-vis des orientations stratégiques. La production 2023 a été plus orientée vers l'augmentation du volume extrait, et ce dans un contexte d'adaptation aux contraintes quantitatives et qualitatives de la demande.

#### **Zoom Performance sites miniers :**

- **Khouribga** : Mise en service de la nouvelle dragline 1570W au niveau de la mine de Sidi Chennane
- **Gantour** : Record en extraction au cours de la période août-décembre 2023 (avec un rythme de 9,18 MT/an VS 8,98 MT/an réalisé en 2019)
- **Phosboucrââ** : Meilleure performance de chargement sur les cinq dernières années avec réduction du temps d'attente des navires (8 jours VS 28 jours en 2022)

#### **Activité de production d'acide phosphorique :**

Le Groupe a su préserver ses acquis en capitalisant sur ses capacités de production d'Acide Phosphorique tout en les conjuguant avec le contexte baissier de la demande.

#### **Activité de production d'engrais et feeds :**

La production est restée sensiblement au même niveau avec une légère hausse en volume absolu de 362 KT, s'adaptant ainsi à la demande. Le volume produit d'engrais MAP a notamment augmenté de +1,1 MT et celui du TSP de +0,6 MT sur la période.

#### **Zoom Performance sites chimiques :**

- **Jorf Lasfar** :
  - Record semestriel en S2 2023 de production d'engrais (5483 KT VS 5219 KT en S2 2020) et de chargement d'engrais (6130 KT VS 5488 KT en S1 2020)
  - Record international de chargement d'engrais en vrac de 100 KT de DAP Standard à bord du navire PATRICIA OLDENDORFF
- **Safi** : Record absolu de production de TSP en 2023 (965 KT VS 920 KT en 2022) et de chargement TSP (1045 KT)

## => Données financières et économiques

<i>En MMAD</i>	Réalisé	Réalisé	Variation	
	déc.-22	déc.-23	MMAD	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>114.574</b>	<b>91.277</b>	<b>-23.297</b>	<b>-20%</b>
<b>Ventes à l'export</b>	<b>94.332</b>	<b>74.531</b>	<b>-19.801</b>	<b>-21%</b>
Roche	12.263	8.975	-3.288	-27%
Acide Phosphorique	9.402	5.931	-3.471	-37%
Engrais	72.667	59.624	-13.043	-18%
<b>Ventes locales</b>	<b>10.284</b>	<b>8.463</b>	<b>-1.821</b>	<b>-18%</b>
Roche	6.229	6.266	36	1%
Acide Phosphorique	2.870	1.381	-1.490	-52%
Engrais	1.184	816	-368	-31%
<b>Autres CA</b>	<b>6.167</b>	<b>5.125</b>	<b>-1.042</b>	<b>-17%</b>
<b>Fret</b>	<b>3.791</b>	<b>3.158</b>	<b>-633</b>	<b>-17%</b>
<b>Variation des stocks de produits</b>	<b>10.403</b>	<b>-6.993</b>	<b>-17.396</b>	<b>-167%</b>
<b>Production par l'E/se pour elle-même</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>32%</b>
<b>Achats revendus de M/ses</b>	<b>2.815</b>	<b>3.636</b>	<b>821</b>	<b>29%</b>
<b>Achats consommés</b>	<b>51.781</b>	<b>30.114</b>	<b>-21.666</b>	<b>-42%</b>
<b>Matières premières</b>	<b>44.191</b>	<b>21.918</b>	<b>-22.273</b>	<b>-50%</b>
Phosphate	-46	76	122	-265%
Soufre	19.533	8.088	-11.445	-59%
Ammoniac	19.941	10.144	-9.797	-49%
Acide Sulfurique	2.829	744	-2.085	-74%
KCL	1.300	1.309	8	1%
Autres matières premières	633	1.557	924	146%
<b>Energie</b>	<b>2.947</b>	<b>2.831</b>	<b>-115</b>	<b>-4%</b>
Energie électrique	1.200	1.303	103	9%
Fuel	966	892	-74	-8%
Gasoil	656	532	-124	-19%
Gazoline	13	12	-1	-10%
Gaz de chauffe	105	87	-18	-17%
Vapeur	7	5	-2	-25%
Autres				
<b>Prestations de services</b>	<b>2.141</b>	<b>2.654</b>	<b>513</b>	<b>24%</b>
<b>Pièce de rechange</b>	<b>795</b>	<b>811</b>	<b>16</b>	<b>2%</b>
<b>Autres Achats</b>	<b>1.706</b>	<b>1.899</b>	<b>193</b>	<b>11%</b>
Explosif	216	231	14	7%
Fourniture d'eau	145	83	-62	-43%
Lubrifiants	55	44	-11	-20%
Matières auxiliaires	768	942	174	23%
Autres achats consommés	522	599	77	15%
<b>Autres charges externes</b>	<b>11.754</b>	<b>9.671</b>	<b>-2.082</b>	<b>-18%</b>
ONCF	651	882	231	35%
Brouettage	67	59	-8	-12%
Fret	4.772	3.490	-1.281	-27%
Transport phosphate par camions	320	209	-112	-35%
Transport du personnel	98	108	10	10%
Autres transports	411	7	-405	-98%
Déplacements, mission et réceptions	190	366	177	93%
Locations	159	263	104	66%
Entretien et réparations	1.573	1.545	-28	-2%
Consulting et honoraires	598	646	48	8%
Rémunérations du personnel extérieur	233	365	132	57%
Cotisations et dons	1.513	336	-1.177	-78%
Frais bancaires	104	83	-21	-20%
Publicité et relations publiques	234	330	97	41%
Frais postaux et télécommunications	186	165	-21	-11%
Assurances	343	343	0	0%
Etudes, recherches et documentation	115	39	-75	-66%
Autres Charges externes	187	434	247	132%
<b>Impôts et taxes</b>	<b>306</b>	<b>313</b>	<b>7</b>	<b>2%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>11.615</b>	<b>11.518</b>	<b>-97</b>	<b>-1%</b>
<b>Quote-part de résultat des MEE</b>	<b>1.887</b>	<b>774</b>	<b>-1.113</b>	<b>-59%</b>
<b>Résultat de change opérationnel</b>	<b>1.010</b>	<b>-697</b>	<b>-1.708</b>	<b>-169%</b>
<b>Autres pdts et chgs récurrents</b>	<b>470</b>	<b>286</b>	<b>-184</b>	<b>-39%</b>
<b>EBITDA</b>	<b>50.076</b>	<b>29.396</b>	<b>-20.680</b>	<b>-41%</b>



# **Annex: Extra Financial Disclosures-according to the circulaire 03/19 of the AMMC**

**At 31 December 2023**





This report is the official publication of OCP Group's sustainable development achievements and performance for 2023, covering all activities and entities of OCP S.A. This report is elaborated in accordance with Circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19 for the period January 1<sup>st</sup> to December 31<sup>st</sup>, 2023, corresponding to the company's fiscal year. The next publication, including OCP Group's sustainable development achievements for 2024, will be released in 2025.

An additional comprehensive report will soon be made available, providing detailed insights into OCP's adherence to internationally recognised sustainability frameworks including GRI, TCFD, SASB, and UN Global Compact principles. We encourage you to consult this report for a deeper understanding of OCP's sustainability performance and initiatives.

All our publications are available on our website: [www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma). OCP Group is at your disposal to provide any other information on our sustainability approach. To this end, we are providing an email address dedicated to our stakeholders to give feedback on their expectations and concerns: [sustainability@ocpgroup.ma](mailto:sustainability@ocpgroup.ma).

# Contents

<b>1. OCP at a glance</b>	<b>4</b>
1.1. HOW OCP CREATES VALUE	4
1.2. OCP SUSTAINABILITY STRATEGY	6
1.3. STAKEHOLDER ENGAGEMENT	7
<b>2. Environment</b>	<b>11</b>
2.1. GREEN INVESTMENT PLAN TOWARDS A SUSTAINABLE FUTURE	11
2.2. ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SYSTEM	11
2.3. CLIMATE CHANGE ADAPTATION AND MITIGATION	14
2.4. DEVELOPING RENEWABLE AND CLEAN ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY	15
2.5. WATER MANAGEMENT	18
2.6. RESPONSIBLE WASTE MANAGEMENT	19
<b>3. Social</b>	<b>23</b>
3.1. RESPONSIBLE EMPLOYEE MANAGEMENT	23
3.2. DIVERSITY AND EQUAL OPPORTUNITY	27
3.3. PROFESSIONAL DEVELOPMENT AND ENGAGEMENT	30
3.4. DIALOGUE, JOINT DEVELOPMENT, AND ENGAGEMENT	33
3.5. HEALTH AND SAFETY	33
3.6. RESPONSIBLE PROCUREMENT MANAGEMENT	34
<b>4. Governance</b>	<b>35</b>
4.1. DRIVING SUSTAINABILITY: OCP CORPORATE GOVERNANCE	35
4.2. TRANSPARENT, INNOVATIVE, AND ETHICAL GOVERNANCE	36
4.3. ETHICS AND INTEGRITY	42
<b>5. Commitments to shared value</b>	<b>43</b>
5.1. ACT4COMMUNITY	43
5.2. OCP FOUNDATION	45
5.3. PHOSBOUCRAA FOUNDATION	47
5.4. OTED: TERRITORIAL EMPOWERMENT AND DEVELOPMENT	49
5.5. SMART LIVING ENVIRONMENT	51
<b>6. About this report</b>	<b>54</b>
6.1. DOUBLE MATERIALITY ANALYSIS	54

# 1 OCP at a glance

## 1.1 HOW OCP CREATES VALUE

OCP is a leading global producer of phosphate rock and phosphate fertilisers, employing around 18,000 people. The Moroccan-based company, headquartered in Casablanca, was originally established as Office Chérifien des Phosphates in 1920 to oversee the management of the country's phosphate reserves - a responsibility which OCP continues to uphold to this day. In 2008, OCP ("OCP S.A") became a joint-stock company, independently managed by a Board of Directors. Leveraging more than a century of agricultural experience and know-how, OCP is committed to operating as a globally responsible entity, prioritising sustainable agricultural solutions that aid farmers worldwide in feeding a growing population. Currently, OCP represents around five percent of the Moroccan GDP and is the country's largest company.

### Our Activities and Products

#### EXTRACTION & WASHING

Phosphate is extracted from three surface mining sites. Several steps are required: exploration and feasibility studies, mine development and construction, mining, closure, and reclamation. The extraction phase includes two main operations: drilling and blasting. Phosphate rock is then transported by a conveyor belt system to washing facilities to be enriched and then transported via slurry pipeline or rail to processing platforms. Phosphate rock can be exported directly or converted to phosphoric acid or phosphate-based fertilisers.

#### Phosphate Rock

Phosphate rock is used for industrial purposes and animal feed supplements. However, its primary application, is in agriculture through direct application or as phosphate-based fertilisers.

#### PROCESSING

In phosphate production, processing is a vital step that takes place at two platforms located in Jorf Lasfar and Safi. During processing, phosphate rock is combined with sulphuric acid to create phosphoric acid, which can be directly exported or processed with ammonia to create fertilisers. These processing sites are equipped with sulphuric acid and phosphoric acid production lines, as well as granulation lines that are fully integrated.

#### Phosphoric acid

Phosphoric acid is produced in two types: purified acid, used in the food industry, pharmaceuticals, detergents, animal feed, metal processing, textiles, pigments, and more; and merchant phosphoric acid, used for fertiliser production and fertigation. Phosphate rock and sulphuric acid are key raw materials used in the processing.

## **Fertilisers**

Fertilisers can either be directly applied or used to create compound fertilisers. The production of complex fertilisers involves the use of several key raw materials, including phosphate rock, phosphoric acid, ammonia, potash, and micronutrients such as zinc and iron.

## **TRANSPORTATION & STORAGE**

Phosphate rock is supplied to the processing platforms from the extraction sites either via slurry pipeline or rail operated by the ONCF, the national railway operator.

## **DISTRIBUTION AND SALES**

OCP has a well-established industrial and commercial presence in major markets, with over 350 clients across 5 continents. The company delivers phosphate rock, phosphoric acid, and fertilisers by sea, truck, or on-site storage, managing docks through the National Ports Agency (ANP). OCP partners with public and private players in Africa collaborate to create a dense distribution network that provides farmers with cost-effective fertilisers, relying on logistic centres, sales representatives, subsidiaries, and production plants dedicated to regional markets.

## **DEVELOPMENT OF SUSTAINABLE AGRICULTURE**

OCP supports, where it is most needed, the end users of its products through sustainable farming practices programmes (soil mapping, digital agronomic advice, etc.) as well as customised and smart products, having as a primary purpose to create value for farmers.

## **Our mission and vision**

### **Our mission**

We are the world's leading soil and plant nutrition solutions company. As the custodians of 70% of the world phosphate reserves, we are focused on transforming soil health and long-term productivity. Our role is to help drive a just agricultural transition by the development of science, technology, and products to improve soil health and the acceleration to climate and nature positive agriculture.

### **Our vision**

To enable a better future for all humanity and to achieve global food security while combatting climate change. We will do that by empowering farmers and communities and making high-yield agricultural practices that are both climate-resilient and nature positive.

## 1.2 OCP SUSTAINABILITY STRATEGY

Agriculture is both the lever to ensure global food security and the world's second highest carbon emitting industry, posing a dual challenge encompassing SDG 2, achieving zero hunger, and SDG 13, combating climate change—two pivotal Sustainable Development Goals (SDGs). OCP incorporates this vision into its business strategy by transitioning away from producing one-size-fits all fertiliser to customised fertilisers, which tailored specific nutrient needs with a farmer-centric approach. This embraces smart agriculture, enhances, and protects soil health and decarbonises agriculture. Through collaboration with stakeholders and investment in innovative technologies, we aim to contribute to a future where agriculture serves as a catalyst for positive environmental and social change, ensuring a sustainable and resilient food system for generations to come. To feed a growing population while protecting the planet, we need to close the yield gap in Africa and enlist the agriculture sector worldwide in combating climate change through soil carbon sequestration and a reduction in water use.

Our sustainability strategy is deployed around five commitments that drive our day-to-day decision-making process and set a vision for a sustainable future of our sector. This ensures that future generations will be able to meet their own needs through support and engagement in economic, environmental, and social performance, as well as to monitor and communicate our commitments in these areas.

### 1. Innovative, agile, and committed governance

OCP's strong, robust, and agile governance reflects the company's values (integrity, transparency, and sustainability), vision and ambitions. Beyond strict regulatory compliance, OCP upholds the highest ethical standards in its operations and relations with its stakeholders. Through economic performance, OCP creates value for all its stakeholders, from employees and suppliers to government and local communities.

### 2. Responsible and inclusive management

Responsible and inclusive management practices bring our human capital to develop themselves in a culture of diversity, well-being, dialogue, and continuous innovation. Occupational health and safety management, diversity programme and inclusion ensure employee attraction and retention. Respect for human rights is deeply rooted in our management practices.

### 3. Sustainable production

OCP invests significantly in its sustainable industrial development. All Capital Expenditures (CAPEX) is invested with a view to financing sustainable and inclusive growth, as well as the energy transition, carbon neutrality, water stewardship and the protection and preservation of biodiversity.

### 4. Sustainable food systems

OCP ensures access to safe, healthy, and nutritious food for global food security by enhancing soil health and delivering products that contribute to increasing the production, quality, and variety of healthy and

nutritious foods. Understanding the needs of farmers for social inclusion enables OCP to provide customised solutions and make them thrive through sustainable farming, education, and support for innovation.

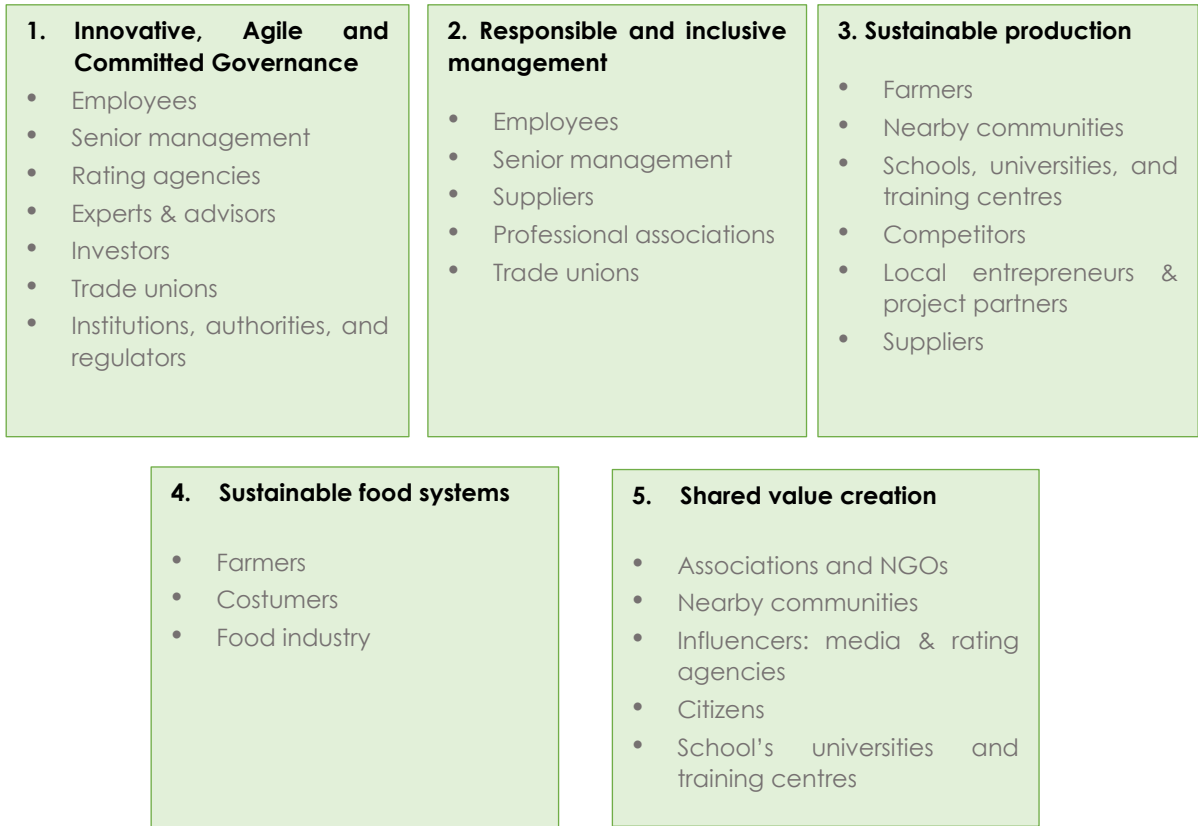
## 5. Shared value creation

Empowering people, including women, local communities, and vulnerable groups through four pillars of actions:

- **Education:** We invest in education at every stage to create change. That is why we invest in schools, scholarships, training, and research to inspire the next generation of problem-solvers.
- **Entrepreneurship:** We support people in taking the opportunities of entrepreneurship through innovative ideas.
- **Health, sport, and culture:** We support local populations access to medical health programmes. Promoting sport and culture boost the well-being of people.
- **Building smart cities:** We invest in major development projects for Morocco's green and eco-responsible cities, driven by innovation.

## 1.3 STAKEHOLDER ENGAGEMENT

OCP included internal and external stakeholders' consultations in its materiality analysis. The main objective was to identify priority issues in the value chain.



## Interactions with our stakeholders' ecosystem in 2023

Stakeholders	Methods of engagement	Issues and concerns
<b>Employees (Regular)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Workshops</li> <li>• Seminars</li> <li>• Dialogues</li> <li>• Surveys</li> <li>• Situations and movements</li> <li>• Hackathons</li> <li>• Training, peer-to-peer knowledge transfer and skills assessment programmes</li> <li>• Group intranet and newsletter</li> <li>• Yammer (internal social network)</li> <li>• IPact (employee consultation programmes)</li> <li>• Digital applications and workplace, performance evaluation.</li> <li>• Meetings with management teams</li> <li>• Whistle blowing channel.</li> <li>• Social media (Facebook, Twitter, LinkedIn)</li> <li>• Participation in events, campaigns, and volunteerism</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professional development</li> <li>• Engagement through the sponsorship of employee skills (community service)</li> <li>• Equal opportunity, social benefits (access to property, medical coverage, retirement, etc.)</li> <li>• Training and skills development</li> <li>• Working conditions</li> <li>• Access to information and transparency</li> <li>• Human rights (including identified vulnerable groups)</li> </ul>
<b>Trade unions (Frequent)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Social Charter</li> <li>• Social dialogue</li> <li>• CSP (Staff Status Commission)</li> <li>• CAS (Social Action Commission)</li> <li>• CHS (Health and Safety Committee)</li> <li>• CNC (Collective Bargaining Committee)</li> <li>• Training academy</li> <li>• Corporate website</li> <li>• Telephone and email contact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Social</li> <li>• Environment</li> <li>• Medical</li> <li>• Safety</li> <li>• Administrative management (payroll, scheduling, etc.)</li> </ul>
<b>Senior management (Frequent)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Board of Directors</li> <li>• Audit and Risk Committee: risk assessment integrating sustainable development.</li> <li>• Strategic Committee: Global Strategic Review (activities integrating sustainable development criteria through a top-down/ bottom-up process)</li> <li>• Management Committee (Executive Vice Presidents): advisory process (on environmental and social issues) and thematic focus groups</li> <li>• Operational Committee using, in their decision making, input from site management committees (right place, time, rate, source)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regulations</li> <li>• Environment</li> <li>• Social Economy</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contracts with local authorities, public-private partnership</li> <li>• Specialised committees (health, safety, environment, technical)</li> </ul>	
<b>Farmers (Regular)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4R Programme (customised agriculture)</li> <li>• Development of a soil fertility map</li> <li>• OCP Foundation / Phosboucraa Foundation</li> <li>• Al Moutmir caravan and agronomic advice</li> <li>• Development of a farmer-friendly business ecosystem (local production and distribution infrastructure)</li> <li>• Social media (Facebook, Tweeter, LinkedIn)</li> <li>• Corporate website</li> <li>• Telephone and email contact</li> <li>• Surveys</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Joint venture and local partnerships</li> <li>• Product efficiency (features, quality)</li> <li>• Use of products</li> <li>• Custom and smart fertilisers</li> <li>• Societal commitments</li> <li>• Fertiliser use training and transfer of expertise.</li> <li>• Agricultural service offerings</li> </ul>
<b>Costumers (Frequent)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feedback in various forms (written, by phone, etc.)</li> <li>• Meetings, site visits, road shows, client events (trade fairs, exhibitions, etc.)</li> <li>• Quality and risk management processes</li> <li>• Corporate website</li> <li>• Social media (Facebook, Twitter, LinkedIn)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Custom fertilisers</li> <li>• Smart fertilisers</li> <li>• Societal commitments</li> <li>• Fertiliser use training and transfer of expertise.</li> <li>• Agricultural service offer (fertility map, demonstration platforms, adapted training, and support, etc.)</li> <li>• Co-investments</li> </ul>
<b>Trade associations and professional associations (Frequent)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industry partnerships</li> <li>• Advocacy</li> <li>• Association forum and events</li> <li>• Thematic forums and events on entrepreneurship (microbusiness, local business, etc.)</li> <li>• Collaboration and partnerships</li> <li>• Research and Development activities</li> <li>• Taskforces, roadmaps, development of papers, and working groups dedicated to amplifying the industry's voice on various important topics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regulations</li> <li>• Professional development</li> <li>• Environment and biodiversity</li> <li>• Industry-specific challenges</li> </ul>
<b>Suppliers and business partners (Regular)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progress pact (training and support for improving social, environmental, and safety compliance, and others)</li> <li>• Act4Community</li> <li>• OCP purchasing platform (e-purchase)</li> <li>• Programmes for suppliers</li> <li>• Forums and conferences on the emergence of an industrial ecosystem</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direct and indirect local economic impacts</li> <li>• Social, environmental, and safety compliance, and others</li> <li>• Skills development</li> <li>• Development of a qualified local economic fabric</li> <li>• Innovation development of local industrial ecosystem</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meetings and dialogue with local stakeholders at the operational site level</li> <li>• Industrial Expertise Centres, digital schools, and startup incubators for local small businesses</li> <li>• Whistleblowing channel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Human Rights (including identified vulnerable groups)</li> <li>• Water management</li> </ul>
<b>Nearby communities (Frequent)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Public survey for industrial projects (development, modification, and expansion projects)</li> <li>• Complaint management system at the corporate level and at operational sites</li> <li>• Association forums</li> <li>• Meetings with residents</li> <li>• Thematic forums on entrepreneurship (micro-business, local business, etc.)</li> <li>• Corporate website</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Societal projects developed with local contributors (access to basic infrastructure: health, culture, education, etc.)</li> <li>• Environment (management of soil, resources, etc.)</li> <li>• Local employment creation and value sharing (direct and indirect employment, capacity building, creation of cooperatives)</li> <li>• Human rights (including identified vulnerable groups)</li> <li>• Water management</li> </ul>
<b>Food industry (Occasional)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• WBCSD and other institutions. Wider explanation on the channels with WBCSD and other institutions</li> <li>• Engagement in the Stock-taking moment of the UN Food Systems Summit</li> <li>• Dialogue with processors, retailers &amp; consumer-oriented companies</li> <li>• Participation in sectorial partnerships</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agricultural transformation</li> <li>• Equitable rural livelihood</li> <li>• Healthy &amp; sustainable diets</li> </ul>
<b>Associations and NGOs (Regular)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Skills development programmes</li> <li>• Subsidies for projects</li> <li>• Association forums</li> <li>• Thematic forums on entrepreneurship (micro-business, local business, etc.)</li> <li>• Telephone and email contact</li> <li>• Social Media (Facebook, Twitter, LinkedIn)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Social and inclusive entrepreneurship</li> <li>• Joint development of societal projects (access to basic infrastructure: health, culture, education, etc.)</li> <li>• Respect for the environment, development of rehabilitated land, soil management, etc.</li> <li>• Local employment creation and value sharing (direct and indirect employment, capacity building, etc.)</li> <li>• Water management</li> </ul>
<b>Influencers: media &amp; rating agencies (Occasional)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions with local, national, and international media</li> <li>• Social media listening - popularity check - sentiment analysis</li> <li>• Site tours</li> <li>• Websites (corporate, foundations and subsidiaries) and social media (Facebook, Twitter, LinkedIn)</li> <li>• Presentation of the sustainable development programme to local and national media</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Access to the Group's economic, social, and environmental information</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forums, conferences, national and international events</li> <li>• Press releases</li> </ul>	
<b>Institutions, authorities, and regulators (Regular)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Global issue advocacy</li> <li>• Board of Directors</li> <li>• Programme contracts</li> <li>• Various discussions (local meetings, informal meetings, written correspondence with institutions, etc.)</li> <li>• Participation in international conferences/events such as the Convention on Biological Diversity (CBD and the Conference of the Parties COP 28)</li> <li>• Meetings, consultations, and conferences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regulations</li> <li>• Environment and biodiversity</li> <li>• Company</li> <li>• Economy</li> <li>• Regional development</li> <li>• Civil society</li> </ul>

## 2 Environment

### 2.1 GREEN INVESTMENT PLAN TOWARDS A SUSTAINABLE FUTURE

In 2022, OCP Group announced a strategic programme for 2023-2027 aimed at increasing fertiliser production capacities to tackle global food security issues and to achieve carbon neutrality by 2040.

With a \$13 billion investment, OCP aims to increase production from 12 to 20 million tonnes by 2027. Key projects include a new mine in Meskala, Essaouira, and a fertiliser complex in Mzindaes to tackle global food security issues and to achieve carbon neutrality by 2040. The initiative prioritises the use of clean energy sources to power all industrial facilities by 2027, aiming to enhance competitiveness and support new seawater desalination plants. These efforts are expected to address water scarcity by providing drinking water and irrigation.

OCP has also established two subsidiaries, OCP Green Energy and OCP Green Water, to drive sustainable energy use and non-conventional water resource use, furthering its commitment to sustainability and community support.

### 2.2 ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SYSTEM

 [General environmental management policy](#)

A certified environmental management system holds significant importance for OCP as it establishes a structured framework for the effective management of its environmental impact. By adopting this system, the Group can systematically identify and address environmental risks, enhance resource efficiency, minimise waste generation, and ensure compliance with environmental regulations. This certification showcases OCP's dedication to sustainable practices, enhances its corporate reputation, and fosters confidence and trust among stakeholders.

All existing and under development OCP Group sites are subject to environmental impact assessments carried out by the Moroccan authorities. Sites respect the regulations governing extraction authorisation. In addition, OCP has certified most of its operational sites according to best-in-class international standards.

	JORF LASFAR	SAFI	KHOURIBGA	GANTOUR	BOUCRAA
<b>IFA's product stewardship initiative covers the main quality, environment, health, and occupational safety aspects of ISO 14001, 50001, 9001 and 45001 certifications</b>	OK	OK	OK	OK	OK
<b>ISO 14001</b>	OK	OK	OK	Certification forecast Q4/2024	Certification forecast Q4/2024

Best-in-class certifications rewarding the quality of our activities and products are regularly renewed and expanded to relevant processing and industrial sites, including but not limited to:

- Occupational Health & Safety: ISO 45001:2018 / OHSAS 18001:2007
- Corporate Carbon Footprint: ISO 14064-1:2018
- Quality management: ISO 9001:2015
- Laboratory requirements: ISO 17025:2005
- Food safety, GMP+ - Good Manufacturing Practices,
- Food hygiene – HACCP: ISO 22000:2005

#### 0 MONETARY & NON-MONETARY FINE as in 2021, 2022 and 2023

Our robust environmental policy outlines clear roles and goals, integrated into our global performance management. Senior management HSE committees meet bi-monthly to review environmental performance, with monthly site meetings involving HSE committees and managers. Assigned environmental correspondents streamline risk processes. Regular HSE performance reviews, overseen by the HSE Management Committee, occur at all levels. Our environmental governance features an efficient complaint mechanism and automated compliance monitoring. Periodic training campaigns ensure stakeholders are well-informed about standards, promoting continuous improvement and responsible practices.

Standards have been developed together with the Dupont OCP Operations Consulting, which is now fully owned by OCP, and adopted internally while being a continuous source of improvement:

Category	Name	Description & Goal
Operational	Environmental Measurement and Reporting	Standardising environmental performance testing and using it for OCP's industrial performance, while considering environmental regulations and international best practices in positioning the company.
Operational	Waste management standard	Determining OCP's prevention and waste management requirements based mainly on applicable regulations and best practices. This standard ensured that reduction principles are applied at the source and that OCP waste is managed in an environmentally friendly and safe manner throughout the entire waste disposal life cycle (pre-collection, collection, storage, sorting, transport, disposal, beneficiation, and elimination).
Operational	Secondary product management	Developing and implementing management principles for the safe and eco-friendly use of secondary products (SP) while protecting employees from risk exposure and preventing uncontrolled leakage or loss of these products.
Management & governance	Visible commitment, exemplary & HSE performance control	This standard defines the HSE (Health, Safety and Environment) actions that managers have to follow at OCP sites and entities in order to demonstrate visible and exemplary commitment, control performance and promote HSE culture.
Management & governance	Incident accident safety environment management	Tool for achieving and maintaining the Zero Incident and Accident goal that makes it possible to identify, record, communicate, and analyse incidents and ensure that the associated preventive and corrective actions are taken. The standard includes incidents as well as dangerous product emanations and accidents involving people or property.
Operational	Workstation risk analysis	As part of the Zero Accident goal, the ADRPT standard defines the method for controlling workstation risks by identifying, evaluating, and mitigating them. It provides input data for

		establishing and/or updating work directives and operating methods.
<b>Operational</b>	HSE Management of External Companies	Controls HSE risks and prevents accidents and incidents when external companies intervene at OCP sites.
<b>Operational</b>	Safety and Environment Visits and Observation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observe employees at their workstations, working conditions and practices, and safe or unsafe behaviours.</li> <li>• Start interactive and positive dialogue about safety and the environment based on the observations.</li> <li>• Take immediate action to stop any dangerous situations or actions.</li> <li>• Ensure that employees are committed to working in a safe and environmentally friendly manner.</li> <li>• Provide immediate feedback on the observations and recommendations to the person directly responsible for the visited sector in order to define additional action.</li> </ul>
<b>Management &amp; governance</b>	Health, safety & environment audit standard	Standard aimed at measuring and attaining objectives and steering HSE performance through structured and systematic audits.

### 2.3 CLIMATE CHANGE ADAPTATION AND MITIGATION

As a leading player in Morocco and globally, OCP is dedicated to aligning with national (45.5% greenhouse gas emissions reduction by 2030, with the phosphate sector contributing 11%) and international goals (Paris Agreement's aim to limit global warming below 2°C). Our strategy focuses on reducing CO2 emissions and minimising N2O emissions from fertiliser use. Our aim is carbon neutrality across all scopes by 2040 through innovative projects and industrial development targets.

#### Climate action and decarbonisation programmes

In line with our Sustainability strategy, our climate action & decarbonisation programme represents our roadmap to ensure our industrial development while reducing by 100% our Scopes 1 & 2 carbon footprint by 2030 and become carbon neutral on all 3 scopes by 2040.

OCP collaborates with strategic institutional and economic partners to achieve its ambitious environmental objectives.

	2020	2021	2022	2023
<b>Total GHG emissions (t CO2 eq.)</b>	<b>3,540,496</b>	<b>23,015,865</b>	<b>21,202,071</b>	<b>20,027,212</b>
<b>Direct (Scope 1) GHG emissions</b>	2,769,789	3,151,701	2,731,463	2,590,102
<b>Energy indirect (Scope 2) GHG emissions</b>	563,182	649,694	624,559	674,793
<b>Other indirect (Scope 3) GHG emissions</b>	207,525	19,217,470	17,846,048	16,762,317

To comply with the SBTi recommendations, we have recalculated our 2021 GHG emissions, taking into account Category 10.

Please be advised that the data presented is subject to potential revisions as a result of third-party assurance audits.

## 2.4 DEVELOPING RENEWABLE & CLEAN ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY



### Energy Policy

Decoupling our production capacity increase from our environmental footprint is at the heart of our industrial development strategy to meet the exponential needs of fertilisers in the decades to come. At OCP, we consider that a fair balance between better crop productivity and environmental objectives is a prerequisite for a lasting response to global demand. To achieve this sustainable growth strategy, we have implemented a responsible and innovative energy programme to reduce our carbon footprint and diversify our energy mix.

The energy programme is based on the following strategic pillars:

- **Energy efficiency:** Reducing our consumption.
- **Clean energy:** Increasing renewable energies and cogeneration.

OCP is committed to 100% of clean electricity by 2027. This will significantly reduce OCP's carbon footprint, and it will lower the cost of the electricity, allowing for more industrial competitiveness. This ambition is powered by the tremendous renewable energy capacities of the country and the very high potential on solar and wind energy.

**85.5% of OCP's electrical needs are covered by clean energy.**

		2021	2022	2023
<b>Total energy consumption within the organisation from</b>	Industrial fuel	10,213.32	7,284.21	6,991.83
	Diesel	2,038.66	2,001.17	1,880.87

<b>non-renewable sources</b>	Natural gas	1,120.04	968.33	879.19
	Purchased electricity from National Grid	2,898.68	2,734.32	2,720.03
	<b>Total (TJ)</b>	<b>16,270.70</b>	<b>12,988.04</b>	<b>12,471.92</b>
<b>Total energy consumption within the organisation from clean sources</b>	Wind From PPA	1,598.47	1,438.80	1,480.93
	Self-generated clean electricity	10,895.07	10,272.24	10,245.93
	<b>Total (TJ)</b>	<b>12,493.54</b>	<b>11,711.04</b>	<b>11,726.86</b>
<b>Total energy consumption</b>	<b>Total (TJ)</b>	<b>28,764.24</b>	<b>24,699.07</b>	<b>24,198.78</b>
<b>Total energy production</b>	Electricity auto consumed	10,895.07	9,324.36	9,323.54
	Electricity sold	840.84	947.88	731.55
	<b>Total (TJ)</b>	<b>11,735.91</b>	<b>10,272.24</b>	<b>10,055.09</b>

Please be advised that the data presented is subject to potential revisions as a result of third-party assurance audits.

### Solar plants programme

As part of its energy & sustainability strategy aiming at reaching 100% of clean electricity by 2027, OCP Group launched an ambitious programme for the development and construction of solar power plants at all its mining sites. This project forms part of a €100 million green loan agreement between IFC and OCP, which will have a combined capacity of 202-Megawatt peak (MWp) as a first phase and will supply clean energy directly to OCP's operations. The initiative is part of OCP's \$13 billion Green Investment Programme, which aims to increase green fertiliser production and shift operations to green energy by 2027, thus avoiding carbon emissions by about 285,000 tCO<sub>2</sub>e per year.

This solar programme, based mainly on photovoltaic technology, will support the industrial growth of OCP Group to decarbonise its value chain and achieve autonomy of the mining sites in electrical energy. In 2022, OCP with the support of JESA have launched the procurement of the main equipment of the solar plants aiming the realisation of the project. Within the planification of the project, it is expected to reach 1.2GW as capacity from renewable sources.

## Green ammonia

The decarbonation of the OCP Group's value chain also involves the substitution of imported ammonia (produced from fossil fuels) by green ammonia (produced from renewable energies). In partnership with UM6P, OCP Group has undertaken the construction of two pilot units for a total CAPEX of around 60 million dollars.

The first unit, "Platform Green H2A" located in Jorf Lasfar, aimed at research and development on topics related to green hydrogen (green ammonia, methanol, energy storage, production optimisation, etc.). The second pilot unit concerns the exclusive production of green ammonia with the objective of scaling up to large capacities that can supply the OCP Group's fertiliser facilities.

The construction of the pilots will take about 3 years with commissioning scheduled for 2025, followed by periods of testing and implementation of different green hydrogen production conditions.

## Green mining

The green mining project, part of the Group's sustainability strategy, is mainly aimed at decarbonising the extraction and transportation of phosphates.

Feasibility studies have been done to determine the best solutions for OCP mines, and to define the expected final impact on costs and the reduction of greenhouse gas emissions. Further studies and pilot projects are expected to take place soon.

## Green mobility

Also, OCP launched a study for a pilot site to replace the personnel transport buses with green mobility. It aims to determine the optimal operational and business models and integrates digital solutions to monitor buses flux and performance.

## OUR GOALS

Long term	Interim	Where we stand in 2023
10% energy efficiency by 2030 compared to a 2019 baseline	100% of our processing industrial sites certified ISO 50001	The global Energy Management System was enhanced and powered in the certified sites, which have successfully passed the audit to maintain the certification. It was the case of Safi and Phosboucraa, and the preparation for the audit for the rest of the industrial sites.
	New projects and adaption to optimise the energy performance and reduce the energy consumption	Execution of energy recovery projects: Recycling seawater to reduce the energy consumed in seawater pumping in Safi.  Launching the execution of recycling seawater project in Jorf, that will reduce important energy consumption for the Jorf Platform.



	Ensure the best energy management system through the continuous improvement of the energy performance using digitalisation.	The extension of the digitalisation in the energy performance monitoring tools in mining and chemical sites.
<b>100% OCP's energy needs covered with clean energy by 2027</b>	90 % of electricity need covered by cogeneration and renewable energy by 2025	85.5% of electricity needs covered.
	Launch first pilot installation for solar drying avoiding carbon emissions - PoC	Signature of the Master project Agreement between the partners and feasibility studies are ongoing.
	Boost the energy research ecosystem with GEP – Green Energy Park	The studies are ongoing.
	100% of the OCP fleet in green (mining equipment & personal transport) by 2030	\$ 1.6 M investment.
	Pilot unit for green ammonia production (4t NH3/day)	The construction phase of the project has started, and the main equipment ordered.

## 2.5 WATER MANAGEMENT



### Water Management Policy

OCP Group is aware of the urgent nature of the water crisis, especially in Morocco, an area of intense water stress. As a result, the Group has decided to accelerate its water programme to remediate those risks. OCP is working to reduce its water intensity, while tapping into unconventional sources of water to improve water preservation for a sustainable future for all.

Leveraging its continuous risk assessment process, OCP is working on a two-pronged water mitigation programme, non-conventional water, and water efficiency:

- Non-conventional water: Using treated wastewater and desalinated seawater.
- Water efficiency: Reducing our consumption.
- Commitment 100% non-conventional water by 2024.
- Performance2023: 49.80% OCP's water needs covered by non-conventional.

	2021	2022	2023
<b>Total water consumption (MI)</b>	<b>123,840</b>	<b>105,636</b>	<b>95,951</b>

Please be advised that the data presented is subject to potential revisions as a result of third-party assurance audits.

## OCP Water Programme

OCP's water programme aims to eliminate reliance on fresh water by 2024 through innovative techniques and alternative sources. In 2022, the programme accelerated, leading to the creation of OCP Green Water (OGW), dedicated to supplying non-conventional water and supporting communities facing water stress in Morocco.

The **Jorf Lasfar Desalinated Water Pipeline Project in Khouribga**, part of OCP Group's water strategy under the Green Investment Plan, currently produces around 80 Mm<sup>3</sup> of water through desalination, with an ambition to reach 580 Mm<sup>3</sup> by 2030, of which 80 Mm<sup>3</sup> will be destined to the Khouribga region. To fulfil this objective, OCP is constructing a 219 kilometres desalinated water supply pipeline to supply 80 million cubic meters (Mm<sup>3</sup>) of desalinated water annually to meet Khouribga industrial, agricultural, and urban needs. In 2023, significant progress has been achieved, particularly in excavation works, construction of the pumping station and basin, as well as the supply and welding of the pipe. The project lessens dependence on traditional water sources, benefiting both locals and agriculture, while fulfilling industrial and municipal water needs.

Moreover, OCP in collaboration with OCP Green Water is actively **addressing water scarcity in Safi by aiming to reduce water usage to 2%**. As a direct outcome of this endeavour, OCP has initiated the establishment of a water treatment facility at Safi aimed at catering to both industrial and domestic water needs. By the year 2023, OCP successfully covered 75% of the water deficit, marking a significant milestone in our sustainability efforts. Looking ahead to 2024, our objective is to achieve full coverage, thereby ensuring comprehensive access to water resources for both operational and community purposes.

The **Kasba Tadla Wastewater Treatment Plant** project represents a pivotal endeavour in our journey towards sustainable water management. The project, which is in a commissioning phase, has a robust capacity of 2.2 million cubic meters per year. The project integrates advanced treatment processes encompassing primary, biological, and tertiary treatment, alongside efficient pumping systems through a pipeline to the MEA and DAOUI laundry facilities. By significantly improving water quality, minimising pollution, and promoting resource conservation through the reuse of treated wastewater, the project not only safeguards local ecosystems but also fosters community health and economic prosperity.

## 2.6 RESONSIBLE WASTE MANAGEMENT



### [Waste management Policy](#)

OCP as a company committed to the principles of circular economy, has established a waste management policy aimed at reducing its impact in all the stages of its value chain, focusing on the development of a recovery system with our partners. This policy's goal is to prevent the generation of waste and optimise its management.

## Our approach to waste management

The OCP Group's waste management standard has been developed in accordance with international best practices to identify, classify and treat waste according to their type to efficiently manage waste. The standard regulates the identification and classification of waste, collection, sorting and recovery phases, infrastructure, and resources as well as the audit and training process. Waste recovery is encouraged to maximise the waste's inherent environmental and economic value and add value for both OCP Group and its ecosystem. Incineration and landfilling are used when the valuation paths are not yet mature. Subcontractors and service providers are rigorously selected and must have government approvals to be awarded contracts collection and sorting. OCP Group also requires receipt of recovery and treatment of all waste removed to ensure traceability.

		2021	2022	2023		
<b>WEIGHT OF WASTE GENERATED</b>	Weight of waste generated	<b>Total, Metric tons (t)</b>	<b>153,862,226</b>	<b>161,368,806</b>	<b>187,967,362</b>	
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)	153,792,648	160,019,077	186,739,776	
		Other waste (operation & maintenance) (t)	69,126	78,688	78,490	
		Inert waste (construction and green waste) (t)	452,100	1,271,041	1,149,096	
<b>WASTE DIVERTED FROM DISPOSAL</b>	Waste diverted from disposal	<b>Total Metric tons (t)</b>	<b>153,792,832</b>	<b>160,769,413</b>	<b>187,066,984</b>	
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)	153,792,648	160,019,077	186,739,776	
		Other waste (operation & maintenance) (t)	11,714	20,007	19,986	
		Inert waste (construction and green waste) (t)	173	730,329	307,222	
	Hazardous waste diverted from disposal	<b>Total Metric tons (t)</b>		<b>3,006</b>	<b>1,923</b>	<b>1,349</b>
		Preparation for reuse	Onsite	63	-	-
			Offsite	26	30	51
		Recycling	Onsite	450	358	43
			Offsite	2,466	1,535	795
		Other recovery operations	Onsite	1	-	460
			Offsite	-	-	-
		Non-hazardous waste diverted from disposal	<b>Total Metric tons (t)</b>		<b>153,801,647</b>	<b>160,767,552</b>
	Preparation for reuse		Onsite	153,792,792	160,022,949	186,485,488
			Offsite	15	49	499
	Recycling		Onsite	-	726,400	303,680
			Offsite	8,262	16,955	18,384
Other recovery operation	Onsite		578	1,199	257,583	
	Offsite		-	-	-	
<b>Total Metric tons (t)</b>			<b>509,339</b>	<b>599,393</b>	<b>900,378</b>	

<b>WASTE DIRECTED TO DISPOSAL</b>	Waste directed to disposal	Mining waste (waste rock + sludge) (t)	-	-		
		Other waste (operation & maintenance) (t)	57,412	58,681	58,504	
		Inert waste (construction and green waste) (t)	451,927	540,712	841,875	
		<b>Total Metric tons (t)</b>	<b>51,283</b>	<b>52,840</b>	<b>54,012</b>	
	Hazardous waste directed to disposal	Incineration (with energy recovery) (t)	Onsite	-	-	702
			Offsite	18	667	-
		Incineration (without energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-
			Offsite	2	2	2
		Landfilling (inert waste) (t)	Onsite	-	-	-
			Offsite	-	-	-
		Other disposal operations (t)	Onsite	51,153	52,171	53,308
			Offsite	110	-	-
		<b>Total Metric tons (t)</b>	<b>457,936</b>	<b>546,552</b>	<b>846,367</b>	
	Non-hazardous waste directed to disposal	Incineration (with energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-
			Offsite	1,390	-	-
		Incineration (without energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-
			Offsite	115	1,681	1,635
		Landfilling (inert waste) (t)	Onsite	-	-	-
			Offsite	152,992	81,814	153,209
		Other disposal operations (t)	Onsite	300,319	451,757	682,891
			Offsite	3,120	11,300	8,632

### Make our waste a new source of value

**From sulphur ash to high value-added input:** Sulphur ash results from the sulphur smelting and filtering facilities in our processing sites. Solutions have been found to turn ashes - by hydrometallurgy – into sulphuric acid that can be used at Safi and Jorf Lasfar processing sites. Industrial tests are ongoing to implement this solution with a Moroccan industrial firm. Beyond the environmental value, this new ecosystem project will have economic benefits for our local stakeholders.

**Tapping into our old used vanadium catalyst:** Over the last years, we have been working with a Moroccan SME to close the loop when it comes to vanadium oxide. Contained in our catalyst, used vanadium pentoxide is a hazardous waste which features precious materials we can value economically and environmentally. Technologies for the recovery of vanadium resources locally would allow Morocco to reduce its dependence on imports of ferro-vanadium. It could also enable local companies to position

themselves in the by-product processing market with the potential for direct and indirect job creation as well as for the development of the local ecosystem since vanadium waste is generated by other industries. In 2023, about 370 tonnes of used catalyst was recovered and contractor has received permit from authorities to start the exploitation of the new industrial unit in Safi.

**From waste to power:** As part of our circular economy programme, preparations are still ongoing to build the first pyrolysis unit in Morocco. This technology would allow OCP to treat more than 2,000 tons per year of hydrocarbon waste, including some hazardous waste like used oil and transform it into fuel, diesel, black carbon, and electricity. We have been working to get this pilot unit ready at the Khouribga site and deployed on all operating sites. This project has been developed within an ecosystem purchasing framework allowing the support of a Moroccan supplier to access an innovative technology using Pyrolysis, job creation in the region of the Khouribga site and the training and development of technicians and specialised labour in waste recovery trades.

### **Transformation of Wastewater Treatment Plants sludge into a high value-added product for OCP and its ecosystem**

OCP's vision on circular economy targets the sustainability of the entire value chain and the implementation of actions to recover and transform waste and by-products into sustainable resources, to support water resources conservation. In 2022, a multi-year programme was initiated for the recovery of sludge generated by OCP's existing and future Wastewater Treatment Plants (WWTPs).

This programme aims to implement solutions for the recovery of this sludge through the most sustainable methods, creating high value added for OCP and its ecosystem, It will be conducted jointly with the Centre for Agriculture, Innovation and Technology Transfer (AITTC) of UM6P and in collaboration with other academic partners, such as Cadi Ayyad University UCA (Microbial Biotechnologies, Agrosiences and Environment (BioMAGÉ) Laboratory), also involving a multidisciplinary consortium of researchers, integrating diverse expertise in process engineering, agronomy, microbiology and analytical chemistry.

In 2023, significant milestones were achieved in our study, particularly in the following areas:

- Completion of comprehensive analyses encompassing physical, chemical, and biological aspects of sludge sourced from OCP WWTPs.
- Establishment of an international benchmark framework focused on optimising the valorisation of WWTP sludge, aligned with the regulatory standards of benchmark countries.

These achievements underscore our commitment to sustainability and advancing best practices in wastewater treatment and resource management.

### 3 Social

#### 3.1 RESPONSIBLE EMPLOYEE MANAGEMENT



##### Working Conditions Policy

At OCP Group, we prioritise creating a workplace where our employees thrive. We provide top-tier training, competitive compensation, and excellent benefits, fostering a culture of collaboration and leadership development. Our commitment to safety, diversity, and inclusion guides our human capital management decisions. Furthermore, we uphold the four fundamental rights outlined by the International Labour Organisation and are dedicated to ethical and socially responsible practices. OCP ensures the implementation of fair and transparent remuneration systems and do not tolerate any discrimination related to origin, nationality, religion, race, gender, disability, or age.

Distribution of workforce by gender		2021	2022	2023
Men	Employees	16,303	16,037	15,726
	%	91%	91%	89%
Women	Employees	1,658	1,651	1,616
	%	9%	9%	9%
<b>TOTAL</b>		<b>17,961</b>	<b>17,688</b>	<b>17,342</b>

Distribution of total staff by professional category and gender		2021	2022	2023
Workers and employees, small and large categories	Men	8,297	7,365	5,955
	Women	189	182	164
	<b>Total</b>	<b>8,486</b>	<b>7,547</b>	<b>6,119</b>
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	6,351	7,004	8,073
	Women	672	646	629
	<b>Total</b>	<b>7,023</b>	<b>7,650</b>	<b>8,702</b>
Junior, Middle & senior management	Men	1,655	1,668	1,698
	Women	797	823	823
	<b>Total</b>	<b>2,452</b>	<b>2,491</b>	<b>2,521</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17,961</b>	<b>17,688</b>	<b>17,342</b>

Types of contracts by gender		2021	2022	2023
Permanent Contract	Men	16,200	15,934	15,649
	Women	1,656	1,648	1,613
	<b>Total</b>	<b>17,856</b>	<b>17,582</b>	<b>17,262</b>
Temporary Contract	Men	103	103	77
	Women	2	3	3
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>106</b>	<b>80</b>
<b>Total</b>		<b>17,961</b>	<b>17,688</b>	<b>17,342</b>
Full Time	Men	16,303	16,037	15,726
	Women	1,658	1,651	1,616
	<b>Total</b>	<b>17,961</b>	<b>17,688</b>	<b>17,342</b>
Part time	Men	0	0	0
	Women	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>17,961</b>	<b>17,688</b>	<b>17,342</b>

Distribution by seniority		2021	2022	2023
Less than 5 years	Men	627	565	389
	Women	286	293	195
	<b>Total</b>	<b>913</b>	<b>858</b>	<b>584</b>
5-10 years	Men	4,720	4,637	4,707
	Women	619	573	631
	<b>Total</b>	<b>5,339</b>	<b>5,210</b>	<b>5,338</b>
More than 10 years	Men	10,956	10,835	10,630
	Women	753	785	790
	<b>Total</b>	<b>11,709</b>	<b>11,620</b>	<b>11,420</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17,961</b>	<b>17,688</b>	<b>17,342</b>

Number of resignations by category and gender		2021	2022	2023
Workers and employees, small and large categories	Men	0	0	0
	Women	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	3	2	2
	Women	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Junior, Middle & senior management	Men	51	41	35
	Women	22	19	19
	<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>60</b>	<b>54</b>
<b>TOTAL</b>		<b>76</b>	<b>62</b>	<b>56</b>
<b>Total (only permanent contracts)</b>		<b>74</b>	<b>61</b>	<b>55</b>

Number of dismissals by category and gender		2021	2022	2023
Workers and employees, small and large categories	Men	3	8	1
	Women	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	1	3	3
	Women	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Junior, Middle & senior management	Men	1	2	5
	Women	0	0	3
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>Total (only permanent contracts)</b>		<b>5</b>	<b>13</b>	<b>12</b>



Number of new employees by category and gender		2021	2022	2023
Workers and employees, small and large categories	Men	15	13	6
	Women	0	2	0
	<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>6</b>
Technicians, supervisors, and administrative employees	Men	39	31	11
	Women	1	2	1
	<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>33</b>	<b>12</b>
Junior, Middle & senior management	Men	5	20	8
	Women	5	29	4
	<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>49</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>		<b>65</b>	<b>97</b>	<b>30</b>
<b>Total (only permanent contracts)</b>		<b>10</b>	<b>57</b>	<b>13</b>

Number of new employees by age group and gender		2021	2022	2023
< 30 years	Men	0	15	1
	Women	2	21	1
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>2</b>
30-50 years	Men	3	9	7
	Women	3	11	3
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
> 50 years	Men	56	40	17
	Women	1	1	1
	<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>41</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>	Men	59	64	25
	Women	6	33	5
	<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>97</b>	<b>30</b>

## Annual short-term performance bonus

OCP employees are incentivized via 2 types of annual short-term Performance bonus:

Individual performance bonus is a variable bonus awarded annually to Junior, Middle, and Senior management employees. The principles governing this bonus programme are as follows:

- **Performance Evaluation:** A performance evaluation system is implemented, which considers operational objectives and alignment with organisational values.
- **Calibration of Performance Scores:** Performance scores are calibrated using the Gaussian distribution in Performance Review Committees. This ensures fairness and consistency in evaluating individual performance.
- **Percentage Allocation:** The evaluation process automatically determines a target percentage of the annual bonus based on individual performance.

Group performance bonus is an incentive Bonus, designed to align OCP employees with the annual performance of the OCP Group. The bonus is disbursed in two instalments, typically in July and December, as follows:

- **Advance Payment:** In July of each year, incumbent employees on the payroll receive an advance payment based on the Group's EBITDA for the first half of the reference year. The minimum amount for this advance is 0.5 months of the employee's reference salary.
- **Balance Payment:** The remaining portion of the profit bonus, determined by the estimated annual net income of the Group, is paid in December of each year through the regular payroll.
- The purpose of the Profit Bonus is to incentivise employees by linking their performance and dedication to the company's overall performance.

## 3.2 DIVERSITY AND EQUAL OPPORTUNITY



### Diversity and Inclusion Policy

At OCP Group, we foster an inclusive workplace where every employee can thrive, irrespective of their background. We embrace diversity and reject discrimination in all forms, including gender, disability, age, and more. Our aim is to create an environment where everyone feels valued and supported. We're committed to social responsibility, prioritising employee well-being and community impact. By promoting inclusivity, we drive innovation and success. We ensure non-discrimination at all career stages, implement diversity measures, and raise awareness among employees. Communication of our commitment to diversity is key. We continually evaluate hiring practices, collaborate with diverse educational institutions, and maintain diverse selection teams. Discrimination based on gender and age is strictly prohibited in our hiring and talent management processes.

## People with disability inclusion

We're committed to creating an inclusive workplace and community by implementing a formal policy and offering tailored employment opportunities for people with disabilities. We ensure accessible workplaces and provide support for career advancement. Hiring people with disabilities is integrated into our recruitment strategy, and we contribute to their training through internships and partnerships. We actively promote equal opportunities and support the employment of people with disabilities.

*Our inclusion commitment for 2030: Proactive recruiting policy for people with disabilities: 2% of our annual recruitment will be dedicated to qualified candidates with disabilities. Internships and work experience for people with disabilities: our internships are offered for qualified interns with disabilities.*

## Gender and Diversity

The Group is dedicated to eliminating the gender gap at each company site, paying particular attention to career paths, training, access to positions of responsibility and remuneration. This commitment relies on making industrial positions within our sites more attractive to young women and upholding equal opportunity for the women and men at OCP at each step of their career.

To uphold its commitment, OCP has carried out a gender pay gap report in 2023 with data from 2022, which provides information regarding the gender pay gap by professional category and age. To address the gender pay gap obtained, the company aims to increase women's presence in operational and leadership roles, targeting 30% for upper management by 2025 and aiming for 50% in all management positions in 2030. Proactive diversity measures and equity efforts have already increased female representation from 16% to 33% across management levels in the past decade.

In 2023, we continued with initiatives we initiated in 2022 as "leading without bias" workshops and "Connect her," a women's network, to promote diversity and mitigate bias. Progress is tracked via diversity indicators on the "Road to Diversity" dashboard accessible to top managers.

In addition, aware of its responsibility to develop equity, respect for diversity and the values of inclusion, OCP Group is committed to respecting the management independence of regulated infrastructure managers, to develop concrete actions in favour of professional equality and the professional and social integration of people with disabilities, and to fight against sexism and violence and support parenthood.

### Maternity and paternity leave

At OCP, we firmly believe in fostering a supportive and inclusive work environment that recognises the importance of work-life balance and family responsibilities. To ensure that our employees can fully embrace this special time, we provide maternity leave that goes beyond legal requirements.

#### **Paid maternity leave more than legally minimum required.**

Regarding maternity leave, OCP offers a minimum of full paid 14 weeks. If requested, additional 14 Weeks maternity leave half salary paid are offered and an additional 6 months of unpaid leave are assigned if needed. An additional 6-month unpaid leave are also assigned if needed. The paternity leave is fully paid for all OCP male employees. OCP Group offers to all the new mums & dads a childbirth bonus to welcome the newborn.

#### **OCP progress:**

- Paternity leave is increased from 3 days paid to 15 days paid, starting from the date of birth of the newborn.
- The Group grants one year more than the legal requirement for breastfeeding, one hour of breastfeeding per day for 24 months instead of 12 months.
- As a key step to strengthen gender equality, the Group's monitors the level of performance management and bonus assigned to women during pregnancy, maternity leave and after return of the maternity leave and target to maintain at least former bonus amount for pregnant and new mums' employees.
- The well-being of pregnant women and mothers, including breastfeeding, is part of all our health and safety programmes.

### Edge certification IFC

In 2021-2022, the Group achieved the "Assess" level, the first tier of EDGE (Economic Dividends for Gender Equality) Certification, the leading global standard for evaluating corporate gender equality. This certification underscores our commitment to fostering equality and diversity among our employees and throughout our ecosystem. In 2023, OCP continued its efforts on gender equality initiatives and action plans, focusing on equal pay and creating an inclusive workplace, with the aim of progressing to the next level of EDGE Certification, known as "Move."

OCP Group aims to reach a higher level of certification by 2024 and has committed to an ambitious action plan for a more inclusive work environment.



#### **Key Highlights 2023:**

In 2023, OCP achieved notable progress in promoting diversity and inclusion, demonstrating our dedication to nurturing an inclusive workplace and embracing the richness of diversity.

- Organisation of Edge action plan Roadshow within all sites including the Committee of Directors.

- Elaboration of Global Edge action plan by sites to take into consideration the specifications of each site with representatives of all business.
- Appointment of a Gender Diversity ambassadors by site in charge of driving change within their scope.
- Organisation of E-Diversity & Inclusion talk series to exchange with Diversity & Inclusion managers from large companies and receiving their feedback on best practices accessible to all associates.
- Several co-construction and feedback local workshops with site management which have brought together more than 200 associates.
- Organisation of inclusive management training sessions for Middle management
- Enrolment to date of nearly 60 Women in our leadership program in collaboration with Africa Business School and Al Akhawayn University.
- Implementation of diverse actions aiming to retain women associates within operational roles and inside industrial Sites (flex-work, new ways of working, talent management, succession planning, critical career assignment, Executive learning etc).
- Ensure equal access to career-critical assignments for men and women.
- Launch in partnership with Alternego of the IRBI Tool: IRBI is the first educational tool to raise awareness and provide key recommendations to act on endogenous and exogenous factors to be more effective and practical. This tool invites our associates to discover and become aware of their own risk areas and gives the opportunity to act in this way, at the right time, to make decisions that are free of bias and legitimate. In the form of a quick questionnaire, it allows associates to develop a more inclusive posture daily.

### 3.3 PROFESSIONAL DEVELOPMENT AND ENGAGEMENT



#### [Training & Development Policy](#)

At OCP, we understand the value of continuous learning to stay competitive in the evolving business landscape. We believe in nurturing a culture of critical thinking and entrepreneurship among our employees to drive our success. Our commitment involves providing various learning opportunities and professional growth programmes tailored to individual needs and aspirations. Our approach to learning and talent management is personalised, fair, agile, and inclusive, aligning with our business strategy and employees' goals. Alongside on-the-job training, we offer a range of tools to meet each employee's specific training needs.

By 2030, OCP aims to implement an Operational and Dynamic Strategic Workforce Planning system for key businesses. This will align workforce needs with long-term goals, identify business trends, and enable proactive workforce management. We'll also develop reskilling plans to meet future demands, fostering adaptability and maintaining competitiveness.

	2021	2022	2023
<b>Number of employees who received training during the period</b>	<b>9,949</b>	<b>13,398</b>	<b>12,995</b>
	2021	2022	2023
<b>Average amount (\$) spent per employee on training and development</b>	<b>1,388</b>	<b>1,391</b>	<b>1,400</b>

## Talent development

As part of implementing its new social pact, OCP develops and continuously improves systems serving talent development. 3 main processes serve this purpose:

### 1. Individual Development Plans:

Annually, associates build their individual development plan with their manager, based on a set of various feedback received, their personal and professional aspirations and the needs of the Group.

- The individual development plan can be updated throughout the year in a dynamic way, depending on the needs of the associate and new development opportunities.
- The associates sustain their performance in their current position while developing new skills aligned with their aspirations.
- The associates are encouraged to contribute to the development of their colleagues and their community, in a logic of “organisation of learners” by taking advantage of the means offered by the Group (e.g., OCP Professors).

The aim is to have a rich and targeted development conversation between the employee and the manager with a direct connection to the Learning Universe for the definition of Individual Development Plans.

### 2. Performance Management

OCP believes that regular feedback is necessary for the continuous development of its employees. OCP promotes a culture of performance at all levels of the organisation that ensures the achievement of results, by fairly encouraging and recognising employee performance. The performance appraisal is based on management by objectives, multidimensional feedbacks and objectives and key results (OKR methodology).

The associates rely continuously on performance feedback, allowing them to better understand where they stand in terms of performance, and thus optimise their individual performance and actively participate in the overall performance. MyDev is a development tool accessible to associates, to enhance leadership and performance, and to support career development and personal growth.

The performance appraisal is based on 6 pillars: continuous and multidimensional feedback, self-evaluation of performance, collection of annual feedback, management by objectives, performance review and

objectives and key results (OKR methodology). To support the sustainability programme, Environmental, social and governance, « ESG » criteria is embedded within the performance review of all associates.

Moreover, OCP recognises employees who contribute with new ideas related to climate change.

Employees are encouraged to adopt an ambidextrous behaviour, focusing on both operational goals and activities related to exploration and innovation. In summary, OCP's performance management system aims to foster employee engagement, promote innovation, and align individual goals with the company's strategy and objectives, particularly those related to climate and decarbonisation.

### 3. Career Mobility

At OCP, frequent role mobility is considered as a great opportunity to develop agile talents while maintain a high level of employee engagement and self-fulfilment.

Our employees have access to an e-career universe to support them daily and offer them the means to develop within the Group.

This platform offers many functionalities through 4 areas: Explore the Group's roles, Internal exposure, Internal job exchange, and Talent search.

- **Explore the Group's roles:** Discovery of the Group's roles through career journals, offering possibilities for employees to broaden their field of expertise by focusing on other roles in line with their career projections.
- **Internal exposure:** Offering an opportunity for the employees to communicate their skills and areas of interests through their personal wall. By enriching their profiles, employees will be able to increase their exposure and visibility within the Group and develop their professional network.
- **Internal job exchange:** Offering a search functionality for wider career opportunities that may interest employees, to be informed in real time of internal job openings by recording alerts.
- **Talent search:** Allowing HR teams and Top Management to identify employee profiles.

To enable mobility, OCP proactively anticipates and plans for the succession of executive positions within various Business Units, and to offer targeted development programmes to prepare our talents for future responsibilities. Moreover, leadership talent reviews - annual discussions on key talents and managers - are held every year: evolution potential, career projections, development actions.

Development, performance management and career mobility systems are supported by MyDev, a digital one-stop shop employee development platform including several tools such as the Job Market Place, the Career Centre, the e-Library of Career Journals, etc.

### 3.4 DIALOGUE, JOINT DEVELOPMENT, AND ENGAGEMENT



[Social Dialogue Policy](#)

At OCP, we foster a culture that nurtures leadership and enables every employee to thrive and contribute to our organisation's growth. Trust, mutual respect, dialogue, and open feedback are core values guiding our approach. We have established a proactive labour relations process to promote consensus and build sustainable relationships. Social dialogue is central to our strategy, emphasising freedom of association and dialogue mechanisms at all levels. Our Social Dialogue Charter, signed by all trade unions and OCP management, sets high standards for trade union rights, strengthening partnerships and social commitment.

#### Highlights 2023:

- 0 Strikes, the Group has not experienced any strikes in the last five years.
- 0 Number of social disputes, collective or individual, in the last three years.
- 10 staff representatives, with their alternates

### 3.5 HEALTH AND SAFETY



[Occupational Health and Safety Policy](#)

Employees		2021	2022	2023
Fatalities as a result of work-related injuries	Number	3	2	1
	Rate	0.11	0.06	0.03
High-consequence work-related injuries (excluding fatalities)	Number	29	38	17
	Rate	1.03	1.16	0.51
Recordable work-related injuries	Number	84	89	44
	Rate	2.99	2.71	1.33
Lost Time Injury Frequency	Rate	1.14	1.22	0.54

Sub-contractors		2021	2022	2023
Fatalities as a result of work-related injuries	Number	1	1	4
	Rate	0.02	0.02	0.06
High-consequence work-related injuries	Number	27	23	28



(excluding fatalities)	Rate	0.63	0.36	0.41
Recordable work-related injuries	Number	125	128	127
	Rate	2.89	1.99	1.85
Lost Time Injury Frequency	Rate	0.65	0.66	0.47

Employees and Sub-contractors		2021	2022	2023
Recordable work-related injuries	Number	209	217	171
Lost Time Injury Frequency	Rate	0.84	0.66	0.49

(Calculated per 1-million-man hours worked)

### 3.6 RESPONSIBLE PROCUREMENT MANAGEMENT



[Responsible Procurement Policy](#)



[Supplier Code of Conduct](#)

OCP Group is a vertically integrated organisation that relies on a rich supply chain featuring around 5,870 suppliers for essential procurement categories such as raw materials, energy, infrastructure, and transportation. To minimise potential negative impacts on the economy, environment and society, the organisation continuously improves its risk management approach.

To go beyond regulatory compliance, at OCP we have developed a Purchasing Policy to strengthen due diligence and optimise processes related to quality, cost, transparency, suppliers' relationships, the development of a local industrial ecosystem and sustainability excellence. In addition, the Supplier Code of Conduct, aligned with the Responsible Procurement Policy is shared with all suppliers to ensure they act in accordance with OCP's ethical business standards.

Our local industrial ecosystem strategy still aims to:

- Prioritise safety while enhancing OCP Group local suppliers' competitiveness and industrial performance.
- Promote co-development of products and equipment for import substitution.
- Maximise local content and local integration around OCP Group sites.
- Encourage socioeconomic development in the areas where OCP Group operates.

	2021	2022	2023
Suppliers assessed using environmental criteria	600	674	810
Percentage of new suppliers assessed using environmental criteria	85%	86%	87%
Percentage of new suppliers assessed using social criteria	100%	100%	100%

### Suppliers' Environmental, social and governance performance

Beyond our local industrial ecosystem empowerment strategy, we are working on sustaining our whole supply chain. We already partially integrate suppliers' environmental, social and governance performance into our procurement approach through:

- Tendering criteria on Health, Safety and Environment (HSE) requirements as well as social regulatory obligations under the Moroccan labour legislation.
- Contractual social and environmental obligation.
- Audits – in line with our HSE management of external companies' standard – to control HSE risks and prevent accidents and incidents when external companies intervene at OCP sites as well as to ensure compliance with the Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), which covers the most important procurement categories.

## 4 Governance



[Anti-Corruption Policy](#)

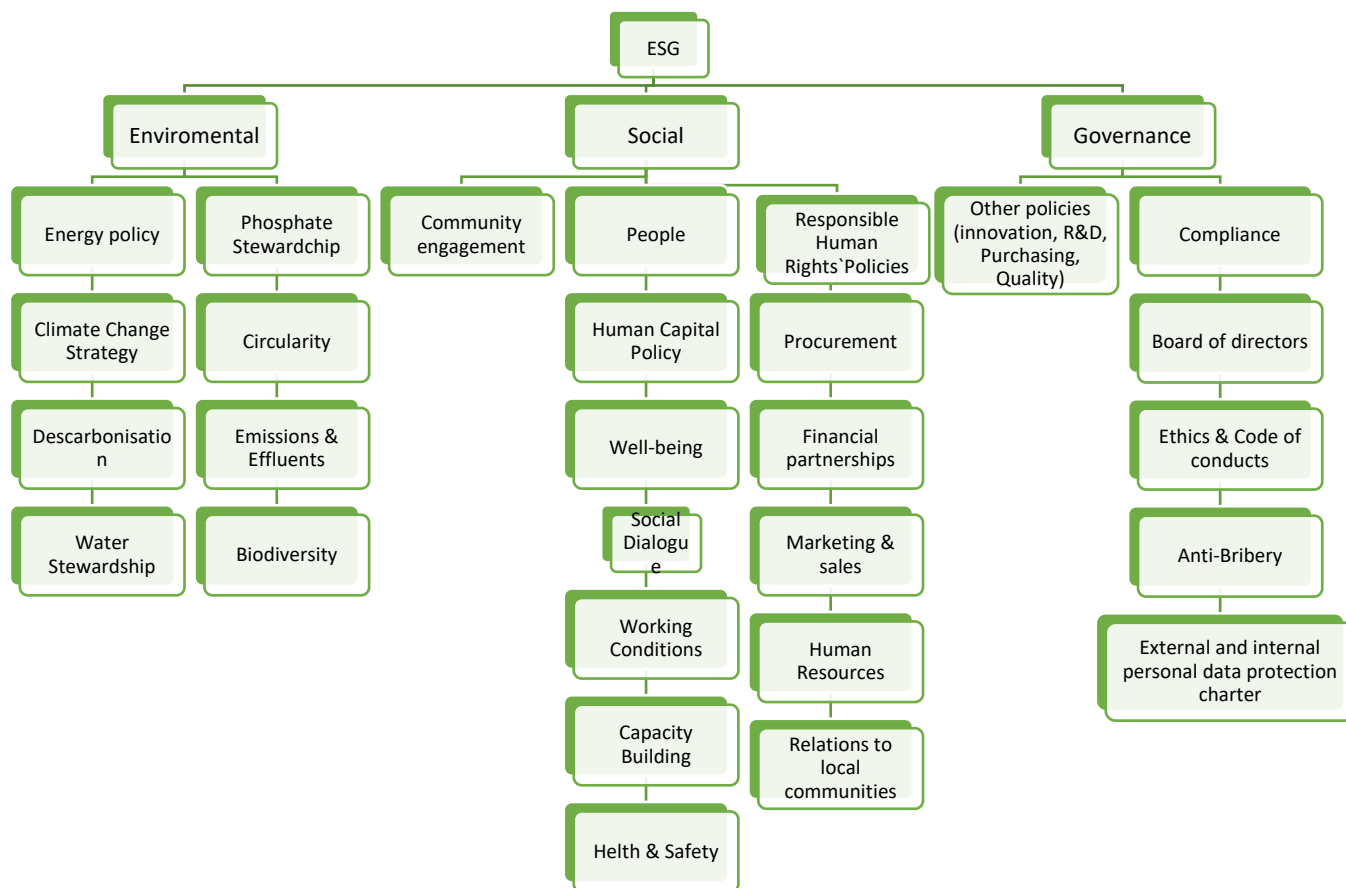
### 4.1 DRIVING SUSTAINABILITY: OCP CORPORATE GOVERNANCE

Corporate governance at OCP Group, as reflected in the Principles of Corporate Governance, relies upon strong fundamental values aligned with the OECD principles and the recommendations of the International Corporate Governance Network (ICGN): Integrity, accountability, independence, diversity, and transparency.

At OCP, we prioritise sustainability as a fundamental element of our business strategy that enable us to transform challenges into opportunities. Our commitment to sustainability is enhanced through the creation of agile governance initiatives, the setting of ambitious sustainability goals, and thorough impact assessment across our operations.

OCP strongly believes that long-term financial performance is only possible through the management and continuous improvement of Environmental, Social and Governance (ESG) performance. Our vision of

sustainable development is deeply rooted in our DNA and is an integral part of our raison d'être. Indeed, sustainability is integrated across our support, operational and strategic processes, enabling inclusion of our stakeholders and partners in our sustainable development efforts.



## 4.2 TRANSPARENT, INNOVATIVE, AND ETHICAL GOVERNANCE

OCP SA, a public company whose improvement in governance as a management tool, remains its long-term priority, is at the heart of the country's development model. This priority is driven by its strong commitment to governance, transparency, social and environmental responsibility, and the consolidation of Morocco's intangible capital.

### OCP Board of Directors

OCP has a Board of Directors that determines the general directions of the company's activities and oversees their implementation, subject to powers that are expressly reserved to the shareholders and in accordance with OCP Group's corporate purpose. For decisions to be valid, the effective presence of at least half of the Directors is required. The Board met on two occasions in 2023.

As of 31 December 2023, the Board of Directors consists of the following members:

Board member	Gender	Primary occupation	Status	Since	Renewal of mandate	Expiration date of their mandate	Number of mandates by members	Attendance to board meetings
Mostafa TERRAB	M	OCP Chairman and Chief Executive Officer	E-NI	2008	2022	Accounts 2028	4	100%
Nadia FETTAH	F	Minister of Economy and Finance	NE-NI	2021	2022	Accounts 2028	3	100%
Abdelouafi LAFTIT	M	Minister of Interior	NE-NI	2018	2022	Accounts 2028	3	50%
Nasser BOURITA	M	Minister of Foreign Affairs, African Cooperation and Moroccans Abroad	NE-NI	2018	2021	Accounts 2027	2	50%
Ryad MEZZOUR	M	Minister of industry and trade	NE-NI	2021	2021	Accounts 2025	1	100%
Mohammed SADIKI	M	General Secretary of the Ministry of Agriculture and Fisheries	NE-NI	2015	2022	Accounts 2028	3	50%
Leila BENALI	F	Minister of energy transition and Sustainable Development	NE-NI	2021	2021	Accounts 2029	2	100%
Abdellatif ZAGHNOUN	M	Director General of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises	NE-NI	2022	2028	Accounts 2028	1	100%
Banque Centrale Populaire	CE	Represented by its President and CEO Mr Karim MOUNIR	NE-NI	2009	2021	Accounts 2026	3	100%

**Mustapha Ouhadi:** Secretary of the Board.

**E:** Executive (linked to the management of the company) **NE:** Non-Executive **I:** Independent **NI:** Non-Independent **M:** Male **F:** Female **CE:** Corporate Entity

In this regard, the Board of Directors is formed by a large group of professionals with a diversity of skills, profiles, backgrounds, age, and gender. The aim is to add value to the company through integrity, transparency, and responsible supervision.

Defined by the main shareholder, the directors are several ministries represented by the Minister, and their appointment is made in accordance with SA law. These directors change with each change of Minister.

## Board Independence

OCP's definition of independent board member is in accordance with the section 41 on the law 20-19 amending and supplementing Law 17 95 on SA (Société Anonyme, limited company) it must meet the following conditions:

OCP Group's management or employees over the last three years before his/ her appointment.

- OCP Group's shareholders and their representants over the last three years.
- Management of a company in which OCP owns shares – whatever the percentage – for the last three years.
- Management of a company in which OCP is part of the management; or a company in which a member of the OCP's management remains in a managerial position or has been in such position over the last three years.
- Represented/acted for a business, financial, or advisory partner over the last three years.
- Family tie – including second degree – with the shareholders or any member of the board of directors.
- OCP's Auditors for the last six years

## Remuneration

The terms of the remuneration of our Board of Directors are aligned with the Moroccan Law 17-95 on SA. The members of the Board do not receive remuneration.

## Executive Remuneration

The total aggregate compensation of key management personnel, comprising Senior Management, Executive Vice-Presidents, Vice-Presidents, and advisors to the Chief Executive Officer, for the year ending on December 31, 2023, amounted to Dh 169 million. This figure includes payroll taxes, social security and retirement contributions, healthcare, and workers' compensation insurance, paid short-term employee benefits, as well as compensation for termination of employment.

### 1. Board Committee

#### **Audit & Risk Committee**

The Audit and Risk Committee oversees the Board of Directors in its control operations and reviews half year and year-end results. In 2022, in accordance with the decision of the last Board of Directors, the Audit and Risk Committee has extended its prerogatives to cover subjects related to the environmental, social and governance (ESG) issues as well.

The Audit and Risk Committee is composed of:

- Abdellatif ZAGHNOUN, Chairman of the Committee (General Director of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises).
- Fatiha BELGATI, Government Commissioner, Vice-Chairman.
- Karim MOUNIR, Member, Chairman and chief executive officer BCP (Banque Centrale Populaire).
- As a permanent member:
  - Ahmed SBAA, Vice President Control and Risk Management, OCP S.A
  - Anass LAHMAMSSI, Vice President Audit Group, OCP S.A

The Director in charge of the Audit and Risk Management attends all meetings of the Audit and Risk Committee. The Audit and Risk Committee may also, on occasion, invite the Group's internal and external auditors and other independent external experts to participate in meetings of the Audit and Risk Committee. The Audit and Risk Committee meets twice per year, or more frequently as needed.

The Audit and Risk Committee's responsibilities have been expanded to include ESG issues since the decision of the OCP SA Board of Directors on March 14, 2023.

The main responsibilities of the Audit, Risks, and ESG Issues Committee include evaluating the mechanisms implemented by the Group to ensure the quality and transparency of disclosure of non-financial information related to ESG topics, ensuring the implementation of appropriate policies and procedures to manage ESG issues, and aligning them with relevant current standards.

### **Ad hoc Committee**

The role of the Ad Hoc Committee is to select and propose candidates for independent directors. The Ad Hoc Committee consists of the following members:

- Mostafa TERRAB, Chairman of the Board of Directors, and Chief Executive Officer.
- Abdellatif ZAGHNOUN, General Director of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises.
- Nadia FETTAH, Minister of Economy, and Finance.

### **Compensation Committee**

The Board of Directors has set up a Compensation Committee composed of the following members:

- Mostafa TERRAB.
- The representative of the Ministry of Economy and Finance.
- The representative of the Ministry of Energy and Mines (currently the Ministry of Energy Transition and Sustainable development).

The Compensation Committee makes proposals or recommendations to the Board of Directors concerning the terms and conditions of the employment contracts of the corporate officers, i.e., the Chairman of the company and the Chairmen of the subsidiaries.

### **Strategy & Investment Committee**

The Strategy and Investment Committee is responsible for preparing the Board of Directors' deliberations on the Group's strategy, in particular its development policy and financing. It is composed of three to five members. Currently, it is composed of the following members:

- Mostafa TERRAB.
- The representative of the Ministry of Economy and Finance.
- The Banque Centrale Populaire, represented by Mohamed Karim MOUNIR.

The committee can also be approached by the Board of Directors for all strategic matters, even if they do not require immediate deliberation by the Board.

## **2. Supporting committees**

### **Strategic Committee**

The committee oversees strategic thinking, medium and long-term decision making and steering (Strategy, Business Plan and Investment Plan, M&A, Business Development etc.). The committee is chaired by OCP's Chairman & CEO and composed of the Managing Directors in charge of the five Strategic Business Units, the Managing Director of Corporate Strategy Sustainability & Innovation, the Chief Financial Officer, the Chief Transformation Officer, the Director of Talent Organisational Development, and the Director of General Affairs & Group Governance Support.

### **Management Committee**

The committee oversees OCP short and long-term decision-making within guidance provided by the Strategic Committee (budgeting, HR, CAPEX, etc.). The committee is chaired by OCP's Chairman & CEO and composed of the five Managing Directors of Strategic Business Units, the Managing Director of Corporate Strategy Sustainability & Innovation, the Chief Human Capital & Services officer, the Chief Financial Officer, and the Executive Vice Presidents.

The Management Committee is being reviewed as a result of the current organisational transformation.

### **Operational Committee**

The Operational Committee oversees short-term decision-making and operational coordination (Production & Sales Plan, Pricing, Business Review, etc.). The committee is composed of the five Managing Directors of Strategic Business Units, the Managing Director of Corporate Strategy Sustainability & Innovation, the Chief

Human Capital & Services officer, the Chief Financial Officer, and the Executive Vice Presidents with a rotating presidency.

The Operational Committee is being reviewed as a result of the current organisational transformation.

### **ESG Committee**

The ESG Committee, which has been established in 2023, is a body dependent on the OCP Board of Directors, to which it reports through the Audit and Risk Committee. The ESG Committee is responsible for establishing a unified view of ESG aspects across the company and promoting robust standards of corporate governance that integrate ESG aspects to the strategy of the Group. Moreover, the ESG Committee must report annually to the Audit and Risk Committee on the degree of implementation of ESG agenda. The committee is composed of diverse top executives from various departments.

This significant milestone marks a pivotal moment in our journey towards integrating ESG principles into our core operations.

### **Ethics Committee (Ongoing)**

The Ethics Committee will be a body dependent on the OCP Board of Directors. The Committee has among its tasks to guide, supervise, and control the Compliance Models implemented in OCP. Its main objective is to promote ethical conduct, as well as to ensure the proper functioning of the controls established by the company for the prevention, monitoring and response to eventual irregularities and / or unethical behaviours. In the exercise of their functions, the members of the committee will act under the strictest standards of autonomy, independence, professionalism, experience, dedication and integrity, ensuring in any case compliance with the provisions of Laws and Regulations and, in general, the rest of procedures and internal regulations for the company's actions. The Ethics Committee will uphold our commitment to ethical standards and sustainability practices through the following key responsibilities:

- Due control in ethics and compliance.
- Definition and oversight of the rules of conduct.
- Management of conflicts of interest.
- Oversight of the hotline and whistle-blowing procedure.
- Oversight of publicly communicated policies and procedures on anti-bribery and corruption.
- Definition and oversight of the compliance and ethics model.



### 4.3 ETHICS AND INTEGRITY

Our company is committed to fostering a culture of integrity and transparency at all levels of our organisation. In line with this commitment, we have implemented a robust anti-corruption policy that adheres to international standards. This policy advocates a zero-tolerance approach towards corruption and bribery, highlighting our dedication to conducting business with integrity and ethically. Our policy encompasses various aspects including facilitation payments, gifts and hospitality, grants, donations and sponsorships, political contributions, and activities, as well as corporate transactions and books and records.

Through continuous training, monitoring, and enforcement, we ensure that every employee understands their responsibilities and is empowered to recognise and address potential corruption risks. By upholding the principles of transparency, integrity, and accountability, we not only safeguard our company's reputation but also contribute to the long-term sustainability of our business.

To prevent or detect any potential instances of corruption, we have implemented comprehensive policies and control measures. Our control team and internal audit team oversee the effectiveness of our internal procedures, controls, and commitments, ensuring full compliance with ethical standards, laws, and regulations, while safeguarding reputation and financial stability of our company. In cases where corruption allegations may arise, our Control Team would initiate thorough investigations employing various techniques. To conduct investigation process, Control Team members are trained and certified as Professional Fraud Examiners (CFE- a professional accreditation awarded by the ACFE to individuals who have successfully completed the CFE examination and possess relevant experience in auditing and control). Importantly, our teams maintain impartiality and independence throughout the investigation process

Should a corruption accusation be substantiated, disciplinary actions and/or legal proceedings may rise in accordance with applicable law. Additionally, stricter actions and internal controls are deployed to prevent potential future occurrences.

## 5 Commitments to shared value

At OCP, we firmly believe that the success of a business is closely linked with the prosperity of society. We understand that sustainable development, which meets the current needs without compromising the ability of future generations to meet their own needs, is crucial for creating a thriving society.

	2023
Direct Beneficiaries	1.288.728

	2021	2022	2023
Investment (\$ millions)	\$595 millions	\$ 1.400 millions	\$1.254 millions

### 5.1 ACT4COMMUNITY

Act4Community is a collective intelligence initiative aimed at mobilising the Group's ecosystem, including UM6P and the Foundations, leveraging their knowledge of the local environment and the dedication of volunteer employees to empower local communities and enhance OCP's performance. Multitude initiatives have emerged from this dynamic including:

#### Ecosystem Development

This project aims to cultivate a sustainable and prosper ecosystem. Through collaboration and innovation, we seek to address challenges, unlock opportunities, develop skills, and foster resilience across sectors. Guided by principles of sustainability and inclusivity, we strive to create a dynamic environment where the community can thrive:

1. **Support Very Small Enterprises (VSEs)** seeking to boost their capacity and increase their performance by providing advice and guidance in topics such as mechanical engineering, metal construction, welding, electrics, refrigeration, air conditioning and HSE.

Act4community has supported 7 collaborative projects, mobilising OCP project managers and cluster members to address industrial challenges and propose innovative solutions. This partnership model has diversified the local supplier panel, providing more options. Increased access to OCP opportunities has boosted the financial stability and competitiveness of small and medium-sized enterprises (SMEs), accelerating their growth and market share.

#### Training was provided for 182 VSEs.

2. **University programme:** Chouaib Doukkali University in El Jadida and the National School of Applied Sciences (ENSA) in Safi have developed an innovative academic programme that focuses on key areas for sustainable development. This programme covers fields such as renewable energy, recycling, and sustainable industrial development.

**More than 410 students involved and 16 outstanding projects.**

3. **Employability programme:** To increase employability, training on skills development has been carried out, especially among young people with an inclusive approach. Training has encompassed a variety of fields, including bakery, e-commerce, IT management, audiovisual production, computer graphics, advertising, and the transformation of waste into artistic creations.

**516 young people, including 247 women have benefited of employability program training**

4. **Ecosystem incubation programmes:** The Cultural and Creative Entrepreneurship Programme supports young entrepreneurs through an extensive incubation initiative, emphasising creativity and innovation. This effort has led to the establishment of new businesses in Safi, particularly in arts and culture. The programme aims to promote economic autonomy among youth by focusing on employability, skills development and innovative economic models like startups and self-employment. It prioritises enhancing management and leadership skills to foster adaptability to dynamic business environments.

**69 young entrepreneurs in the incubation programme, resulting in the establishment of 13 new businesses in Safi.**

## Social economy

Through our comprehensive programme dedicated to social economy, we support advancement of cooperatives, foster the empowerment of women, and facilitate volunteering initiatives by promoting equitable economic growth while addressing societal needs.

1. **Support for cooperatives:** Training support was provided to cooperatives in fields like cosmetics, catering, textiles, and honey production. Specific technical training covered textiles, handicrafts, ONSSA (National Food Safety Office) requirements for agri-food cooperatives (especially in beekeeping and honey production), and aromatic product certification. This approach to professionalise the cooperatives has improved product quality and compliance, enabling them to seize internal OCP opportunities and enter external markets. Consequently, the initiative has contributed to increase their turnover significantly, enhancing financial sustainability and fostering further growth.

**Training support was provided to 110 cooperatives.**

2. **Women empowerment:** Women have received tailored support through individual and group coaching sessions, leading to the identification of economic integration opportunities and the cultivation of skills. This has resulted in the emergence of 130 project ideas, spanning carpet making, cosmetics, and chicken farming. Additionally, a cultural and creative entrepreneurship programme was established, providing women with opportunities for economic independence, knowledge enhancement, and improved living conditions.

**250 women participated in the cultural and creative entrepreneurship programme, 30 of them were prisoners at the local prison of Khouribga.**

3. **Support for volunteering initiatives:** The DAA Basmatatak program has launched several volunteer initiatives to improve our communities economic and social situations.

**Five volunteer projects have been successfully implemented in 2023.**

## **5.2 OCP FOUNDATION**

As a transformation operator, OCP Foundation is dedicated to driving change and catalyzing sustainable human development in Morocco and across the Global South. Harnessing the power of social innovation, OCP Foundation is on a relentless mission to enhance the autonomy and resilience of communities through inclusive socio-economic progress, skills development, and the dissemination of invaluable knowledge.

The Foundation initiates groundbreaking projects and champions innovative approaches in close partnership with national and international organisations, all aimed at igniting and sustaining the creation of shared value. With an agile and collective intelligence-based action model, OCP Foundation is committed to ensuring access to excellence and knowledge for all, while also addressing innovation and development on critical issues such as entrepreneurship, R&D, food security, and climate change. Its transformational approach is rooted in socio-economic and geographical diversity, with a particular emphasis on empowering women.

In its relentless pursuit of excellence, OCP Foundation takes immense pride in nurturing a knowledge ecosystem that extends support to esteemed institutions like the Mohammed VI Polytechnic University and the Lycée Mohammed VI d'Excellence.

### **The Great Green Wall and climate change**

Over the last 30 years, Africa has experienced devastating droughts and a massive loss of arable land, primarily attributed to climate change and unsustainable agricultural practices. This has precipitated a severe land degradation crisis impacting 65% of the continent's land. In Senegal specifically, where 82% of the population still relies on rain-fed agriculture, the Sahel region has borne the brunt of land degradation, severely undermining the productivity of vast expanses of land.

The Great Green Wall (GGW) initiative offers hope for these communities by addressing food security, job creation and combating desertification. In collaboration with ASERGMV (Senegalese Agency for Reforestation and the Great Green Wall), the OCP Foundation is implementing a pilot project in Louga, focused on strengthening technical and management capacities, supporting good agricultural practices, financing green initiatives, and boosting biodiversity regeneration. This project aims to create income and welfare opportunities for local communities, promoting sustainable and equitable development.

In 2023, under a triennial partnership, various initiatives were launched. These include supporting cooperatives in the Great Green Wall area and conducting diagnostic studies for the Mbaye Awa and

Widou cooperatives. Collaboration with OCP Africa and ASERGMV aims to strengthen local community entrepreneurial capacities through training and value chain studies. Efforts also involve capacity building, such as diagnostic assessments and training sessions for ASERGMV executives on collective intelligence and carbon sequestration. Resources like a mobile soil and water analysis laboratory were provided, and a Research Fund was established for climate change resilience solutions within the Great Green Wall.

#### **KPI's:**

- **Four training sessions attended by 80 women.**
- **Two community farms covering 40 hectares.**

### **Organisation of the first edition of Women In tech & AI**

Committed to the inclusion of African women in the technology and artificial intelligence sector, our Foundation, in partnership with the AI Movement-UM6P centre, organised the first edition of Women in Tech & AI, in 2023.

The programme aims to provide them with all the necessary resources to enhance their skills and professional networks. The initiation of the inaugural cohort of the Women in Tech & AI in Africa programme and the intensive summer camp of the AI movement at UM6P marked a significant milestone in our efforts to foster gender diversity and empowerment in the tech community. Moreover, to lay a solid foundation for a dynamic community of women to support their leadership in the field of technology and AI, serving sustainable development in Africa. Through these initiatives, we are paving the way for aspiring women across Africa to explore new horizons and build connections in the tech industry.

#### **KPI's:**

- **A selection of 34 women, representing 11 African countries.**
- **85-hour training course (5 online and face-to-face modules) on various key topics related to the face-to-face) on various key topics related to Technology, Artificial Intelligence, Leadership and Fundraising.**
- **Coaching and support to eight selected projects.**

### **Facilitating the schooling and professional integration of vulnerable individuals**

Equal opportunity suggests that everyone should have access to the same education and professional opportunities, including individuals with disabilities or facing personal challenges. To support these individuals in asserting their right to equal opportunities, OCP Foundation supports 16 associations across Morocco, which daily assist over 5,000 beneficiaries in vulnerable situations. Indeed, OCP Foundation closely collaborates with a wide range of medico-social partners, demonstrating its commitment to supporting

various specific needs. This commitment extends not only to supporting individuals with intellectual disabilities but also to assisting deaf children, providing therapeutic and educational support, caring for autistic children, and addressing other specific needs. This active support from the Foundation takes form in 2023 through numerous concrete initiatives led by these associations, including:

#### **KPI's:**

- **Early and specialised support for 98 children with Down syndrome, with 47% enrolled in schools.**
- **Psycho-educational support for 58 young people with intellectual disabilities, resulting in 20 school enrolments, 19 training opportunities, and 12 job placements.**
- **Academic support and vocational training for 105 children with intellectual disabilities, autism, or visual impairments.**
- **Organisation of awareness campaigns and training on visually impaired pedagogy for 32 teachers from six public schools.**
- **Support for 162 children (including 35 children from sub-Saharan Africa) living with deafness, by providing them hearing aids or cochlear implants.**
- **Care for 50 diabetic children from underprivileged families.**

### **5.3 PHOSBOUCRAA FOUNDATION**

The Phosboucraâ Foundation is committed to enhancing the skills of communities in the southern regions of Morocco and building a brighter future. The Foundation achieves this goal through close monitoring of economic and social developments and identification of emerging challenges. This enables the Foundation to continuously refine and adapt their programmes to better serve the needs of these communities, thus ensuring their ongoing progress.

The Foundation adapts programmes to serve communities' needs through economic and social development, reflected in projects like "Excellence in Education" and "Innovative Entrepreneurship". In 2023, several initiatives have been carried out, including:

#### **High School Sponsorship for Excellence Promotion (Excellence Club)**

With excellence in education as a primary goal, the Phosboucraa Foundation, launched in 2022 a sponsorship programme, for a period of 3 years, in the benefit of 3 high schools located in the city of Laayoune (Lamsala High School, Tanmia High School, Hassan II High School). In collaboration with UM6P School of Collective Intelligence and the Sahara Astronomy Association, an after-school programme aimed at fostering creativity, collaboration and problem-solving skills among secondary school students was designed. The content development workshops resulted in the establishment of an annual programme addressing 3 targets and 3 types of needs: Refurbishing and equipping activity rooms, extracurricular activities programme for student within excellence clubs while providing personalised training for teaching staff to enhance student development.

The excellence support programme involves all stakeholders—parents, students, and teachers—through information sessions, training, and evaluation. Teacher training is crucial for promoting student learning and autonomy, focusing on problem-solving and emerging sciences like digital technology and AI.

Some objectives rooted of the programme, development is the improvement in scientific subject, enhance proficiency of languages, foster self-confidence or encourage open mindedness. The objectives focus on teachers are to promote the academic excellence and provide training on new learning.

#### **KPI's:**

- **113 beneficiaries**
- **193 workshop Hours - over a duration of 6 months**
- **19 teaching and training executives**

#### **Impacts:**

- **94% attendance rate at workshops held in high schools.**
- **84% of students demonstrated a high level of involvement in the excellence club activities.**
- **59% of the beneficiaries of the Excellence Clubs improved their academic grades.**
- **91% of parents acknowledge the positive impact of the excellence clubs on their child's personal development and social skills.**
- **3 rooms equipped and open to activities for all students (on top of the 113 beneficiaries of the Excellence Club).**

### **Training of youth in the textile and clothing industry in Laayoune and Dakhla**

Since 2022, the Phosboucraa Foundation has been dedicated to supporting various projects within the textile sector. In collaboration with the Mohammed V Foundation for Solidarity and the Higher School of Textile and Clothing Industries (ESITH), the Phosboucraa Foundation initiated a training programme targeting cooperatives and youth, specifically focusing on tailoring techniques.

In the first edition, held to assess the needs of several cooperatives in the Southern region, the Foundation supported 20 cooperatives to enhance their technical and managerial skills, while also providing equipment assets. In 2023, a follow-up programme was launched to further empower these cooperatives by furnishing them with textile machinery.

Additionally, in 2023, a specialised training programme for young apprentices started in the city of Laayoune. This programme aims to swiftly equip apprentices with the necessary skills to seamlessly integrate into the labour market, either within cooperatives or local garment companies. Due to the training content, young people will be able to take up various roles in the textile sector, including versatile worker (direct labour) or

middle manager (production line supervisor, quality control officer, methods agent). The programme was replicated as well in the city of Dakhla in October 2023.

#### **KPI's:**

- **40 young Individuals Trained**
- **20 cooperatives trained and equipped**
- **240 hours of technical training completed**

## **5.4 OTED: TERRITORIAL EMPOWERMENT AND DEVELOPMENT**

OTED, a citizens' initiative founded in 2016, promotes multi-stakeholder partnerships who co-create inclusive, economically viable, socially equitable, and environmentally friendly projects in territories. Through collective intelligence and co-construction, OTED aims to develop new approaches to sustainable development. Territorial Innovation Laboratories serve as hubs for innovation. This participation takes the form of the creation of Laboratories Territorial Innovation, third places of innovation for creation ecosystems that generate sustainable shared value.

Their structured approach is holistic, involving key stages and principles, emphasizing inclusivity and active stakeholder participation. Solutions are co-constructed, tested, and refined iteratively based on feedback. OTED collaborates with experts, academics, and territorial partners, in addition to Moroccan and foreign public and private organisations, such as OCP, UM6P and Act4Community.

### **Project Coding for All**

In 2022, OTED supported the Ministry of National Education, Pre-school and Sports in the development and operational implementation of the national consultation "For quality education for all". Nearly 250,000 Moroccans in the Kingdom and abroad were involved. Feedback from the consultation highlighted the importance of strengthening digital learning for Moroccan students. Thereafter, OTED was mandated by the Ministry to implement a project aimed at making coding and robotics mainstreamed in Moroccan public primary schools. Named Coding for All, this initiative aims to expand the teaching of coding and robotics to 5th and 6th grade students. To address on-the-ground challenges, the project team has adopted a hybrid and agile approach.

During the first phase (September 2022 to January 2023), OTED established the project framework, facilitated consultation, and developed cost-effective modelling to aid Ministry decision-making. Using consultation results, the project team implemented a hybrid and agile model with three mobile solutions, through four pilots (rolled out in May & June 2023) to assess the limitations of each model:

- A multimedia room with a capacity of 30 workstations in primary schools with over 300 pupils.
- A bus equipped with 20 workstations to provide on-site instruction, targeting urban and suburban schools.



- Utilisation of a mobile vehicle resembling a Dacia Duster, furnished with 15 laptops or tablets for schools in remote areas with limited access. Additionally, it includes an overhead projector and a generator.

The new teaching pathway devised by the project team included 12 hours of Coding lessons followed by 4 hours of Robotics per school year, as well as a support system for teachers.

Following the conclusion of the pilots, the ministry decided to roll out the proposed model nationwide. This rollout, in partnership with the INDH, will gradually reach 1.3 million students in 21,000 schools, with 84% in rural areas.

#### **KPI's from the pilot phase:**

- **From the pilot phase, more than 2,836 pupils in 5th and 6th grade of primary school. Also, 39 state schools (around 30 of which are in rural areas).**
- **For the 2023/2024 academic year, the Coding for All programme will reach 75,000 pupils through the mobilisation of 16 vehicles across the Kingdom's 12 regions.**
- **Full roll-out to all targeted pupils is planned for 2027.**

#### **Project Rhamna GeoPark**

The Rhamna area is a geological paradise, with rock formations dating back to different geological eras, offering a unique geological diversity, some of which are almost 500 million years old. These geological phenomena are concentrated in the Jbilet and Skhour Rhamna areas. The Rhamna region stands as a geological wonder, characterised by rock formations originating from diverse geological eras, thus presenting an unparalleled spectrum of geological diversity. Moreover, the landscape of Rhamna exhibits a rich tapestry of valleys, mountains, and pine forests, constituting an extraordinary natural milieu. This geological complexity is further enriched by a notable biodiversity, featuring endemic species and flora finely attuned to the local climatic conditions.

In recognition of this exceptional environment, OTED has convened a multidisciplinary team of volunteers to spearhead a Geopark project for the region. This initiative seeks to act as a catalyst for environmental conservation, local economic advancement, and the fostering of sustainable tourism within Rhamna province. To facilitate these objectives, the team has undertaken a comprehensive knowledge management endeavour, encompassing a range of studies and publications.

Rhamna Geopark is an ambitious initiative aiming to promote and preserve the exceptional natural, geological, and archaeological heritage of Rhamna, with more than Some 50 pre-identified geo-sites.

- A remarkable biodiversity: The province boasts a variety of landscapes, with valleys, gorges, mountains, and plains creating an exceptional natural setting, offering a remarkable biodiversity characteristic.

Rhamna Geopark is home of 3 main protected areas: Ramsar site Barrage Massira, Sehb El Mesjoun: wetland with high ecological potential, and Jbilet Dorcas gazelle reserve.

- A rich intangible cultural heritage: The Rhamna region boasts a rich intangible cultural heritage, with recent archaeological excavations revealing 44 new sites dating back over a million years, including impressive Almohad cisterns from the 12<sup>th</sup> century. The region also features a centuries-old handicraft tradition and musical heritage.
- An inclusive project involving local communities from the outset: The project grew out of a collective and wide-ranging reflection launched by the province of Rhamna on the development of a responsible tourism. As a result, a positioning and guidelines based on the area's unique potential were co-constructed: "solidarity ecotourism in pristine natural surroundings", translated more concretely into the launch of the geopark project. A series of consultations with local communities were also organised, in which they expressed their needs and expectations for the development of their territory.

#### KPI's:

- **Discovery of archaeological sites, some dating back thousands of years, during archaeological prospecting in the province of Rhamna, with a total of 44 sites discovered.**
- **Participation in the preparation of the 10th International Conference on UNESCO Global Geoparks, held in Marrakech in 2023, to highlight the Rhamna Geopark on a global scale.**

## 5.5 SMART LIVING ENVIRONMENT

The rapid urban population growth, concentration in cities, and climate change due to increased carbon emissions call for cities to become sustainable and resilient. OCP is dedicated to enhancing urban resilience and inclusive growth by creating sustainable ecosystems that benefit communities. Our urban development projects embody the principles of smart cities:

- Smart economy: boosts productivity and connectivity.
- Smart environment: manages resources and limits emissions.
- Smart mobility: improves transportation efficiency.
- Smart people: supports education and inclusion.
- Smart government: enhances public-private collaboration.
- Smart living: enhances quality of life. OCP believes in collaboration to address local needs.

### SDG

OCP strongly supports the achievement of SDG 8 and SDG 11 by creating safe, affordable, and resilient cities with green, inclusive, and decent living conditions.

## Benguerir Green City

The Green City will offer a variety of services and amenities with UM6P at its core, fostering a healthier and more sustainable environment. SADV (Société d'Aménagement et de Développement Vert) is defining the vision for the Benguerir Green City, aiming to create a green and smart city, while enhancing the quality of life for its residents. These objectives will be achieved through an action plan that prioritises the following features:

### 1. Transition to 100% Green Energy by 2027:

- Electricity accounts for 60% of UM6P current footprint. In response to these challenges, the Green City has prioritised transitioning to 100% renewable energy, placing it at the forefront of its vision.
- A pilot project on renewable energy, is being developed and will be expanded to the Green City of Benguerir. To facilitate this transition, discussions with key stakeholders have been initiated to ensure the successful adoption of sustainable energy sources.

### 2. Sustainable water supply:

- Currently, the Green City is utilising water from the Wastewater Treatment Plants (STEP) for irrigation of green spaces and nearby agricultural lands. This innovative approach not only conserves conventional water sources but also leverages recycled water for sustainable land management.
- The city's expansion, is expected to lead to a water deficit from Benguerir STEP. To mitigate this, SADV is considering a combination of solutions to advance water treatment technologies to manage diverse water resources in collaboration with OCP Green Water. This strategy aims to ensure sustainable water availability despite rising demand.
- For 2027, the Green City aims to secure its water supply by implementing a desalination water pipeline originating from Safi. This pipeline serves as a critical component of the city's long-term strategy to establish a sustainable and secure water source.

### 3. City Attractiveness and Citizens Quality of Life – Social Sustainability:

#### a) Transportation:

- The city is focusing to enhance its public transportation system by 2027, including the introduction of electric buses and strengthening of infrastructure to support sustainable mobility.
- Moreover, the city is actively developing secure bicycle lanes and pedestrian-friendly spaces, which contribute to reducing traffic congestion and environmental pollution.

#### b) Waste management and recycling:

- A smart system of waste management, which includes recovery of waste and a compost station that will be established around 2024 to process food scrap and divert.
- In partnership with engaged stakeholders, the city is implementing a selective waste collection and recycling system.
- There is a significant focus on educating the population about the importance of waste sorting.

**c) Energy-efficient public lighting:**

- Intelligent lighting systems and LED streetlights are being implemented for public lighting. This is reducing the energy consumption and carbon footprint, contributing to a greener urban environment.

**d) Green space management:**

- Practices include establishing a composting centre for recycling green and organic waste, ensuring the preservation of biodiversity in parks and gardens, and promoting ecological stewardship.

#### **4. Smart City in the service of sustainability**

To embrace the smart concept, SADV will prioritise six key themes. This includes implementing an intelligent video surveillance system and installing lighting systems with sensors to adjust brightness based on factors like human presence and weather conditions. Managing water resources in green spaces intelligently will optimise water use using humidity sensors and programmable irrigation systems. Advanced Smart Grid and Water management technologies will facilitate the transition to City Information Modelling (CIM). Introducing intelligent public transportation and smart waste management services will enhance efficiency and sustainability. These initiatives will be oversight at the Urban Control Centre, expected to be completed in 2024.

Moreover, in line with the Green Investment Strategy, the Green City is partnered with OCP Green Water and Green Energy and will receive its support to provide energy for the city by 2027 from renewable sources, as well as recycled and desalinated green water.

The Green City is part of the LEED ND (Neighbourhood Development) an internationally recognised certification process. The new city is organised around 2 overlapping grids: one grid is assigned to vehicle service routes, the other to soft mobility: pedestrians and bicycles. This grid structuring the built volumes, the positioning of the buildings and the urban fabric was designed according to an orientation featuring the best bioclimatic trade-off.

#### **Mazagan urban pole**

The Mazagan Urban Pole project aims to foster the development of a national urban area including El Jadida and Azemmour, with a focus on economic and social advancement in regions where the OCP operates. It employs a diagnostic approach to assess various factors influencing territorial dynamics such as economy, society, environment, and culture. The projet is led by Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan Ltd. (SAEDM), jointly owned by OCP Group and the Department of State Property, with the goal of enhancing El Jadida's appeal and leveraging Azemmour's distinctiveness. Key features include modernity, emphasising technology integration, quality of life, promoting environmental sustainability and social diversity; and knowledge and innovation, establishing an academic centre for research and innovation. Objectives encompass creating quality housing, fostering skill development, and enhancing regional influence and attractiveness on national and international levels.

### Highlights:

- **USD 500 million investment.**
- **134,000 residents by 2045.**
- **The Mazagan urban pole is being built to be certified Green Star Communities – sustainable urban certification launched by the Green Building Council Australia.**

Targets by 2045	
Ha	1,300
Ha hosting residential area, academic centre, research and innovation area, touristic and cultural amenities, zone for tertiary activities, etc	622
Ha dedicated to green spaces	303
Ha for land reserve	180

## 6 About this report

We believe that to achieve long-term profitability, there must be a paradigm shift from shareholders profit maximisation to stakeholders' inclusiveness. OCP Group creates value for all its stakeholders, from its employees, suppliers, farmers, local communities to society at large, including vulnerable groups. The 2023 sustainability report describes how OCP Group S.A (including activities and entities) addresses corporate sustainability and contributions to positive impacts for a sustainable future for all. There have been no significant changes to the Group's size, structure, or ownership during the reporting period. OCP collected qualitative information by conducting interviews with managers and directors from various relevant departments. These interviews were guided by customised protocols and informed by document reviews and regulatory guidelines. Quantitative data, on the other hand, was gathered through collection sheets completed by each respective department.

OCP Group maintains an annual reporting cycle to disclose the performances, achievements of the year as well as ambitious targets for the future. The present report covers the period from January 1 to December 31, 2023, corresponding to the company's fiscal year. This Report has been prepared in accordance with the Circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19. All our publications are available on our website: [www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma). OCP Group is at your disposal to provide any other information on our sustainability approach. To this end, we are providing an email address dedicated to our stakeholders that we encourage to give feedback on their expectations and concerns:

## 6.1 DOUBLE MATERIALITY ANALYSIS





















In 2022, OCP conducted a double materiality analysis with the guidance of an independent expert to determine the priority topics for reporting. This analysis was based on the principles of Stakeholder Inclusiveness, Impact and Materiality. The double materiality concept states that sustainability issues must be assessed from the perspective of both 'financial materiality' and 'impact materiality', where impact materiality involves sustainability matters that are material in terms of the impacts of the reporting entity's own operations and its values chain; and financial materiality involves financial effects on undertakings, generating risks or opportunities that are likely to influence the future cash flows and therefore the value of the company. OCP is currently undergoing a review of its double materiality matrix. This revision will be incorporated into the upcoming final Integrated Sustainability Report.

OCP recognises that relevant matters are those that have the potential to significantly influence stakeholder assessments and decisions, as well as the company's ability to meet current needs while protecting the interests of future generations. Through the implementation of double materiality analysis, OCP effectively identifies and prioritises the most significant issues for both the company and its stakeholders, considering their potential impact on the company's financial statements.

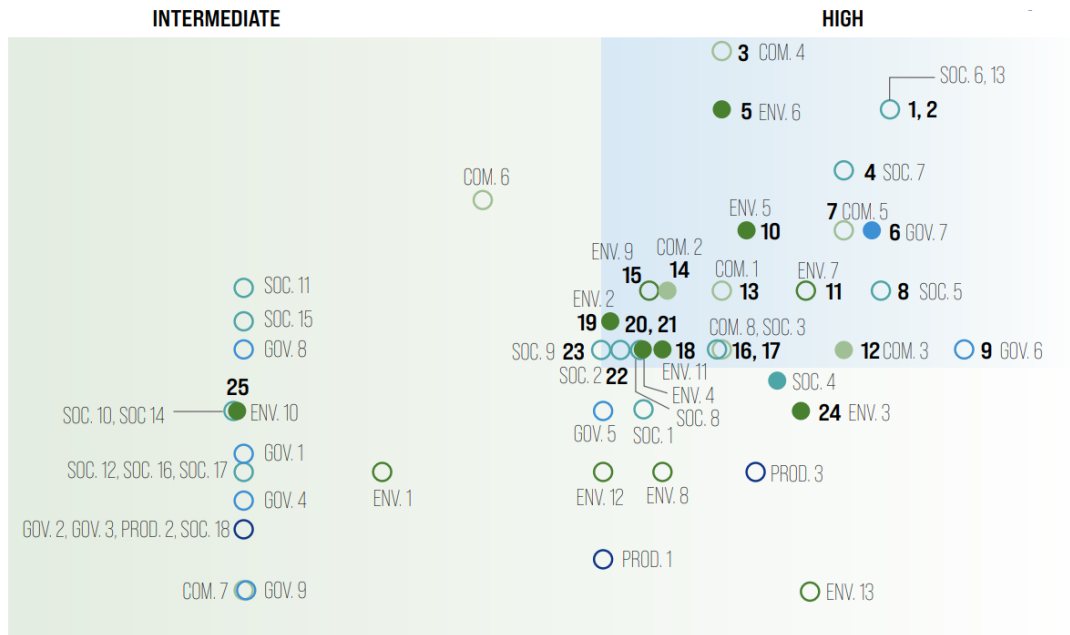
### Materiality matrix

OCP has conducted a comprehensive analysis of the economic, social, and environmental impacts of our activities, both inside-out and outside-in, and through consultations with our internal and external stakeholders. The materiality threshold for the priority topics has been set as high in the materiality matrix. EFRAG<sup>1</sup> defines impacts and financial impacts as of equal importance, all financial risks have been selected as priority topics, fully coloured in the matrix, even those outside of the threshold. Based on this, the following materiality matrix was approved by the senior managers:

#### Material topics

1		6	Workforce occupational health, safety & wellbeing
2		13	Critical incident management
3		4	Local communities engagement/dialogue
4		7	Human rights
5		6	Water management
6		7	Compliance with environmental and social norms
7		5	Food security & safety
8		5	Social dialogue
9		6	Economic performance
10		5	Climate change adaptation, mitigation & resilience
11		7	Effluents, waste and hazardous products management
12		3	Inclusive growth
13		1	Resettlement
14		2	Education
15		9	Biodiversity management
16		3	Employment
17		8	Synergies and local supplier network
18		11	Promotion of sustainable agriculture
19		2	Emissions & air quality
20		4	Energy management
21		8	Career and talent development
22		2	Training and education
23		9	Social assessment of suppliers
24		3	Soil health
25		10	Opportunities in clean tech

<sup>1</sup> European Financial Reporting Advisory Group



Environmental	Social	Governance & economy	Local Communities & stakeholders	Product & services
ENV.1 Circular economy	SOC.1 Diversity, equal opportunity, non-discrimination and inclusion	GOV.1 Business ethics	COM.1 Resettlement	PROD.1 Sustainable marketing, labelling & traceability
ENV.2 Emissions & air quality	SOC.2 Training and education	GOV.2 Data privacy & cybersecurity	COM.2 Education	PROD.2 Customer health and safety
ENV.3 Soil health	SOC.3 Employment	GOV.3 Operational excellence	COM.3 Inclusive growth	PROD.3 Product safety & environmental stewardship of chemicals
ENV.4 Energy management	SOC.4 Procurement practices	GOV.4 Public policy and lobbying	COM.4 Local communities engagement/dialogue	
ENV.5 Climate change adaptation, mitigation & resilience	SOC.5 Social dialogue	GOV.5 R&D, innovation & customisation	COM.5 Food security & safety	
ENV.6 Water management	SOC.6 Workforce occupational health, safety & wellbeing	GOV.6 Economic performance	COM.6 Farmer profitability	
ENV.7 Effluents, waste and hazardous products management	SOC.7 Human rights	GOV.7 Compliance with environmental and social norms	COM.7 Preservation of mining heritage	
ENV.8 Rehabilitation & mine closure	SOC.8 Career and talent development	GOV.8 Indirect economic impacts	COM.8 Synergies and local supplier network	
ENV.9 Biodiversity management	SOC.9 Social assessment of suppliers	GOV.9 Customer satisfaction		
ENV.10 Opportunities in clean tech	SOC.10 Land and resource rights			
ENV.11 Promotion of sustainable agriculture	SOC.11 Rights of traditional communities			
ENV.12 Environmental assessment of suppliers	SOC.12 Conflict affected areas and high-risk areas			
ENV.13 Tailings management	SOC.13 Critical Incident management			
	SOC.14 Freedom of association and collective bargaining			
	SOC.15 Security practices			
	SOC.16 Child labour			



[www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma)



## Liste et liens des Communiqués des Presses d'OCP pour l'exercice 2023

Tous les communiqués de presse du Groupe OCP sont téléchargeables sur le lien suivant :

<https://www.ocpgroup.ma/Financial-results>